VITT. EM. III
01
5
Google

LIBRERIA
ORLANDI
635
R. BIBLIOTECA NAZLE
R. BIBLIOTECA NAZLE
NAPOLI

1/2 tela

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CHEFS-D'ŒUVRE
DE
PAUL-LOUIS COURIER

TOME II

DUBUISSON et Cie
5
Rue Coq-Héron

LUCIEN MARPON
4 à 7
Galeries de l'Odéon

25 centimes
35 CENTIMES RENDU FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE.

Troisième édition — 1865

430587

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

COLLECTION DES MEILLEURS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

CHEFS-D'ŒUVRE

DE

PAUL-LOUIS COURIER

> Mes principes sont qu'*entre deux points la ligne droite est la plus courte*; que *le tout est plus grand que sa partie*; que *deux quantités, égales chacune à une troisième, sont égales entre elles*. Je tiens aussi que *deux et deux font quatre*, mais je n'en suis pas sûr.
>
> P.-L. Courier, *Lettre à messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*

TOME SECOND

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA

PARIS

BUREAUX DE LA PUBLICATION

5, RUE COQ-HÉRON

TROISIÈME ÉDITION — 1865

Digitized by Google

Digitized by Google

635

CHEFS-D'ŒUVRE

DE

PAUL-LOUIS COURIER

PROCÈS DE PAUL-LOUIS COURIER

(Suite)

Ainsi parla Me Berville, avec beaucoup de facilité, de netteté dans l'expression, et assez de force parfois. A ce discours Paul-Louis voulait ajouter quelques mots; mais ses amis l'en empêchèrent, en lui remontrant qu'il n'avait de sa vie parlé en public, et que ce serait un vrai miracle qu'il pût soutenir les regards de toute une assemblée ; qu'ignorant entièrement les convenances du barreau, où s'est établie une sorte de cérémonial, d'étiquette gênante, impossible à deviner, il ferait des fautes dont ses ennemis ne manquéraient pas de profiter, et demeurerait étonné à la moindre contradiction ; qu'il n'avait là pour lui que le public, auquel on imposait silence, dont même il risquait de di-

minuer à son égard la bienveillance par une harangue mal dite, peu entendue, interrompue; que les gens de lettres, qui avaient tenté cette épreuve avec moins de désavantage, s'en étaient rarement bien tirés; qu'il ne devait pas se flatter, pour avoir su écrire quelques brochures passables, de pouvoir aussi bien se faire entendre de vive voix : ces deux arts n'étant pas seulement fort différents en plusieurs points, mais contraires autant que l'est la concision, qui fait le mérite des écrits, au langage diffus de la tribune; qu'enfin, piqué comme il l'était, et de l'absurdité de l'affaire en elle-même, et du choix des jurés, et de la mauvaise foi du procureur du roi, et de la partialité servile du président, il ne pouvait manquer de s'exprimer vivement, avec peu de mesure, et de gâter sa cause aux yeux de tout le monde. Il se rendit à ces raisons, et prit patience, en enrageant de ne pouvoir au moins répondre, et confondre le mauvais sens de ses accusateurs, chose facile assurément; car s'il n'eût mieux aimé déférer en cela aux conseils des gens sages qui lui veulent du bien, soit par attachement personnel ou conformité de principes, il eût prononcé ce discours, ou quelque chose d'approchant :

Messieurs,

Dans ce que vous a dit M. l'avocat géneral, je comprends ceci clairement. Il désapprouve les termes dont je me suis servi pour désigner la source, respectable selon lui, très impure selon

Digitized by Google

moi, des fortunes de cour, et la manière aussi dont j'ai parlé des grands dans l'imprimé qu'il vous dénonce comme contraire à la morale, scandaleux, licencieux, horrible. Pour moi, aux premières nouvelles d'une pareille accusation à laquelle je m'attendais peu, sûr de mon intention, n'ayant à me reprocher aucune pensée qui méritât ce degré de blâme, je crus d'abord qu'aisément j'avais pu me méprendre sur le sens de quelques mots, et donner à entendre une chose pour une autre, en expliquant mal mes idées. Car, comme savent assez ceux qui se mêlent un peu de parler ou d'écrire, rien n'est si rare que l'expression juste; on dit presque toujours plus ou moins qu'on ne veut dire; et par l'exemple même de M. l'avocat du roi, qui me nomme ici libelliste, homme avide de gain, spéculateur d'injure et de diffamation, vous avez pu juger combien il est plus facile d'accumuler dans un discours ces traits de la haute éloquence, que d'appliquer à chaque chose le ton, le style, le langage qui conviennent exactement.

Je crus donc avoir failli, messieurs, et ne m'en étonnais en aucune façon. Il m'est rarement arrivé, dans ma vie, de lire une page dont je fusse satisfait, bien moins encore d'écrire sans faute. Mais en examinant ceci attentivement, avec des gens qui n'ont nulle envie de me flatter, considérant le tout, et chaque phrase à part, chaque mot, chaque syllabe (je vous dis la pure vérité), nous n'y avons trouvé à reprendre qu'une seule chose, mais grave et fâcheuse vraiment pour l'auteur, une chose dont M. le procureur du roi ne s'est point avisé; c'est que cet écrit n'apprend rien : dans les passages inculpés, ni dans le reste de l'ouvrage, il n'y a rien de nouveau, rien qui n'ait été dit et redit mille fois. En effet, qu'y voit-on ? les vices de la cour, les bassesses, la lâcheté, l'hypocrisie, l'avidité, la cor-

ruption des courtisans. A proprement parler, l'auteur de ce pamphlet est un homme qui crie : Venez, accourez, voyez la malice des singes, le venin des reptiles, et la rapacité des animaux de proie : j'ai découvert tout cela. Que sa naïveté vous amuse un moment, riez-en si vous voulez; mais le condamner après, comme ayant outragé ces classes distinguées de malfaisantes bêtes, l'envoyer en prison, ah ! ce serait conscience.

Pas un mot, messieurs, ne se trouve dans cet imprimé, qui ne soit partout dans les livres que chacun a entre les mains, et que vous approuvez comme bons. Mon avocat vous l'a fait voir par de nombreuses citations ; non-seulement les orateurs, les historiens, les moralistes, mais les prédicateurs et les Pères de l'Eglise, ont dit ces mêmes choses, déjà dites avant vous et connues de tout temps : tellement qu'il paraîtrait bien que l'auteur d'un pareil écrit, si ce n'est ignorance à lui et simplicité villageoise d'avoir cru dignes de l'impression des observations si vulgaires, s'est un peu moqué du public, en lui débitant pour nouveau ce que les moindres enfants savent. Mais quelle loi du Code a prévu ce délit ?

Quant aux expressions qui déplaisent à vous, monsieur le président, à monsieur l'avocat du roi, débauche, prostitution, et autres que je ne feindrais non plus de répéter, c'est une grande question entre les philosophes, de savoir si l'on peut pécher par les paroles, quand le sens du discours en soi n'a rien de mauvais, comme lorsqu'on blâme certains vices en les appelant par leur nom. La dispute est ancienne, et ce sont, notez bien, ce sont les sectes rigides qui croient les mots indifférents. Nous autres, paysans, tenons cette opinion de nos maîtres stoïques, gens de travail jadis. Nous regardons aux actes surtout, au langage peu : le sens dans le

discours, non les termes, nous touche. Mais d'autres pensent autrement, et les sages, suivant la cour, parmi lesquels on peut compter messieurs les procureurs du roi, sont farouches sur les paroles. La morale est toute dans les mots, selon eux, plus sévères que ceux qui la mettent toute dans les grimaces. Ainsi, qu'on joue sur vos théâtres *Georges Dandin* et d'autres pièces où l'adultère est en action, mais où le mot ne se prononce pas, ils n'y voient rien à redire, rien contre la morale publique, et applaudissent à la peinture des vieilles mœurs qu'on veut nous rendre. Moi, que je me trouve là par hasard, homme des champs, dont les paroles vous scandalisent, monsieur l'avocat général, je rougis en voyant représentée, figurée, en public admirée, la dégoûtante débauche, la corruption infecte ; je murmure, et c'est moi qui offense la morale. On me le prouvera bien. Autre exemple : en tous lieux, et même dans les églises, j'entends chanter ici *Charmante Gabrielle*, au grand contentement de tous les magistrats conservateurs des mœurs. Apprenant ce que c'est que cette Gabrielle, je m'écrie aussitôt : Infâme créature, débauchée, prostituée! Là-dessus, réquisitoire, mandat de comparoir. Pour venger la morale, le procureur du roi conclut à la prison. Est-ce le fait ? Oui, messieurs; j'ai parlé des vieilles mœurs qu'on nous prêche aujourd'hui, de la vieille galanterie des cours que l'on nous vante ; sans cacher ma pensée, ni voiler mes paroles, j'ai dit sale débauche, infâme prostitution, et me voilà devant vous, messieurs.

Mais je suis du peuple ; je ne suis pas des hautes classes, quoi que vous en disiez, monsieur le président ; j'ignore leur langage, et n'ai pas pu l'apprendre. Soldat pendant longtemps, aujourd'hui paysan, n'ayant vu que les camps et les champs, comment saurais-je donner aux

vices des noms aimables et polis? Peut-être aussi ne le voudrais-je pas, s'il était en moi de quitter nos rustiques façons de dire, pour vos expressions, vos formules. Dans cet écrit, d'ailleurs, je parle à des gens comme moi, villageois, laboureurs, habitants des campagnes; et si l'on m'imprime à Paris, vous savez bien pourquoi, messieurs; c'est qu'ailleurs il y a des préfets qui ne laissent pas publier autre chose que leur éloge. Les gens pour qui j'écris n'entendent point à demi-mot, ne savent ce que c'est que finesse, délicatesse, et veulent à chaque chose le nom, le nom français. Leur ayant dit maintes fois : Nous valons mieux que nos pères (proposition qui m'a toujours paru sans danger, car elle n'offense que les morts), pour le prouver il m'a fallu leur dire les mœurs du temps passé. J'ai cru faire merveille d'user des termes mêmes de tant d'auteurs qui nous ont laissé des Mémoires; puis il se trouve que ces termes choquent le procureur du roi, qui les approuve dans mes auteurs, et les poursuit partout ailleurs. Pouvais-je deviner cela, prévoir, me douter seulement que des traits délicieux, divins, venant d'une marquise de Sévigné, d'une mademoiselle de Montpensier, ou d'une princesse de Conti, répétés par moi, feraient horreur, et que les propres mots de ces femmes célèbres, loués, admirés dans leurs écrits, dans les miens seraient des attentats contre la décence publique?

Oh! que vous serez bien surpris, bonnes gens du pays, mes voisins, mes amis, quand vous saurez que notre morale, à Paris, passe pour *déshonnête*; que ces mêmes discours, qui là-bas vous semblaient austères, ici alarment la pudeur et scandalisent les magistrats! Quelle idée n'allez-vous pas prendre de la sévérité, de la pureté des mœurs dans cette capitale, où l'on met au rang des vauriens, on interroge sur

la sellette l'homme qui chez vous parut juste, et dont la vie fut au village exempte de simplicité, de paix, de régularité! Tout de bon, messieurs, peut-on croire que cette accusation soit sérieuse? Le moyen de se l'imaginer? où trouver la moindre apparence, le moindre soupçon d'offense à la morale publique, dans un écrit dont le public, non-seulement approuve la morale, mais la juge même trop rigide pour le train ordinaire du monde, et dont plusieurs se moqueraient comme d'un sermon de janséniste, s'il n'était appuyé, soutenu de la pratique et de la vie tout entière de celui qui parle? En bonne foi, je commence à croire qu'il y a du vrai dans ce qu'on m'a dit. Ce sont des gens instruits de vos façons d'agir, messieurs les procureurs du roi, qui m'ont averti de cela. Dans les écrits, vous attaquez rarement ce qui vous déplaît. Quand vous criez à la morale, ce n'est pas la morale qui vous blesse. Ici, après beaucoup d'hésitation, de doute, pour fonder une accusation, vous prenez quelques passages, les plus abominables, les plus épouvantables que vous ayez pu découvrir; et ces passages, les voici : écoutez, de grâce, messieurs; juges et jurés, écoutez, si vous le pouvez, sans frémir, ces horreurs que l'on vous dénonce : *Les prêtres donnent tout à Dieu; les leçons de la cour ne sont pas les meilleures; les préfets quelquefois font des législateurs; nos princes avec nous seraient mieux qu'avec leurs ancêtres.* C'est là ce qui vous émeut, avocats généraux et procureurs du roi! pour cela vous faites tant de bruit! Votre zele s'enflamme, et la fidélité... Non, vous avez beau dire, il y a quelque autre chose; si tout était de ce ton dans le pamphlet que l'on poursuit au nom de la décence et des mœurs, si tout eût ressemblé à ces phrases coupables, on n'y eût pas pris garde, et la morale publique ne serait pas offensée. Prenez, messieurs, ou-

vrez ce scandaleux pamphlet aux passages inculpés, calomnieux, horribles, pleins de noirceur, atroces Vous êtes étonnés, vous ne comprenez pas; mais tournez le feuillet, vous comprendrez alors, vous entendrez l'affaire, vous devinerez bientôt et pourquoi l'on se fâche et d'où vient qu'on ne veut pas pourtant dire ce qui fâche. Feuilletez, messieurs, lisez : *Un prince...* Vous y voilà; *un jeune prince, au collége...* C'est cela même. Que dis-je? il s'agit de morale, de la morale publique ou de la mienne, je crois, ou de celle du pamphlet, n'importe : la morale est l'unique souci de ceux qui me font cette affaire; ils n'ont point d'autre objet, ne voient autre chose; ils chérissent la morale et la cour tout ensemble, l'une et l'autre en même temps. Pourquoi non? Des gens ont aimé la liberté et Bonaparte à la fois *indivis.*

Mais que vous fait cela, vous, messieurs les jurés! vous n'êtes pas de la cour, j'imagine. Etrangers à ses momeries, vous devez vouloir dans vos familles la véritable honnêteté, non pas un jargon, des manières. Conterez-vous, sortant d'ici, à vos femmes, à vos filles : Un homme a osé dire que les dames autrefois, ces grandes dames qui vivaient avec tout le monde, excepté avec leurs maris, étaient d'indignes créatures; il les appelle des prostituées : j'ai puni cet homme-là, je l'ai déclaré coupable; on va le mettre en prison pour la morale? Jurés, si vous leur contez cela, ne manquez pas après de leur faire chanter *Charmante Gabrielle*, et d'ajouter encore : Oui, mes filles, ma femme, cette Gabrielle était une charmante personne. Elle quitta son mari pour vivre avec le roi, et, sans quitter le roi, elle vivait avec d'autres. Aimable friponnerie, fine galanterie, coquetterie du beau monde! Il y a des gens, mes filles, qui appellent cela débauche; ils offensent la morale, et ce sont des coquins qu'il faut mettre en

prison. Evitez, sur toutes choses, les mots, mes filles, les mots de débauche, d'adultère ; et tant que vous vivrez, gardez-vous des paroles qui blessent la décence, le bon ton : ainsi faisait la charmante Gabrielle.

Voilà ce qu'il vous faudra dire dans vos familles, si vous me condamnez ici ; et non-seulement à vos familles, mais à toutes vous recommanderez de tels exemples, de telles mœurs. Autant qu'il est en vous, de la France industrieuse, savante et sage qu'elle est, vous ferez la France galante d'autrefois; chez vous, dans vos maisons, vous prêcherez le vice, en me punissant, moi, de l'avoir blâmé ailleurs. Femmes, quittez ces habitudes d'ordre, de sagesse, d'économie ; tout cela sent le siècle présent. Vivez à la mode des vieilles cours, non comme ces Ninon de l'Enclos, qui restaient filles, ne se mariaient point pour pouvoir disposer d'elles-mêmes, redoutaient le nœud conjugal; mais comme celles qui le bravaient, moins timides, s'engageaient exprès, afin de n'avoir aucun frein, se faisaient épouses pour être libres ; qui... prenons garde d'offenser encore la morale ! comme ces belles dames, enfin, dont la conduite est naïvement représentée dans l'écrit coupable. Il y aura cela de curieux dans votre arrêt, s'il m'est contraire, que ne pouvant nier la vérité de cette peinture des anciennes mœurs (car qu'opposer au témoignage des contemporains?), tout en avouant qu'elles étaient telles, vous me condamneriez seulement pour les avoir appelées mauvaises. Ainsi vous les trouveriez bonnes, et engageriez un chacun à les imiter; chose peu croyable de vous, jurés, à moins que vous n'ayez des grâces à demander, des faveurs, et vos profits particuliers sur la dépravation commune.

Il serait aussi bien étrange qu'ayant loué le présent aux dépens du passé, je n'en pusse être absous par vous, gens d'à présent, par

vous magistrats, qui vivez de notre temps, ce me semble; que vous me fissiez repentir de vous avoir jugés meilleurs que vos devanciers, et d'avoir osé le publier; car cela même est exprimé ou sous-entendu dans l'imprimé qu'on vous dénonce, et où je soutiens, bien ou mal, que le monde actuel vaut au moins celui d'autrefois, ce qui suppose que je vous préfère aux conseillers de chambre ardente, aux juges d'Urbain Grandier, de Fargue, aux Laubardemont, aux d'Oppède, vous croyant plus instruits, plus justes, et même... oui, messieurs, moins esclaves du pouvoir. Est-ce donc à vous de m'en dédire, de me prouver que je m'abusais; et serais-je, par vous, puni de vous avoir estimés trop? J'aurais meilleur marché, je crois, des morts dont j'ai médit, si les morts me jugeaient, que des vivants loués par moi. Tous les écoliers de Ramus, revenant au monde aujourd'hui, conviendraient sans peine que les nôtres en savent plus qu'eux, et sont plus sages; car au moins ils ne tuent pas leurs professeurs. Les dames galantes de Brantôme, en avouant la vérité de ce que j'ai dit d'elles, s'étonneraient du soin qu'on prend de leur réputation. Si j'osais évoquer ici, par un privilége d'orateur, l'ombre du grand Laubardemont, de ce zélé, de ce dévoué procureur du roi en son temps, il prendrait mon parti contre son successeur; il serait avec moi contre vous, monsieur l'avocat général, et vous soutiendrait que vous et nous en tout vivons mieux que nos anciens, comme je l'ai dit, le redis et le dirai, dussiez-vous, messieurs, pour ce délit, me condamner au maximum de la peine. Mais n'en faites rien, et plutôt écoutez ce que j'a oute ici : J'ai employé beaucoup d'étude à connaître le temps passé, à comparer les hommes et les choses d'autrefois avec ce qui est aujourd'hui, et j'ai trouvé, foi de paysan, j'ai trouvé que tout va mieux mainte-

nant, ou moins mal. Si quelques-uns vous disent le contraire, ils n'ont pas, comme moi, compulsé tous les registres de l'histoire, pour savoir à quoi s'en tenir. Ceux qui louent le passé ne connaissent que le présent.

Ainsi de la morale, messieurs : c'est moi qu'il en faut croire là-dessus, et non pas le procureur du roi. J'en sais plus que lui sans nul doute, et mon autorité prévaut sur la sienne en cette matière. Pourquoi ? Par la même raison que je viens de vous dire, l'étude, qui fait que j'en ai plus appris, et par d'autres raisons encore; car la morale a deux parties, la théorie et la pratique. Dans la théorie, je suis plus fort qu messieurs les procureurs du roi, ayant eu plus qu'eux le loisir et la volonté de méditer ce que les sages en ont écrit depuis trois mille ans jusqu'à nos jours. Mes principes.... fiez-vous-en, messieurs, à un homme qui chaque jour lit Aristote, Plutarque, Montaigne, et l'Evangile dans la langue même de Jésus-Christ. Le procureur du roi en dirait-il autant, lui occupé de toute autre chose ? car enfin les devoirs de sa charge, les soins toujours assez nombreux d'une louable ambition, sans laquelle on n'accepte point de tels emplois, et d'autres devoirs qu'impose la société à ceux qui veulent y tenir un rang : visites, assemblées, jeux, repas, cérémonies, tant de soucis, d'amusements, laissent peu de temps à l'homme en place pour s'appliquer à la morale, que j'étudie sans distraction. Je dois la savoir, et la sais mieux, n'en doutez pas; et voilà pour la théorie. Quant à la pratique, ma vie laborieuse, studieuse, active, chose à noter, et contemplative en même temps; ma vie aux champs, libre de passions, d'intrigues, de plaisirs, de vanités, me donnerait trop d'avantages dans quelque parallèle que ce fût ; et je puis, je dois même dire que je ferais honneur à ceux avec qui je me com-

parerais, fût-ce même avec vous, monsieur le procureur du roi. Oui, sur ce banc où vous m'amenez, et où tant d'autres se sont vus condamner à des peines infâmes, sur ce banc même, je vous le dis, ma morale est au-dessus de la vôtre à tous égards, sous quelque point de vue qu'il vous plaise de l'envisager; et si l'un de nous en devait faire des leçons à l'autre, ce ne serait pas vous qui auriez la parole : par où j'entends montrer seulement que je ne me tiens point avili de l'espèce d'injure que je reçois, et dont la honte, s'il y en a, est et demeurera toute à ceux qui s'imagineraient m'outrager.

En effet, le monde ne s'abuse point, et les sentences des magistrats ne sont flétrissantes qu'autant que le public les a confirmées. Caton fut condamné cinq fois; Socrate mourut comme ayant offensé la morale. Je ne suis Caton, ni Socrate, et sais de combien il s'en faut. Toutefois, me voilà dans le même chemin, poursuivi par les hypocrites et les flatteurs de la puissance. Quel que soit votre arrêt, messieurs, et ceci, j'espère, ne sera point pris en mauvaise part, oui, messieurs, je veux qu'on le sache, et regrette qu'il n'y ait ici plus de gens à m'écouter, en respectant votre jugement, je ne l'attends pas néanmoins pour connaître si j'ai bien fait. J'en aurais pu douter avant ce qui m'arrive, n'ayant encore que la conscience de mon intention. Mais par le mal que l'on me veut, je comprends que mon œuvre est bonne. Aussi n'aurais-je fâché personne, si personne ne m'eût applaudi. La voix publique, se déclarant autant qu'elle le peut aujourd'hui, m'apprend ce que je dois penser, et ce que sans doute vous pensez avec tout le monde, de l'écrit qu'on accuse devant vous. Parmi tant de gens qui l'ont lu, de tout âge, de toute condition, j'ajoute même encore et de toute opinion. je n'ai vu nul qui ne m'en parût satisfait quant

à la morale, et, grâce au ciel, je suis d'un rang, d'une fortune qui ne m'exposent point à la flatterie. Une chose donc fort assurée, dont je ne puis faire aucun doute, c'est que le public m'approuve, me loue. Si cependant, messieurs, vous me déclarez coupable, j'en souffrirai de plus d'une façon, outre le chagrin de n'avoir pu vous agréer, comme à tant d'autres; mais j'aime mieux qu'il soit ainsi, que si le contraire arrivait et que je fusse absous par vous, coupable aux yeux de tout le monde.

Voilà ce que Paul-Louis voulait dire. Ces paroles, et d'autres qu'il eût pu ajouter, n'eussent pas été perdues peut-être : car, en de tels débats, la voix de l'accusé a une grande force; mais peut-être aussi n'eût-il pas empêché par là les jurés de le condamner, comme ils ont fait, unanimement et quasi sans délibérer, tant le fait leur parut éclairci par la lumineuse harangue de M. l'avocat général. Le président posa deux questions : Paul-Louis est-il coupable? Oui. Bobée est-il coupable? Non. La cour renvoie Bobée, condamne Paul-Louis à deux mois de prison et 200 fr. d'amende. Appel en cassation. Si le pourvoi est admis, l'accusé parlera, et touchera des points qui sont encore intacts dans cette affaire vraiment curieuse.

COLLECTION

DE

LETTRES ET ARTICLES PUBLIÉS DANS DIFFÉRENTS JOURNAUX

(1822 — 1824)

COURRIER FRANCAIS. — 23 mai 1822

LETTRE EN RÉPONSE A UN ARTICLE DU « DRAPEAU BLANC » INSÉRÉ DANS LE NUMÉRO DU 14 MAI 1822

Au rédacteur du Drapeau Blanc

Monsieur,

Je lis dans votre journal qu'aux élections de Chinon, M. le marquis d'Effiat a obtenu deux cents vingt voix, et que son concurrent (c'est moi, sans vanité, que vous nommez ainsi) en a eu cent soixante. Cela peut être vrai, je ne le conteste point; j'aime mieux m'en rapporter, comme vous avez fait, aux scrutateurs choisis par M. le marquis : mais, de grâce, corrigez cette façon de parler. Je ne fus concurrent de personne à Chinon, n'ayant nulle part concouru, que je sache, avec qui que ce soit; je n'ai demandé ni souhaité d'être député; non que je ne tinsse à grand honneur d'être *vraiment élu*, comme dit Benjamin Constant; mais diverses raisons me le faisaient plutôt craindre que désirer :

les périls de la tribune, l'appréhension fondée de mal remplir l'attente de ceux qui me croyaient capable de quelque chose pour le bien général; plus que tout, l'embarras d'être d'une assemblée où je n'aurais pu me taire en beaucoup d'occasions sans trahir mon mandat, ni parler sans risquer d'outrepasser la mesure de ce qui s'y peut dire : vous m'entendez assez. Pour M. le marquis, de tels inconvénients n'étaient point à redouter. Il sera dispensé de parler, et peut opiner du bonnet, chose qui ne m'eût pas été permise. Il n'aura qu'à recueillir les fruits de sa nomination; c'est pour lui une bonne affaire; aussi s'en était-il occupé de longue main, avec l'attention et le soin que méritait la chose. Il a heureusement réussi, aidé de toute la puissance du gouvernement de son pouvoir comme maire du lieu, de son influence comme président, de sa fortune considérable; tandis que moi, son concurrent, pour user de ce mot avec vous, moi, laboureur, je n'ai bougé de ma charrue.

Quelques personnes, dont l'estime ne m'est nullement indifférente, m'ont blâmé de cette tranquillité. On n'exigeait pas de moi de tenir table ouverte comme un riche marquis, de loger, défrayer, nourrir et transporter à mes dépens les électeurs; mais on voulait qu'au moins je parusse à Chinon. Un homme de grand sens[1], qui s'est rendu célèbre en enseignant et pratiquant la philosophie, a dit à ce sujet qu'il ne donnerait sa voix, s'il était

Le professeur Cousin.

électeur, qu'à quelqu'un qui la demanderait, à un candidat déclaré : je n'ai pu savoir ses raisons. Il en a sans doute, et de fort bonnes. Quant à moi, le raisonnement n'est pas ce qui me guide en cela ; c'est une répugnance invincible à postuler, solliciter : j'ai pour moi des exemples, à défaut de raisons. Montaigne et Bodin furent tous deux députés aux états de Blois sans l'avoir demandé. Pareille chose est arrivée de nos jours, en Angleterre, à Samuel Romilly, et, je pense aussi, à Sheridan. Voilà de graves autorités ; vous me citerez Caton, qui demanda le consulat : ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux ; on lui préféra Vatinius, le plus grand maraud de ce temps-là. Mon désappointement, si j'eusse brigué comme Caton, serait moins fâcheux que le sien. M. le marquis d'Effiat est un honnête homme, et même je crois ses scrutateurs de fort honnêtes gens aussi.

D'ailleurs je suis élu, dans le sens de Benjamin ; je suis vraiment élu, comme vous allez voir ; car aux cent soixante voix que m'accorde le bureau de M. le marquis d'Effiat, si vous ajoutez celles des électeurs absents par différentes causes, qui tous étaient miens sans nul doute, et puis les voix de ceux des électeurs présents qui n'osèrent, sous les yeux de M. le marquis, écrire un autre nom que le sien, de ceux qui, ne sachant pas lire... de ceux encore... Mais que sert ? Voilà déjà bien plus que la majorité. Je puis donc dire que je suis l'élu du département, et que M. le marquis est l'élu des ministres. Cela vaut mieux pour lui, je crois ; l'autre me

convient davantage. Que si, sortant un peu de la salle électorale, nous prenions les votes de ceux qui payent moins de cent écus, ou n'ont pas trente ans d'âge, parmi ceux-là, monsieur, j'aurais beaucoup de voix. En effet, les amis de M. le marquis se trouvaient là tous dans cette salle, où pas un d'eux ne manqua de se rendre ; gens dont la grande affaire, l'unique affaire, était l'élection du marquis. Au lieu que mes amis à moi, dispersés, occupés ailleurs, dans les champs, dans les ateliers, partout où se faisait quelque chose d'utile, n'étaient qu'en petite partie : la millième partie ne se trouvait pas là présente. J'ai pour amis tous ceux qui ne mangent pas du budget, et qui, comme moi, vivent de travail. Le nombre en est grand dans ce pays, et augmente tous les jours. En un mot, s'il faut vous le dire, mes amis ici sont dans le peuple ; le peuple m'aime : et savez-vous, monsieur, ce que vaut cette amitié ? Il n'y en a point de plus glorieuse ; c'est de cela qu'on flatte les rois. Je n'ai garde, avec cela, d'envier au marquis la faveur des ministres, et ses deux cent vingt voix, pour lesquelles je ne donnerais pas, je vous assure, mes cent soixante, non quêtées, non sollicitées.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Véretz, le 18 mai.

COURRIER FRANÇAIS. — 1er février 1823.

(Le public entendit mal cette lettre : on y chercha des allusions qui n'y étaient pas. Ce fut la faute de l'auteur : le public ne peut avoir tort. Il s'agit d'un fait véritable, le procès de Paul-Louis Courier contre certains chasseurs anglais. Cette affaire fut arrangée par l'entremise de quelques amis.)

Au rédacteur du Courrier Français.

Monsieur,

Apparemment vous savez, comme tout le monde, mon procès avec cet Anglais qui est venu chasser dans mes bois. Vous serez bien aise d'apprendre que nous nous sommes accommodés. La chose fait grand bruit; on ne parle que de cela depuis le Chêne-Fendu jusqu'à Saint-Avertin; et, comme il arrive toujours dans les affaires d'importance, on parle diversement. Les uns disent que j'ai bien fait d'entendre à un arrangement; que la paix vaut mieux que la guerre; que l'Angleterre est à ménager dans les circonstances présentes; qu'on ne sait ce qui peut arriver. Mais d'autres soutiennent que j'ai eu tort d'épargner ces coureurs de renards; qu'il en fallait faire un exemple; qu'il y va du repos de toute notre commune. Pour moi, c'était mon sentiment; aussi l'avais-je fait assigner, et j'allais parler de la sorte devant les juges :

« Messieurs, d'après le procès-verbal qu'on vient de mettre sous vos yeux, vous voyez de quoi il s'agit. Monsieur Fisher, Anglais,

cité devant vous plusieurs fois pour avoir chassé sur les terres de différents particuliers, autant de fois condamné, paye l'amende, et se croit quitte envers ceux dont il a violé la propriété. C'est une grande erreur que cela, et vous le sentirez, j'espère. Outre que ceux même qui reçoivent de lui quelque argent ne sont point par là satisfaits, plusieurs ne reçoivent rien, et souffrent par son fait ; car nos terres, comme vous savez, étant, grâce à Dieu, divisées en une infinité de petites portions, et les héritages mêlés, avec ses chiens et ses piqueurs, il ravage les champs de cent cultivateurs, ou de mille peut-être, et n'en dédommage qu'un seul qui a le temps et les moyens de lui faire un procès, c'est-à-dire le riche. Celui qui ne possède qu'un arpent, un quartier, raccommode sa haie comme il peut, refait son fossé ; le blé foulé cependant ne se relève pas, ni la vigne froissée ne reprend son bourgeon. Le bonhomme disait, du temps de la Fontaine : *Ce sont là jeux de princes*, et on le laissait dire; mais aujourd'hui les princes mêmes ne se permettent plus de pareils jeux ; et l'on m'assure qu'en Angleterre, dans son pays, M. Fisher ne ferait pas ce qu'il fait ici. Je ne sais et ne veux point trop examiner ce qui en est; mais vous y pourrez réfléchir, et m'entendez à demi-mot. Votre pensée, sans doute, n'est pas qu'on doive tout endurer de messieurs les Anglais, et qu'ils puissent ici, chez nous, ce qu'ils n'osent chez eux ni ailleurs.

« Vous jugerez celui-ci d'après nos lois francaises; vous ne sauriez guère faire au-

trement; et la chose même semble juste au premier coup d'œil. Cependant il y a beaucoup à dire. Si j'allais, moi Francais, en Angleterre chasser sur les terres de M. Fisher, ne croyez pas, messieurs, que je fusse jugé d'après la loi commune, ainsi qu'un Anglais natif. Les étrangers, en ce pays-là, sont tolérés, non protégés; une loi est établie pour eux: contre eux serait plutôt le mot. En vertu de cette loi, qu'on appelle *alien-bill*, si on faisait là quelque sottise, comme de courir avec une meute à travers vignes et guérets (il n'y a point de vignes, je le sais bien, faute de soleil, en Angleterre; mais je parle par supposition), si je commettais là de semblables dégâts, d'abord on me punirait d'une peine arbitraire, selon le bon plaisir du juge; puis je serais banni du royaume, ou, pour mieux dire, déporté: cela s'exécute militairement. L'étranger qui se conduit mal ou déplaît, on le prend, on le mène au port le plus proche, on l'embarque sur le premier bâtiment prêt à faire voile, qui le jette sur la première côte où il aborde. Voilà comme on me traiterait si j'allais chasser sur les terres de M. Fisher, ou même, sans que j'eusse chassé, si M. Fisher témoignait n'être pas content de moi dans son pays. Pour un même délit, on distingue les étrangers des nationaux; on ne punit point l'un comme l'autre. Et quoi de plus juste, en effet? Puis-je, avec mon hôte, en user comme je ferais avec mes enfants? Si mon hôte casse mes vitres, je les lui fais payer, je le bats, je le chasse; mon fils, je le gronde seulement. Vous comprenez la diffé-

rence, grande sans doute, et cette loi admirable de l'*alien-bill* que je voudrais voir appliquer à M. Fisher, non pas les nôtres, faites pour nous. De notre part, ce serait justice, réciprocité, représailles; non pas le faire jouir avec nous des bénéfices d'une société dont il ne supporte aucune charge. Soyons, si vous voulez, plus polis que les Anglais, afin de conserver le caractère national; ne chassons pas M. Fisher. Sans l'embarquer ni le conduire où peut-être il n'aurait que faire, prions-le de s'en aller et ne point revenir; enfin, délivrons-nous de lui, qui trouble l'ordre de céans. Si vos pouvoirs, messieurs, ne s'étendent pas jusque-là, c'est un grand mal, et c'est le cas de demander une loi exprès. J'en veux bien faire la pétition au nom de toutes nos communes, et m'offre pour cela volontiers, quelque danger qu'il puisse y avoir, comme je le sais par expérience, à user de ce droit aujourd'hui. »

J'avais ce discours dans ma poche, et l'aurais lu au tribunal, sans y changer une syllabe; car lorsqu'il faut improviser, j'appelle mon ami Berville. Mais comme je montais l'escalier, plus animé, plus échauffé que je ne le fus jamais, l'Anglais vint à moi, me parla, me fit parler par des personnes auxquelles on ne peut rien refuser. Que voulez-vous? Ma foi, monsieur, l'affaire en est demeurée là. J'en suis fâché, lorsque j'y pense; car enfin l'intérêt de toute la commune a cédé, en cette rencontre, aux recommandations, sollicitations de femmes, d'amis, que sais-je? C'est, je crois, la première fois que cela soit ar-

rivé en France, et sans doute ce sera la dernière.

Je suis, monsieur, etc.

COURRIER FRANÇAIS. — 4 octobre 1823.

A monsieur le Rédacteur du Courrier Français.

Monsieur,

Dans une brochure publiée sous mon nom en pays étranger on attaque des gens que je ne connais point, et d'autres que j'honore. L'imposture est visible ; peu de personnes, je crois, y ont été trompées. Cependant je vous prie, à telle fin que de raison, de vouloir bien déclarer que cet écrit n'est pas de moi. On y parle de grands, ce que je ne fais point sans quelque nécessité ; on y blâme le gouvernement d'actes, selon moi, pernicieux. En ce sens je pourrais être auteur de la brochure ; mais on blâme en ennemi, ce n'est pas ma manière ; je suis aussi loin de haïr que d'approuver le gouvernement dans la marche qu'il suit ; je n'en espère pas de sitôt un meilleur, et le crois moins mauvais que ceux qui l'ont précédé.

Annoncez, je vous prie, ma traduction de *Longus*, qui s'imprime à présent, corrigée, terminée ; c'est un joli ouvrage, un petit poëme en prose, où il s'agit de moutons, de bergers, de gazons. La première édition fut

saisie à Florence par ordre de l'empereur Napoléon le Grand : j'imprimai le grec à Rome ; il fut saisi de même. Revenu à Paris quand il n'y eut plus d'empereur, et toujours occupé de Chloé, de ses brebis, je retouchais ma version, lorsqu'on me mit en prison à Sainte-Pélagie : ce fut là que je fis ma seconde édition. La troisième va bientôt paraître chez Merlin, quai des Augustins, beau papier, impression de Didot.

J'ai l'honneur, etc.

CONSTITUTIONNEL. — 8 octobre 1823.

A monsieur le Rédacteur du Constitutionnel.

Monsieur,

Parlez un peu, je vous prie, dans vos feuilles, de ma belle traduction d'*Hérodote*, fort belle suivant mon opinion. Des personnes habiles, sur un premier essai qui parut l'an passé, en ont dit leur avis, qui n'est pas tout à fait d'accord avec le mien. Je leur réponds aujourd'hui par un autre fragment traduit du même auteur, avec une préface où je défends ma méthode, expose mes principes, montrant d'une façon claire et incontestable que j'ai raison contre la critique, dont pourtant je tâche de profiter : *Croire conseil* est ma devise.

Annoncez l'édition des *Cent Nouvelles nou-*

velles, à laquelle je travaille avec M. Merlin, jeune libraire instruit, qui m'est d'un grand secours, soit pour la collation des premiers imprimés et des vieux manuscrits, soit dans les recherches qu'exigent ma préface et mes notes: mes notes font un volume. J'essaye sur ce texte de comparer nos mœurs à celles de nos pères; matière délicate, sujet intéressant, où il est malaisé de contenter tout le monde.

Qui vous empêcherait de dire un mot, en passant, de ma traduction de *Longus*, corrigée, terminée enfin selon mon petit pouvoir? Elle se vend chez Merlin; et celle-là, monsieur, on ne l'a point critiquée; mais on a fait bien pis, on l'a persécutée. La première édition fut saisie à Florence; je fis la seconde en prison à Sainte-Pélagie; la troisième va paraître.

A propos de prison et de Sainte-Pélagie, vous pourriez dire encore que je n'ai aucune part à certaines brochures qui mènent là tout droit, imprimées sous mon nom en pays étranger. On y parle d'un prince, dont certes je n'oserais faire un éloge public, bien que sa vie, ses mœurs, ses sentiments connus, méritent à mon gré toute sorte de louanges; mais c'est le grand chemin de Sainte-Pélagie, et j'en sais des nouvelles. Dans ces écrits, on blâme des choses sur lesquelles je dis peu ma pensée, parce qu'il y a du danger; et quand je veux la dire, j'emploie d'autres termes. Je puis blâmer quelquefois, mais non pas en ennemi, ce que fait le gouvernement, dont, en un certain sens, je suis toujours content, car c'est Dieu qui gouverne, ce ne sont pas les

hommes. Ainsi le monde est bien, et tout va pour le mieux quand je ne suis pas en prison.

Agréez, etc.

CONSTITUTIONNEL. — Paris, 14 octobre 1823.

A monsieur le Rédacteur du Constitutionnel.

Monsieur,

Conseillez-moi, je vous prie, dans un cas extraordinaire. Je serai bref, la vie est courte.

J'étais ici ; on me cite là-bas, à Tours, lieu de mon domicile, devant un juge d'instruction. Je vais là-bas ; on me dit que le dossier, les pièces (vous entendez cela, j'imagine), sont retournés à Paris. Je reviens, et fais demander au parquet, par mon avocat, à qui, des juges d'instruction, mon affaire se trouve renvoyée ; on refuse de lui répondre. Ainsi, me voilà sans savoir par qui je dois être jugé, ou interrogé seulement; car je ne pense pas que la chose puisse aller plus loin. Il s'agit, m'a-t-on dit, de mauvaises brochures auxquelles je n'ai, monsieur, non plus de part que vous, quoiqu'on y ait mis mon nom. Quel avis me donnerez-vous *dedans cette occurence*, comme dit le grand Corneille? D'attendre; car que faire? Mais il est bon que ceux qui me doivent juger sachent que je les cherche; ils l'apprendront si cette feuille tombe entre leurs mains.

J'ai l'honneur, etc.

CONSTITUTIONNEL. — 18 octobre 1823.

Nos abonnés de Tours sont priés de faire lire l'article suivant à madame Courier, femme de Paul-Louis, vigneron.

« Envoie-moi, ma chère amie, six chemises et six paires de bas. Point de lettre dans le paquet, afin qu'il me puisse parvenir. Je sais que tu ne reçois pas les miennes, et que tu t'inquiètes fort. Sois tranquille, il y a dans ce monde plus de justice que tu ne crois. Je ne suis ni mort, ni malade, ni en prison pour le moment.

» Adieu. Ton mari.

Idem. — 1er novembre 1828.

M. Courier, avant-hier, allant dîner chez ses amis, fut arrêté en pleine rue par plusieurs agents de police, et conduit en fiacre à l'hôtel de la Préfecture. Là, d'abord on l'interrogea sur ses noms, prénoms, qualités, sa demeure, les mois de son séjour à Paris. Il satisfit à tout, et fut mis en dépôt (c'est le mot) à la salle Saint-Martin. M. Courier, l'homme du monde le moins propre à être en prison, goûte peu la salle Saint-Martin, qu'il n'a pas trouvée cependant un lieu si terrible qu'on le dit Seul dans une chambre passable, il a dormi dans un bon lit : même le porte-clefs semblait assez bonhomme, causeur et communicatif. Le len-

demain, qui était hier, M. Courier fut entendu, sur des écrits qu'on lui impute, par un des juges d'instruction. Visite faite de ses papiers, dans l'appartement qu'il occupe, rien ne s'y est trouvé suspect. Il se loue fort en général du procédé de ces messieurs. On ne saurait être écroué avec plus de civilité, interrogé plus sagement, ni élargi plus promptement qu'il n'a été.

JOURNAL DU COMMERCE. — 3 novembre 1823.

Au rédacteur de la Quotidienne.

Vous parlez de moi, monsieur, dans une de vos feuilles, et paraissez peu informé de ce qui me touche. Vous dites que *Paul-Louis, vigneron*, moi-même, votre serviteur, *en suite de petits démêlés avec la justice, fut quelque temps en prison à Sainte-Pélagie;* et puis ajoutez : *Nous le savons bien.* Non, vous le savez mal, monsieur ; et cela n'est pas surprenant, qu'ayant à parler de tant de choses, de tant de gens, vous vous mépreniez, et trompiez quelquefois le public. Sur votre parole, il va croire que j'ai fait des tours de Scapin, dont on m'a justement puni. C'est ce que vous pensez ou donnez à penser par de telles expressions. La vérité m'oblige de vous apprendre, monsieur, que le cas était bien plus grave pour lequel je fus condamné, l'affaire autrement scandaleuse. Il ne s'agissait pas de quelques peccadilles, mais d'un outrage fait

à la morale publique. Oui, monsieur, je l'avoue et le déclare ici, afin que mon exemple instruise. Je fus en prison deux mois à Sainte-Pélagie, par l'indulgence des magistrats, pour avoir outragé la morale publique, crime de Socrate, comme vous savez. Sur la morale particulière, un peu différente de l'autre, je n'ai eu de démêlés avec qui que ce soit, et même n'entends point dire qu'on me reproche rien.

A ce propos, monsieur, un doute m'est venu souvent à l'esprit; question purement littéraire, que vous me pourrez éclaircir. M. de Lamartine, dont vous me louez les ouvrages, me semble avoir pris dans nos lois une bonne partie de son style, ou bien nos lois ont été faites en style de M. de Lamartine, celles au moins qui ne sont pas vieilles. Outrager la morale publique, est une phrase tout à fait dans le goût des *Méditations*, et hors de ce commun langage que le monde parle et entend; elle s'applique à bien des choses. Si le ministre des finances fait quelque faute dans ses calculs, un de nos députés lui dira qu'il outrage l'arithmétique publique. Nos Codes sont des odes. Enfin, sur une loi si sagement écrite, le tribunal, requis du procureur du roi, mes réponses ouïes, sur ce délibéré, m'envoya en prison deux mois. Ce fut bien fait, et n'ai garde de m'en plaindre.

A quelque temps de là, pour un acte pareil, qui semblait récidive, on me remit en jugement. Le procureur du roi, défenseur vigilant de la morale publique, demandait contre moi treize mois de prison et mille écus

d'amende. Le cas parut aux juges seulement répréhensible, et ils me renvoyèrent blâmé, mais moins coupable que la première fois. On ne peut devenir tout à coup homme de bien. Voilà, monsieur, la vérité que vous devez à vos lecteurs, au sujet de mes démêlés avec la justice.

Mais, sur un autre point, vous me chagrinez fort, en me prêtant des termes et des façons de dire dont je n'usai jamais. Selon vous, je me plains de certaines brochures imprimées sous mon nom, *dans l'étranger*, dites-vous; et vous notez ces mots. Monsieur, excusez-moi, je n'ai pas dit ainsi; vous êtes de la cour, et parlez comme vous voulez, avec pleine licence et liberté entière. Nous, gens de village, sommes tenus de parler français, pour n'être point repris; et nous disons qu'une brochure s'imprime *en pays étranger*. Du moins, c'est ainsi qu'on s'exprime généralement à Larçay, Cormery, Ambillon, Montbazon, et autres lieux que je fréquente.

Vous changez encore mes paroles, quand vous me faites dire, monsieur, qu'il y a un prince dont les sentiments me sont connus, à moi vigneron! Y pensez-vous? Corrigez cela, s'il vous plaît, et de vos quatre mots n'en effacez pas trois, comme le veut Boileau, mais un; et vous direz, en toute vérité, que les sentiments de ce prince sont connus, c'est-à-dire publics, et que personne ne les ignore. Il croit, par exemple, que les princes sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les princes; sentiment moins bizarre que vous ne l'imaginez, vous autres courti-

sans. Il n'est ni le premier ni le seul de sa maison à penser de la sorte, si les bruits en sont vrais.

Etes-vous plus exact et mieux instruit, monsieur, quand vous nous assurez que M. le duc d'Orléans part pour l'Angleterre? J'ai foi à vos discours, où le mensonge n'entre point; *le ciel n'est pas plus pur*... Mais à ceci je vois bien peu de vraisemblance. On sait, et c'est encore une chose connue, qu'il aime son pays et n'en sort pas volontiers, ayant pour cela moins de raisons qu'en aucun temps, comme vous dites, lorsqu'il voit une guerre d'abord mal entreprise... être heureusement terminée.

Rare bonheur si, en effet, elle est terminée sans qu'il nous en coûte autre chose que des millions et quelques hommes! L'état-major est sain et sauf . Remarquez-vous, monsieur, comme il y a peu de guerres à présent, et dans ces guerres peu de combats? Jamais on n'a moins massacré. Cependant, vous me l'avouerez, jamais on n'a tant raisonné, tant lu, tant imprimé; ce qui me ferait quasi croire que le raisonnement et la lecture ne sont pas cause de tous maux, comme des gens ont l'air de se l'imaginer. Nous en voilà au point que les révolutions se font sans tuer personne et les guerres presque sans batailles. Si les contre-révolutions se pouvaient adoucir de même, ce serait un grand changement et amendement; qu'en dites-vous? Le faut-il espérer, à moins que ceux qui les font ne se mettent à lire? mais ils haïssent les livres. Ils ne voulurent point de

l'Evangile lorsqu'il parut, et le combattent dans la Grèce. Malgré eux, l'Evangile, mis en langue vulgaire, fut entendu de tous. Par lui, peut-être, eux-mêmes enfin s'humaniseront quelque jour et consentiront les derniers à vivre et laisser vivre: mais cependant voilà passées une dizaine d'années sans beaucoup de carnage dans le monde; ce qu'on n'avait guère vu encore, si ce n'est sous les Antonins, quand la philosophie régnait.

P. S. — Pourrez-vous m'apprendre, monsieur, si M. l'abbé de Lamennais continue son *Indifférence en matière de religion*, ouvrage auquel je m'intéresse? Le temps ne saurait lui manquer, car je le crois quitte à présent de ses fonctions de journaliste. Ses actions sont vendues, tous ses comptes réglés avec ses associés. Un petit mot là-dessus dans votre prochain numéro me satisferait extrêmement.

Note du rédacteur. —L'auteur de cet écrit est homme de bon sens et sur bien des choses nous paraît penser assez juste. Mais il vit loin du monde et ignore la mesure de ce qui se peut dire. En publiant sa lettre, nous en avons retranché quelques phrases et des mots que ceux qui connaissent son style n'auront nulle peine à suppléer.

CONSTITUTIONNEL. — 4 mars 1824.

ANNONCE

Pamphlet des pamphlets, par Paul-Louis Courier, vigneron ; brochure où il n'est point

question des élections. On a fort engagé l'auteur à publier son opinion sur ce qui se passe actuellement, et ce qu'il a vu de curieux aux assemblées électorales du département d'Indre-et-Loire. Il s'y est refusé, vu la difficulté de parler de ces choses avec modération et en termes décents. Dix ans de Sainte-Pélagie ne lui pouvaient manquer, dit-il, s'il eût touché cette matière; et c'est même pour s'en distraire qu'il a composé la brochure que nous annonçons sur une thèse générale, sans aucune allusion aux affaires présentes, de peur d'inconvénient.

Idem. — 7 mars 1824.

Plusieurs libraires auraient envie d'imprimer le *Pamphlet des pamphlets*, par Paul-Louis Courier, vigneron ; mais aucun n'ose s'en charger. Les uns refusent, d'autres promettent, ou même commencent et n'achèvent pas, tant l'entreprise leur paraît hardie, périlleuse, scabreuse. Ce n'est pas pourtant qu'ils voient rien, dans cet écrit, qui dût fâcher monsieur le procureur du roi, et leur attirer des affaires, si l'on agit légalement ; mais le nom de l'auteur les effraye. Ils s'imaginent, on ne sait pourquoi, que Paul-Louis ne sera pas traité comme un autre, et que, quelque bien qu'il puisse dire, on le poursuivra au nom de la morale publique, lui, ses libraires et imprimeurs. Pour les rassurer, il a fait de grandes coupures, et retranché de cet opuscule tout ce qui regardait les jésuites, dix pages des mœurs de la cour, tout

le chapitre intitulé : *Obligations d'un député ministériel*, avec cette épigraphe de saint Paul : *La viande est pour le ventre, le ventre est pour la viande;* une magnifique apostrophe aux abbés universitaires, deux paragraphes sur la Sorbonne (grand dommage, car ce morceau était travaillé avec soin), et sa péroraison entière sur l'état actuel de l'Espagne. Au moyen de ces sacrifices, qui coûtent tant à un auteur, il espère que son ouvrage, réduit à moitié environ, cessera d'être la terreur des libraires et des imprimeurs, et qu'il pourra paraître enfin, Dieu aidant, la semaine prochaine.

PÉTITION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

POUR

LES VILLAGEOIS QUE L'ON EMPÊCHE DE DANSER

(1820)

Messieurs,

L'objet de ma demande est plus important qu'il ne semble; car bien qu'il ne s'agisse, au vrai, que de danse et d'amusements, comme d'une part ces amusements sont ceux du peuple, et que rien de ce qui le touche ne vous peut être indifférent; que d'autre part, la religion s'y trouve intéressée, ou compromise, pour mieux dire, par un zèle mal entendu, je pense, quelque peu d'accord qu'il puisse y avoir entre nous, que tous vous jugerez ma requête digne da votre attention.

Je demande qu'il soit permis, comme par le passé aux habitants d'Azai, de danser le dimanche sur la place de leur commune, et que toutes défenses faites, à cet égard, par le préfet, soient annulées.

Nous y sommes intéressés, nous, gens de Véretz, qui allons aux fêtes d'Azai, comme ceux d'Azai viennent aux nôtres. La distance des deux clochers n'est que d'une demi-lieue environ : nous n'avons point de plus proches ni de meilleurs voisins. Eux ici, nous chez eux, on se traite tour à tour, on se divertit le dimanche, on danse sur la place, après midi, les jours d'été. Après midi viennent les violons et les gendarmes en même temps ; sur quoi j'ai deux remarques à faire.

Nous dansons au son du violon ; mais ce n'est que depuis une certaine époque. Le violon était jadis réservé aux bals des honnêtes gens ; car d'abord il fut rare en France. Le grand roi fit venir des violons d'Italie, et en eut une compagnie pour faire danser sa cour gravement, noblement, les cavaliers en perruque noire, les dames en vertugadin. Le peuple payait ces violons, mais ne s'en servait pas ; dansait peu, quelquefois au son de la musette ou cornemuse, témoin ce refrain : *Voici le pèlerin jouant de sa musette : danse, Guillot ; saute, Perrette.* Nous, les neveux de ces Guillots et de ces Perrettes, quittant les façons de nos pères, nous dansons au son du violon, comme la cour de Louis le Grand. Quand je dis comme, je m'entends ; nous ne dansons pas gravement, ni ne menons, avec nos femmes, nos maîtresses et nos bâtards.

C'est là la première remarque ; l'autre, la voici :

Les gendarmes se sont multipliés en France, bien plus encore que les violons, quoique moins nécessaires pour la danse. Nous nous en passerions aux fêtes du village, et à dire vrai ce n'est pas nous qui les demandons : mais le gouvernement est partout aujourd'hui, et cette *ubiquité* s'étend jusqu'à nos danses, où il ne se fait pas un pas dont le préfet ne veuille être informé, pour en rendre compte au ministre. De savoir à qui tant de soins sont plus déplaisants, plus à charge, et qui en souffre davantage, des gouvernants ou de nous gouvernés, surveillés, c'est une grande question et curieuse, mais que je laisse à part, de peur de me brouiller avec les classes, ou de dire quelque mot tendant à je ne sais quoi.

Outre ces danses ordinaires les dimanches et fêtes, il y a ce qu'on nomme l'assemblée une fois l'an, dans chaque commune, qui reçoit à son tour les autres. Grande affluence ce jour-là, grande joie pour les jeunes gens. Les violons n'y font faute, comme vous pouvez croire. Au premier coup d'archet, on se place, et chacun mène sa prétendue. Autre part on joue à des jeux que n'afferme point le gouvernement : au palet, à la boule, aux quilles. Plusieurs, cependant, parlent d'affaires ; des marchés se concluent, mainte vache est vendue qui n'avait pu l'être à la foire. Ainsi ces assemblées ne sont pas des rendez-vous de plaisir seulement, mais touchent les intérêts du public et de chacun, et le lieu où elles se tiennent

n'est pas non plus indifférent. La place d'Azai semble faite exprès pour cela ; située au centre de la commune, en terrain battu, non pavé, par là propre à toutes sortes de jeux et d'exercices; entourée de boutiques, à portée des hôtelleries, des cabarets; car peu de marchés se font sans boire, peu de contre-danses se terminent sans vider quelques pots de bière; nul désordre, jamais l'ombre d'une querelle. C'est l'admiration des Anglais, qui nous viennent voir quelquefois, et ne peuvent quasi comprendre que nos fêtes populaires se passent avec tant de tranquillité, sans coups de poing comme chez eux, sans meurtres comme en Italie, sans ivres-morts comme en Allemagne.

Le peuple est sage, quoi qu'en disent les notes secrètes. Nous travaillons trop pour avoir temps de penser à mal; et s'il est vrai ce mot ancien, que tout vice naît d'oisiveté, nous devons être exempts de vices, occupés comme nous le sommes six jours de la semaine sans relâche, et bonne part du septième, chose que blâment quelques-uns. Ils ont raison, et je voudrais que ce jour-là toute besogne cessât; il faudrait, dimanches et fêtes, par tous les villages, s'exercer au tir, au maniement des armes, penser aux puissances étrangères, qui pensent à nous tous les jours. Ainsi font les Suisses nos voisins, et ainsi devrions-nous faire, pour être gens à nous défendre en cas de noise avec les forts. Car de se fier au ciel et à notre innocence, il vaut bien mieux apprendre la charge en douze temps et savoir au besoin ajuster un Cosa-

ıe. Je l'ai dit et le redis: laboure", semer à
mps, être aux champs dès le matin, ce
est pas tout : il faut s'assurer la récolte.
ligne tes plants, mon ami, tu provigneras
ın qui vient, et quelque jour, Dieu aidant,
feras du bon vin. Mais qui le boira? Ros-
pschin, si tu ne te tiens prêt à le lui disputer.
ɔus, messieurs, songez-y pendant qu'il en est
mps : avisez entre vous s'il ne conviendrait
ıs, vu les circonstances présentes ou immi-
ɜntes, de vaquer le saint jour du dimanche
ns préjudice de la messe, à des exercices
r'approuve le Dieu des armées tels que le
ıs de charge et les feux de bataillon. Ainsi
ɔurrions-nous employer, avec très grand pro-
: pour l'Etat et pour nous, des moments
ɜrdus à la danse.

Nos dévots toutefois l'entendent autrement.
ɜ voudraient que ce jour là on ne fît rien du
ut que prier et dire ses heures. C'est la
eilleure chose et la seule nécessaire, l'af-
ire du salut. Mais le percepteur est là; il
ut payer et travailler pour ceux qui ne tra-
illent point. Et combien pensez-vous qu'ils
ient à notre charge? enfants, vieillards,
endiants, moines, laquais, courtisans; que
ɜ gens à entretenir, et magnifiquement la
upart! Puis, la splendeur du trône, et puis
Sainte-Alliance; que de coûts, quelles dé-
ɜnses! et pour y satisfaire, a-t-on trop de
ut son temps? Vous le savez d'ailleurs et le
ıyez, messieurs; ceux qui haïssent tant
travail du dimanche veulent des traite-
ents, envoient des garnisaires, augmen-
nt le budget. Nous devons chaque année,

selon eux, payer plus et travailler moins.

Mais quoi? la lettre tue et l'esprit vivifie. Quand l'Eglise a fait ce commandement de s'abstenir à certains jours de toute œuvre servile, il y avait des serfs de liés à la glèbe ; pour eux, en leur faveur, le repos fut prescrit ; alors il n'était saint que la gent corvéable ne chômât volontiers ; le maître seul y perdait, obligé de les nourrir, qui, sans cela, les eût accablés de travail ; le précepte fut sage et la loi salutaire dans ces temps d'oppression. Mais depuis qu'il n'y a plus ni fiefs, ni haubert; qu'affranchis, peu s'en faut, de l'antique servitude, nous travaillons pour nous quand l'impôt est payé, nous ne saurions chômer qu'à nos propres dépens ; nous y contraindre, c'est... c'est pis que le budget, car le budget du moins profite aux courtisans, mais notre oisiveté ne profite à personne. Le travail qu'on nous défend, ce qu'on nous empêche de faire, le vivre et le vêtement qu'on nous ôte par là, ne produisent point de pensions, de grâces, de traitements : c'est nous nuire en pure perte.

Les Anglais, en voyant nos fêtes, montrent tous la même surprise, font tous la même réflexion ; mais, parmi eux, il y en a qu'elles étonnent davantage : ce sont les plus âgés qui, venus en France autrefois, ont quelque mémoire de ce qu'était la vieille Touraine et le peuple des bons seigneurs. De fait, il m'en souvient : jeune alors, j'ai vu, avant cette grande époque où, soldat volontaire de la Révolution, j'abandonnai des lieux si chers à mon enfance, j'ai vu les paysans affamés, dé-

guenillés, tendre la main aux portes et partout sur les chemins; aux avenues des villes, des couvents, des châteaux, où leur inévitable aspect était le tourment de ceux-là même que la prospérité commune indigne, désole aujourd'hui. La mendicité renaît, je le sais, et va faire, si ce qu'on dit est vrai, de merveilleux progrès, mais n'atteindra de longtemps ce degré de misère. Les récits que j'en ferais seraient faibles pour ceux qui l'ont vue comme moi; aux autres, sembleraient inventés à plaisir: écoutez un témoin, un homme du grand siècle, observateur exact et désintéressé ; son dire ne peut être suspect, c'est la Bruyère.

« On voit, dit-il, certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides, nus, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre, qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes; ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Voilà ses propres mots; il parle des heureux, de ceux qui avaient du pain, du travail ; et c'était le petit nombre alors.

Si la Bruyère pouvait revenir, comme on revenait autrefois, et se trouver à nos assemblées, il y verrait non-seulement des faces humaines, mais des visages de femmes et de

filles plus belles, surtout plus modestes que celles de sa cour tant vantée, mises de meilleur goût sans contredit, parées avec plus de grâce, de décence; dansant mieux, parlant la même langue (chose particulière au pays), mais d'une voix si joliment, si doucement articulée, qu'il en serait content, je crois. Il les verrait le soir se retirer, non dans des tanières, mais dans leurs maisons proprement bâties et meublées. Cherchant alors ces animaux dont il a fait la description, il ne les trouverait nulle part, et sans doute bénirait la cause, quelle qu'elle soit, d'un si grand, si heureux changement.

Les fêtes d'Azai étaient célèbres entre toutes celles de nos villages, attiraient un concours de monde des champs, des communes d'alentour. En effet, depuis que les garçons, dans ce pays, font danser les filles, c'est-à-dire, depuis le temps que nous commençâmes d'être à nous, paysans des rives du Cher, la place d'Azai fut toujours notre rendez-vous de préférence pour la danse et pour les affaires. Nous y dansions comme avaient fait nos pères et nos mères, sans que jamais aucun scandale, aucune plainte en fût avenue, de mémoire d'homme ; et ne pensions guère, sages comme nous sommes, ne causant aucun trouble, devoir être troublés dans l'exercice de ce droit antique, légitime, acquis et consacré par un si long usage, fondé sur les premières lois de la raison et du bon sens; car, apparemment, c'est chez soi qu'on a droit de danser: et où le public sera-t-il, sinon sur la place publique ? On nous en chasse néanmoins. Un *fir-*

man du préfet, qu'il appelle arrêté, naguère publié, proclamé au son du tambour, *Considérant*, etc., défend de danser à l'avenir, ni jouer à la boule ou aux quilles sur ladite place, et ce sous peine de punition. Où dansera-t-on? nulle part; il ne faut point danser du tout. Cela n'est pas dit clairement dans l'arrêté de M. le préfet; mais c'est un article secret entre lui et d'autres puissances, comme il a bien paru depuis. On nous signifia cette défense quelques jours avant notre fête, notre assemblée de la Saint-Jean.

Le désappointement fut grand pour tous les jeunes gens, grand pour les marchands en boutique, et autres qui avaient compté sur quelque débit. Qu'arriva-t-il? la fête eut lieu, triste, inanimée, languissante; l'assemblée se tint, peu nombreuse, et comme dispersée çà et là. Malgré l'arrêté, on dansa hors du village, au bord du Cher, sur le gazon, sous la coudrette; cela est bien plus pastoral que les échoppes du marché, de meilleur effet dans une églogue, et plus poétique en un mot. Mais chez nous, gens de travail, c'est de quoi on se soucie peu; nous aimons mieux, après la danse, une omelette au lard, dans le cabaret prochain, que le murmure des eaux et l'émail des prairies.

Nos dimanches d'Azai, depuis lors, sont abandonnés. Peu de gens y viennent de dehors, et aucun n'y reste. On se rend à Véretz, où l'affluence est grande, parce que nul arrêté n'a encore interdit la danse: car le curé de Véretz est un homme sensé, instruit, octogénaire quasi, mais ami de la

jeunesse, trop raisonnable pour vouloir la réformer sur le patron des âges passés, et la gouverner par des bulles de Boniface ou d'Hildebrand. C'est devant sa porte qu'on danse, et devant lui le plus souvent. Loin de blâmer ces amusements, qui n'ont rien en eux-mêmes que de fort innocent, il y assiste, et croit bien faire, y ajoutant par sa présence, et le respect que chacun lui porte, un nouveau degré de décence et d'honnêteté. Sage pasteur, vraiment pieux, le puissions-nous longtemps conserver pour le soulagement du pauvre, l'édification du prochain et le repos de cette commune, où sa prudence maintient la paix, le calme, l'union, la concorde!

Le curé d'Azai, au contraire, est un jeune homme bouillant de zèle, à peine sorti du séminaire, conscrit de l'Eglise militante, impatient de se distinguer. Dès son installation, il attaqua la danse, et semble avoir promis à Dieu de l'abolir dans sa paroisse, usant pour cela de plusieurs moyens, dont le principal, et le seul efficace jusqu'à présent, est l'autorité du préfet. Par le préfet, il réussit à nous empêcher de danser, et bientôt nous fera défendre de chanter et de rire. Bientôt! que dis-je? il y a eu déjà de nos jeunes gens mandés, menacés, réprimandés pour des chansons, pour avoir ri. Ce n'est pas, comme on sait, d'aujourd'hui que les ministres de l'Eglise ont eu la pensée de s'aider du bras séculier dans la conversion des pécheurs, où les apôtres n'employaient que l'exemple et la parole, selon le précepte du maître. Car Jé-

sus avait dit : Allez et instruisez. Mais il n'avait pas dit : Allez avec des gendarmes, instruisez de par le préfet ; et depuis, l'ange de l'école, saint Thomas, déclara nettement qu'on ne doit pas contraindre à bien faire. On ne nous contraint pas, il est vrai ; on nous empêche de danser. Mais c'est un acheminement ; car les mêmes moyens, qui sont bons pour nous détourner du péché, peuvent servir et serviront à nous décider aux bonnes œuvres. Nous jeûnerons par ordonnance, non du médecin, mais du préfet.

Et ce que je viens de vous dire n'a pas lieu chez nous seulement. Il en est de même ailleurs, dans les autres communes de ce département où les curés sont jeunes. A quelques lieues d'ici, par exemple à Fondettes, delà les deux rivières de la Loire et du Cher, pays riche, heureux, où l'on aime le travail et la joie autant pour le moins que de ce côté, toute danse est pareillement défendue aux administrés par un arrêté du préfet. Je dis toute danse sur la place, où les fêtes amenaient un concours de plusieurs milliers de personnes des villages environnants et de Tours, qui n'en est qu'à deux lieues. Les hameaux près de Paris, les bastides de Marseille, au dire des voyageurs, avec plus d'affluence, en gens de ville surtout, avaient moins d'agrément, de rustique gaieté. N'en soyez plus jaloux, bals champêtres de Sceaux et du pré Saint-Gervais : ces fêtes ont cessé, car le curé de Fondettes est aussi un jeune homme sortant du séminaire, comme celui d'Azai du séminaire de Tours, maison dont

les élèves, une fois en besogne dans la vigne du Seigneur, en veulent extirper d'abord tout plaisir, tout divertissement, et faire d'un riant village un sombre couvent de la Trappe. Cela s'explique : on explique tout dans le siècle où nous sommes ; jamais le monde n'a tant raisonné sur les effets et sur les causes. Le monde dit que ces jeunes prêtres, au séminaire, sont élevés par un moine, un frère picpus, frère Isidore, c'est son nom ; homme envoyé des hautes régions de la monarchie, afin d'instruire nos docteurs, de former les instituteurs qu'on destine à nous réformer. Le moine fait les curés, les curés nous feront moines. Ainsi, l'horreur de ces jeunes gens pour le plus simple amusement leur vient du triste picpus, qui lui-même tient d'ailleurs sa morale farouche. Voilà comme en remontant dans les causes secondes on arrive à Dieu, cause de tout. Dieu nous livre au picpus. Ta volonté, Seigneur, soit faite en toute chose. Mais qui l'eût dit à Austerlitz ?

Une autre guerre que font à nos danses de village ces jeunes séminaristes, c'est la confession. Ils confessent les filles, sans qu'on y trouve à redire, et ne leur donnent l'absolution qu'autant qu'elles promettent de renoncer à la danse ; à quoi peu d'entre elles consentent, quelque ascendant que doive avoir, et sur le sexe et sur leur âge, un confesseur de vingt-cinq ans, à qui les aveux, le secret, et l'intimité qui s'ensuit nécessairement, donnent tant d'avantages, tant de moyens pour persuader ; mais les pénitentes aiment la danse. Le plus souvent aussi elles

aiment un danseur qui, après quelque temps de poursuite et d'amour, enfin devient un mari. Tout cela se passe publiquement : tout cela est bien, et en soi beaucoup plus décent que des conférences tête à tête avec ces jeunes gens vêtus de noir. Y a-t-il de quoi s'étonner que de tels attachements l'emportent sur l'absolution, et que le nombre des communiants se trouve diminué cette année de plus des trois quarts, à ce qu'on dit ? La faute en est toute au pasteur, qui les met dans le cas d'opter entre ce devoir de religion et les affections les plus chères de la vie présente, montrant bien par là que le zèle pour conduire les âmes ne suffit pas, même uni à la charité. Il y faut ajouter encore la discrétion, dit saint Paul, aussi nécessaire aujourd'hui, dans ce mystère pieux, qu'elle le fut au temps de l'apôtre.

En effet, le peuple est sage, comme j'ai déjà dit, plus sage de beaucoup, et plus heureux aussi qu'avant la Révolution ; mais il faut l'avouer, il est bien moins dévot. Nous allons à la messe le dimanche à la paroisse, pour nos affaires, pour y voir nos amis ou nos débiteurs ; nous y allons : combien reviennent (j'ai grand'honte à le dire) sans l'avoir entendue, partent, leurs affaires faites, sans être entrés dans l'église ! Le curé d'Azai, à Pâques dernier, voulant quatre hommes, pour porter le dais, qui eussent communié, ne les put trouver dans le village ; il en fallut prendre du dehors, tant est rare chez nous et petite la dévotion. En voici la cause, je crois. Le peuple est d'hier propriétaire,

ivre encore, épris, possédé de sa propriété; il ne voit que cela, ne rêve d'autre chose, et, nouvel affranchi de même quant à l'industrie, se donne tout au travail, oublie le reste et la religion. Esclave auparavant, il prenait du loisir, pouvait écouter, méditer la parole de Dieu, et penser au ciel, où était son espoir, sa consolation. Maintenant il pense à la terre qui est à lui et le fait vivre. Dans le présent ni dans l'avenir, le paysan n'envisage plus qu'un champ, une maison qu'il a ou veut avoir, pour laquelle il travaille, amasse, sans prendre ni repos ni repas. Il n'a d'idée que celle-là; et vouloir l'en distraire, lui parler d'autre chose, c'est perdre son temps. Voilà d'où vient l'indifférence, qu'à bon droit nous reproche l'abbé de Lamennais, en matière de religion. Il dit bien vrai; nous ne sommes pas de ces tièdes que Dieu vomit, suivant l'expression de saint Paul; nous sommes froids, et c'est le pis. C'est proprement le mal du siècle. Pour y remédier et nous amener de cette indifférence à la ferveur qu'on désire, il faut user de ménagements, de moyens doux et attrayants; car d'autres produiraient un effet opposé. La prudence y est nécessaire, ce qu'entendent mal ces jeunes curés, dont le zèle, admirable d'ailleurs, n'est pas assez selon la science. Aussi leur âge ne le porte pas.

Pour en dire ici ma pensée, j'écoute peu les déclamations contre la jeunesse d'à présent, et tiens fort suspectes les plaintes qu'en font certaines gens, me rappelant toujours le mot *vengeons-nous par en médire* (si on mé-

disait seulement! mais on va plus loin); pourtant il doit y a voir du vrai dans ces discours, et je commence à me persuader que la jeunesse séculière, sans mériter d'être sabrée, foulée aux pieds ou fusillée, peut ne valoir guère aujourd'hui, puisque même ces jeunes prêtres, dans leurs pacifiques fonctions, montrent de telles dispositions, bien éloignées de la sagesse et de la retenue de leurs anciens. Je vous ai déjà cité, messieurs, notre bon curé de Véretz, qui semble un père au milieu de nous; mais celui d'Azai, que remplace le séminariste, n'avait pas moins de modération et s'était fait de même une famille de tous ses paroissiens, partageant leurs joies, leurs chagrins, leurs peines comme leurs amusements, où de fait on n'eût su que reprendre; voyant très volontiers danser filles et garçons, et principalement sur la place, car il l'approuvait là bien plus qu'en quelque autre lieu que ce fût, et disait que le mal rarement se fait en public. Aussi, trouvait-il à merveille que le rendez-vous des jeunes filles et de leurs prétendus fût sur cette place plutôt qu'ailleurs, plutôt qu'au bosquet ou aux champs, quelque part loin des regards, comme il arrivera quand nos fêtes seront tout à fait supprimées. Il n'avait garde de demander cette suppression, ni de mettre la danse au rang des péchés mortels, ou de recourir aux puissances pour troubler d'innocents plaisirs. Car enfin, ces jeunes gens, disait-il, doivent se voir, se connaître avant de s'épouser; et où se pourraient-ils jamais rencontrer plus convenablement que

là, sous les yeux de leurs amis, de leurs parents et du public, souverain juge en fait de convenance et d'honnêteté ?

Ainsi raisonnait ce bon curé, regretté de tout le pays, homme de bien s'il en fût oncques, irréprochable dans ses mœurs et dans sa conduite, comme sont aussi, à vrai dire, les jeunes prêtres successeurs de ces anciens-là ; car il ne se peut voir rien de plus exemplaire que leur vie. Le clergé ne vit pas maintenant comme autrefois, mais il fait paraître en tout une régularité digne des temps apostoliques. Heureux effet de la pauvreté ! heureux fruit de la persécution soufferte à cette grande époque où Dieu visita son Eglise! Ce n'est pas un des moindres biens qu'on doive à la révolution, de voir non-seulement es curés, ordre respectable de tout temps, mais les évêques avoir des mœurs.

Toutefois, il est à craindre que de si excellents exemples, faits pour grandement contribuer au maintien de la religion, ne soient en pure perte pour elle, par l'imprudence des nouveaux prêtres, qui la rendent peu aimable au peuple, en la lui montrant ennemie de tout divertissement, triste, sombre, sévère, *n'offrant de tous côtés que pénitence à faire et tourments mérités*, au lieu de prêcher sur des textes plus convenables à présent : *Sachez que mon joug est léger* ; ou bien celui-ci : *Je suis doux et humble de cœur*. On ramènerait ainsi des brebis égarées, que trop de rigueur effarouche. Quelque grands que soient nos péchés, nous n'avons guère maintenant le temps de faire pénitence : il faut semer et

labourer. Nous ne saurions vivre en moines, en dévots de profession, dont toutes les pensées se tournent vers le ciel. Les règles faites pour eux, détachés de la terre, *et comme du fumier regardant tout le monde*, ne conviennent point à nous qui avons ici-bas et famille et chevance, comme dit le bonhomme, et malheureusement tenons à toutes ces choses. Puis, que faisons-nous de mal quand nous ne faisons pas bien, quand nous ne travaillons pas? Nos délassements, nos jeux, les jours de fête, n'ont rien de blâmable en eux-mêmes, ni par aucune circonstance. Car ce qu'on allègue au sujet de la place d'Azai, pour nous empêcher d'y danser; cette place est devant l'église, dit-on; danser là, c'est danser devant Dieu, c'est l'offenser; et depuis quand? Nos pères y dansaient, plus dévots que nous, à ce qu'on nous dit; nous y avons dansé après eux. Le saint roi David dansa devant l'arche du Seigneur, et le Seigneur le trouva bon; il en fut aise, dit l'Ecriture; et nous qui ne sommes saints ni rois, mais honnêtes gens néanmoins, nous pourrons danser devant notre église, qui n'est pas l'arche, mais sa figure, selon les sacrés interprêtes! Ce que Dieu aime de ses saints, de nous l'offense; l'église d'Azai sera profanée du même acte qui sanctifia l'arche et le temple de Jérusalem! Nos curés, jusqu'à ce jour, étaient-ils mécréants, hérétiques, impies ou prêtres catholiques, aussi sages pour le moins que des séminaristes? Ils ont approuvé de tels plaisirs, et pris part à nos amusements, qui ne pouvaient scandaliser que les élèves du picpus.

Voilà quelques-unes des raisons que nous opposons au trop de zèle de nos jeunes réformateurs.

Partant, vous déciderez, messieurs, s'il ne serait pas convenable de nous rétablir dans le droit de danser, comme auparavant, sur la place d'Azai, les dimanches et fêtes; puis vous pourrez examiner s'il est temps d'obéir aux moines et d'apprendre des oraisons, lorsqu'on nous couche en joue de près, à bout touchant; lorsqu'autour de nous toute l'Europe en armes fait l'exercice à feu, ses canons en batterie, et la mèche allumée.

Véretz, 13 juillet 1822.

RÉPONSE AUX ANONYMES

QUI ONT ÉCRIT DES LETTRES

A PAUL-LOUIS COURIER, VIGNERON

(1822)

I.

Je reçois quelquefois des lettres anonymes : les unes, flatteuses, me plaisent, car j'aime la louange; d'autres, moqueuses, piquantes, me sont moins agréables, mais beaucoup plus utiles : j'y trouve la vérité, trésor inestimable, et souvent des avis que ne me donnerait peut-être aucun de ceux qui me veu-

lent le plus de bien, Afin donc que l'on continue à m'écrire de la sorte, pour mon très grand profit, je réponds à ces lettres par celle-ci imprimée, n'ayant autre moyen de la faire parvenir à mes correspondants, et répondrai de même à tous ceux qui voudraient me faire part de leurs sentiments sur ma conduite et mes écrits. Un pareil commerce, sans doute, aurait quelques difficultés sous ces gouvernements faibles, peureux, ennemis de toute publicité ; serait même de fait impossible sans la liberté de la presse, dont nous jouissons, comme dit bien M. de Broë, dans toute son étendue, depuis la Restauration. Si la presse n'était pas libre, comme elle l'est par la Charte, il pourrait arriver qu'un commissaire de police saisît chez l'imprimeur toute ma correspondance; qu'un procureur du roi envoyât en prison et l'imprimeur, et moi, et mon libraire, et mes lecteurs. Ces choses se font dans les pays où règne un pouvoir odieux, complice de quelques-uns et ennemi de tous. Mais en France, heureusement, sous l'empire des lois, de la constitution, de la Charte jurée, sous un gouvernement ami de la nation et cher à tout le monde, rien de tel n'est à craindre. On dit ce que l'on pense ; on imprime ce qui se dit, et personne n'a peur de parler ni d'entendre. J'imprime donc ceci, non pour le public, mais pour ces personnes seulement qui me font l'honneur de m'écrire sans me dire leur nom ni leur adresse.

Paul-Louis Courier, vigneron de la Chavonnière, bûcheron de la forêt de Larçay,

laboureur de la Filonnière, de la Houssière, et autres lieux, à tous anonymes inconnus qui ces présentes verront, salut :

J'ai reçu la vôtre, signée *le trop rusé marquis d'Effiat* : elle m'a diverti, instruit, par les curieuses notes qu'elle contient sur l'histoire ancienne et moderne ;

Et la vôtre, timbrée de Béfort, non signée, où vous me reprochez d'une façon peu polie, mais franche, que je ne suis point modeste. M'examinant là-dessus, j'ai trouvé qu'en effet je ne suis pas modeste, et que j'ai de moi-même une haute opinion ; en quoi je puis me tromper, comme bien d'autres. Vous en jugez ainsi à tort et par envie, à ce qu'il me paraît : toutefois, l'avis est bon, et, pour en profiter, j'userai des formules dont se couvre l'estime que chacun fait de soi, heureuse invention de nos académies ! Je dirai de mes écrits, qui sont assurément les plus beaux de ce siècle : Faibles productions qu'accueille avec bonté le public indulgent ; et de moi : le premier homme du monde sans contredit, votre très humble serviteur, vigneron, quoique indigne.

Dans celle-ci, venant d'Amiens, sans signature pareillement, vous dites, monsieur, que je serai pendu. Pourquoi non ? D'autres l'ont été, d'aussi bonne maison que moi : le président Brisson, honnête homme et savant, pour avoir conseillé au roi de se défier des courtisans, fut pendu par les Seize, royalistes quand même, défenseurs de la foi, de l'autel et du trône. Il demanda, comme grâce, de pouvoir achever, avant qu'on le pendît, son *Traité*

des usages et coutumes de Perse, qui devait être, disait-il, une tant belle œuvre. Peu de chose y manquait; c'eût été bientôt fait. Il ne fut non plus écouté que le bon homme Lavoisier depuis, en cas pareil, et Archimède jadis. Parmi tous ces grands noms, je n'ose me placer; mais pourtant j'ai aussi quelque chose à finir, et l'on va me juger, et je vois bien des Seize, Tout beau, soyons modeste.

Dans la vôtre, monsieur, qui m'écrivez de Paris, vous me dites... voici vos termes : « Je suis de vos amis, monsieur, et comme tel je vous dois un avis. On va vous remettre en prison, c'est une chose résolue, et je le sais de bonne part, non pas pour votre pétition des villageois qui veulent danser, écrit innocent et bénin, où personne n'a rien vu qui pût offenser le parti régnant. C'est le prétexte tout au plus, l'occasion qu'on cherchait pour vous persécuter, mais non le vrai motif. On vous en veut, parce que vous êtes orléaniste, ami particulier du duc d'Orléans. Vous l'avez loué dans quelques brochures, vous êtes du parti d'Orléans. Voilà ce qui se dit de vous, et que bien des gens croient, non pas moi. Je juge de vous tout autrement. Vous n'êtes point orléaniste, ami et partisan du duc : vous n'aimez aucun prince, vous êtes républicain. »

Ce sont vos propres mots. Suis-je donc républicain? J'ai lu de bons auteurs, et réfléchi longtemps sur le meilleur gouvernement. J'y pense même encore à mes heures de loisir : mais j'avance peu dans cette recherche, et loin d'avoir acquis par de telles études l'opinion

décidée que vous me supposez, je trouve, s'il faut l'avouer, que plus je médite, et moins je sais à quoi m'en tenir ; d'où vient que dans la conversation (et bien des gens m'en font un reproche) aisément je me range, sans nulle complaisance, à l'avis de ceux qui me parlent, pourvu qu'ils aient un avis, et non de simples intérêts, sur ces grandes questions, débattues de nos jours avec tant de chaleur. Je conteste fort peu : j'aime la liberté par instinct, par nature. Je serais républicain avec vous en causant, car vous l'êtes, je le vois bien, et vous m'étaleriez toutes les bonnes raisons qui se peuvent donner en faveur de ce gouvernement. Vous n'auriez point de peine à me gagner : mais bientôt, rencontrant quelqu'un qui me dirait et montrerait par vives raisons qu'il peut y avoir liberté dans la monarchie, s'il n'allait même jusqu'à prétendre (car c'est l'opinion de plusieurs, et elle se peut soutenir) qu'il n'y a de liberté que dans la monarchie, alors je passerais de ce côté, abandonnant la république, tant je suis maniable, docile, doutant de mes propres idées, en tout aisé à convertir, pour peu qu'on me veuille prêcher, non forcer.

Et voilà le tort qu'ont avec moi les gouvernants et leurs agents : ils ne causent jamais, ne répondent à rien. Je leur dis qu'il ne faut pas nous faire payer Chambord, et le prouve de mon mieux, assez clairement, ce me semble. Etant d'avis contraire, s'ils daignaient s'expliquer, s'ils entraient en propos, on verrait leurs raisons, et le moindre discours, fondé sur quelque apparence de bon sens,

m'amènerait aisément à croire que je me trompe ; qu'acheter Chambord est pour nous la meilleure affaire, et que nous avons de l'argent de reste. On m'a persuadé des choses plus étranges ; mais ils ne répondent mot, et me mettent en prison. Quel argument, je vous prie ! Est-ce là raisonner ? Dès lors plus de doute. J'ai dit la vérité ; j'abonde dans mon sens, et n'en veux pas démordre : ma remarque subsiste. Me voilà convaincu, et le public avec moi, qu'ils ne savent que dire, qu'ils n'ont pas même pour eux de mauvaises raisons ; que, ne voulant s'amender ni s'avouer dans l'erreur, c'est le vrai qui les fâche ; et je triomphe en prison.

Une autre fois je les avertis que de jeunes curés dans nos campagnes, par un zèle indiscret, compromettent la religion, en éloignant le peuple au lieu de l'y ramener. Que font mes gouvernants là-dessus ? Vous croyez qu'ils vont examiner si je dis vrai, afin d'y apporter remède. J'en use de la sorte, et vous aussi, je pense, quand on vous donne quelque avis. Mais des ministres, fi ! ce serait s'abaisser ; ce serait ce qu'à la cour on nomme recevoir la loi des sujets. Sans rien examiner, on me remet en prison, et je triomphe encore, comme Wackefield à Newgate : il y mourut. Voici l'histoire :

C'était un homme de bien, fameux par son savoir. Les ministres, voulant augmenter le budget, vantaient l'économie et la gloire que ce serait à la nation anglaise à payer plus d'impôts qu'aucune de l'Europe. Les impôts, selon eux, ne pouvaient être trop forts. Que

l'on ôte à chacun la moitié de son bien, le rapport des fortunes entre elles restant le même, personne n'est appauvri. Si, disaient-ils, une maison s'enfonçait d'un étage ou deux, en gardant son niveau, elle en serait plus solide. Ainsi la réduction de toutes les fortunes au profit du trésor consolide l'Etat, et cette réduction est une chose en soi absolument indifférente. Oui, bien pour vous, dit Wackefield dans un écrit célèbre alors, pour vous qui habitez le haut de la maison; mais nous, dans les étages bas, nous sommes enterrés, monseigneur. Ce mot parut séditieux, offensant le roi, la morale, subversif de l'ordre social; et le bon Wackefield, traduit devant ses juges naturels qui tous dépendaient des ministres, avec un avocat également naturel qui dépendait des juges, son procès instruit dans la forme, s'entendit condamner à trois ans de prison. Il n'y fut pas ce temps: au bout de quelques mois, malade, ses amis, comme il était peu riche, avaient souscrit entre eux pour que sa femme et ses enfants pussent loger près de la prison; mais l'autorité s'y opposant au nom de l'ordre social, il mourut sans secours, sans consolation, moins à plaindre que ceux qui le persécutaient; car il avait pour lui l'approbation publique, l'assurance d'avoir bien dit et bien fait. Mais ils vécurent eux, dévorés de soucis, de rage ambitieuse, ou se coupèrent le cou, las de mentir, de tromper, d'augmenter le budget, et de faire curée des entrailles du peuple à de lâches courtisans.

Ainsi périt Wackefield pour une seule pa-

role. Rien n'est si dangereux que de parler à ceux qui sont forts et veulent de l'argent : c'est la bourse à la main qu'il faut répondre. Eh bien ! connaissant ces exemples, que n'en profitiez-vous? De semblables leçons devaient vous rendre sage, même avant celle que vous avez eue en votre personne; voilà ce qu'on me dit. Pourquoi écrire enfin ? et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer? Ne sauriez-vous vous taire, et, comme dit Boileau,

Imiter de Conrart le silence prudent?

Ce Conrart, bel esprit, par principe de conduite, parlait peu et n'écrivait point ; il réussit dans le monde et fut de l'Académie : car alors aussi on faisait académiciens ceux qui n'écrivaient point, sans toutefois mettre en prison ceux qui écrivaient. Vous, Paul-Louis, vous deviez être non-seulement prudent, mais muet, afin, sinon de parvenir à l'Académie, de vivre en paix du moins. Il fallait vous tenir coi, tailler votre vigne, non votre plume; vous faire petit, ne bouger, de peur d'être le moins du monde aperçu, entendu. On vous guettait, vous le voyez; on ne vous pardonnera pas. Pourquoi cela, monsieur l'anonyme, s'il vous plaît? On a bien pardonné à M. Pardessus. Mais écoutez encore, avant que je réponde, écoutez ce récit, qui ne vous tiendra guère.

Un écrivain célèbre en Angleterre, auteur d'un des meilleurs ouvrages que l'on ait jamais fait, l'auteur de *Robinson*, Daniel de

Foe, publia un écrit tendant à insinuer que les dépenses de la cour étaient considérables. Aussitôt les ministres le livrent à leurs juges. On le mit en prison; il écrivit encore : on le mit au carcan. Ses amis le blâmaient; mais il leur répondit : Il ne dépend pas de moi de parler ou de me taire; et lorsque l'esprit souffle, il faut lui obéir. C'était le langage du temps. On tirait tout de l'Ecriture, comme à présent de Jean-Jacques. On parlait la Bible, aujourd'hui on parle Rousseau. Un abbé met en pièces Emile, pour prêcher aux indifférents en matière de religion.

Quant à moi, ce n'est pas l'esprit, c'est la sottise qui me fait aller en prison. J'ai cru bonnement à la Charte; j'ai donné dans la Charte en plein, je le confesse, à ma très grande honte; et pourtant de plus fins y ont été pris comme moi. De ma vie, sans la Charte, je n'eusse imaginé de parler au public de ce qui l'intéresse. Robespierre, Barras et le grand Napoléon, depuis plus de vingt ans, m'avaient appris à me taire : Bonaparte surtout: ce héros ne trompait pas. Il ne nous baillait pas le lièvre par l'oreille, jamais ne nous leurra de la liberté de la presse ni d'aucune liberté. Un peu Turc dans sa manière, il mettait au bagne ce bon peuple, mais sans l'abuser le moins du monde; et ne nous cacha point sa royale pensée, qui fut toujours d'avoir en propre nos corps et nos biens seulement. Des âmes, il en faisait peu de cas: ce n'est que depuis lui qu'on a compté les âmes. Voulant parler tout seul, il imposa silence à nous premièrement, puis

à l'Europe entière, et le monde se tut : personne ne souffla, homme ne s'en plaignit; ayant cela de commode, qu'avec lui on savait du moins à quoi s'en tenir. J'aime cette façon, et j'ai tâté de l'autre. La Charte vint, on me dit : Parlez, vous êtes libre, écrivez, imprimez; la liberté de la presse et toutes les libertés vous sont garanties. Que craignez-vous? Si les puissances se fâchent, vous avez le jury et la publicité, le droit de pétition; vos députés à vous, élus, nommés par vous. Ils ne souffriraient pas que l'on vous fasse tort. Parlez un peu pour voir; dites-nous quelque chose. Moi pauvre, qui ne connaissais pas le gouvernement provocateur, pensant que c'était tout de bon, j'ouvre la bouche, et dis : Je voudrais, s'il vous plaisait, ne pas payer Chambord. Sur ce mot, on me prend, on me met en prison. Sorti, je ne pus croire, tant j'étais de mon pays, qu'il n'y eût à cela quelque malentendu. Ils m'auront mal compris, me disais-je, assurément. Un peu de sens commun (chose rare) eût suffi pour me tirer d'erreur : mais, imbu de ma Charte et de mes garanties, persuadé qu'on m'écouterait sans mauvaise humeur, cette fois je hasarde une autre requête. Si c'était, dis-je, tenant mon chapeau à deux mains, si c'était votre bon plaisir de nous laisser danser devant notre logis le dimanche... Gendarmes, qu'on le mène en prison; maximum de la peine, amende, etc. Du jury, point de nouvelles; droit de pétition, chansons; mes députés, ils sont à moi comme mon préfet à peu près. La publicité des jugements, savez-vous, monsieur, ce que c'est?

Mes ennemis pourront, s'ils le jugent à propos, imprimer ma défense dans des feuilles à eux, me faire dire cent sottises ; à eux, il est permis de déduire mes raisons comme ils veulent au public ; à moi, à mes amis, défendu d'en dire mot, de réfuter, de démentir en aucune façon les réponses absurdes et les impertinences qu'il leur aura plu de m'attribuer. Voilà ce que je gagne à la publicité des débats judiciaires. Heureux, cent fois heureux, ceux que Laubardemont faisait condamner à huis clos, par ordre de Son Eminence ! Ils étaient opprimés, mais non déshonorés.

Ce langage est monarchique, de tels sentiment ne sont point du tout républicains ; et si je me contente, en pareille matière, des formes usitées sous ce grand cardinal, je ne suis pas si Romain que vous l'imaginez. Sur quel fondement ? je ne sais, et ne devine pas davantage ce qui vous a pu faire croire que je n'aimais ni le duc d'Orléans, ni aucun prince. Assurément rien n'est plus loin de la vérité. J'aime, au contraire, tous les princes, et tout le monde en général ; et le duc d'Orléans particulièrement (voyez comme vous vous trompiez), parce qu'étant né prince il daigne être honnête homme[1]. Du moins n'entends-je point dire qu'il attrape les gens. Nous n'avons, il est vrai, aucune affaire ensemble, ni pacte, ni contrat. Il ne m'a rien

[1] Il est probable que si Courier eût vécu dix ans de plus, il eut modifié les principaux traits de ce singulier panégyrique. (*Note des éditeurs.*)

promis, rien juré devant Dieu ; mais, le cas avenant, je me fierais à lui, quoiqu'il m'en ait mal pris avec d'autres déjà. Si faut-il néanmoins se fier à quelqu'un. Lui et moi nous n'aurions, m'est avis, nulle peine à nous accommoder ; et l'accord fait, je pense qu'il le tiendrait sans fraude, sans chicane, sans noise, sans en délibérer avec de vieux voisins, gentilshommes et autres, qui ne me veulent point de bien, ni en consulter les jésuites. Voici ce qui me donne de lui cette opinion. Il est de notre temps, de ce siècle-ci, non de l'autre, ayant peu vu, je crois, ce qu'on nomme ancien régime. Il a fait la guerre avec nous, d'où vient, dit-on qu'il n'a pas peur des sous-officiers : et depuis, émigré malgré lui, jamais ne la fit contre nous, sachant trop ce qu'il devait à la terre natale, et qu'on ne peut avoir raison contre son pays. Il sait cela, et d'autres choses qui ne s'apprennent guère dans le rang où il est. Son bonheur a voulu qu'il en ait pu descendre, et, jeune, vivre comme nous. De prince, il s'est fait homme. En France, il combattait nos communs ennemis ; hors de France, les sciences occupaient son loisir. De lui n'a pu se dire le mot : Rien oublié ni rien appris. Les étrangers l'ont vu s'instruire, et non mendier. Il n'a point prié Pitt ni supplié Cobourg de ravager nos champs, de brûler nos villages, pour venger les châteaux ; de retour, n'a point fondé des messes, des séminaires, ni doté des couvents à nos dépens ; mais, sage dans sa vie, dans ses mœurs, donne un exemple qui prêche mieux que les missionnaires. Bref, c'est un homme de bien. Je vou-

drais, quant à moi, que tous les princes lui ressemblassent ; aucun d'eux n'y perdrait, et nous y gagnerions : ou je voudrais qu'il fût maire de la commune ; j'entends, s'il se pouvait (hypothèse toute pure), sans déplacer personne ; je hais les destitutions. Il ajusterait bien des choses, non-seulement par cette sagesse que Dieu a mise en lui, mais par une vertu non moins considérable et trop peu célébrée ; c'est son économie, qualité si l'on veut bourgeoise, que la cour abhorre dans un prince, et qui n'est pas matière d'éloge académique ni d'oraison funèbre ; mais pour nous si précieuse, pour nous administrés, si belle dans un maire, si... comment dirai-je ? divine, qu'avec celle-là je le tiendrais quitte quasi de toutes les autres.

Lorsque j'en parle ainsi, ce n'est pas que je le connaisse plus que vous, ni peut-être autant, ne l'ayant même jamais vu. Je ne sais que ce qui se dit ; mais le public n'est point sot, et peut juger les princes, car ils vivent en public. Ce n'est pas non plus que je veuille être son garde champêtre, au cas qu'il devienne maire. Je ne vaux rien pour cet emploi, ni pour quelque autre que ce soit : capable tout au plus de cultiver ma vigne, quand je ne suis pas en prison. J'y serais, je crois, moins souvent ; mais cela même n'étant pas sûr, je puis dire que tout changement dans la mairie et les adjoints, pour mon compte, m'est indifférent. Au reste, ce qu'on pense de lui généralement, vous l'avez pu voir ou savoir ces jours-ci, lorsqu'il parut au théâtre avec sa famille. On ne l'attendait pas ; l'as-

semblée n'était point composée, préparée comme il se pratique pour les grands. C'était bien là le public, et il n'y avait rien que l'on pût soupçonner d'être arrangé d'avance. La police n'eut point de part aux marques d'affection qui lui furent données en cette occasion ; ou si de fait elle était là, comme on le peut croire aisément, partout invisible et présente, ce n'était pas pour accueillir le duc d'Orléans. Il entra, on le vit ; et les mains et les voix applaudirent de toutes parts. On n'a point mis, que je sache, le parterre en jugement, ni traduit l'assemblée à la salle Saint-Martin. Aussi, ne crois-je pas, moi qui l'ai loué moins haut de ce qu'il a fait de louable, que ce soit pour cela qu'on me réemprisonne. Mais vous pouvez être là-dessus beaucoup mieux instruit.

Ainsi, contre votre opinion, monsieur, j'aime le duc d'Orléans ; mais son ami, je ne ne le suis pas, comme ces gens le croient, dites-vous. A moi tant d'honneur n'appartient ; et, sans vouloir examiner (ce dont on a douté quelquefois) si les princes ont des amis, ou si lui, moins prince qu'un autre, ne pourrait pas faire exception, je vous dirai que j'ai toujours ri de Jean-Jacques Rousseau, philosophe, qui ne put souffrir ses égaux ni s'en faire supporter, et en toute sa vie crut n'avoir eu d'ami que le prince de Conti.

Bien moins suis-je son partisan ; car il n'a point de parti, premièrement. Le temps n'est plus où chaque prince avait le sien, et jamais je ne serai du parti de personne. Je ne suivrai pas un homme, ne cherchant pas for-

tune dans les révolutions, contre-révolutions, qui se font au profit de quelques-uns. Né d'abord dans le peuple, j'y suis resté par choix. Il n'a tenu qu'à moi d'en sortir comme tant d'autres qui, pensant s'anoblir, de fait ont dérogé. Quand il faudra opter suivant la loi de Solon, je serai du parti du peuple, des paysans comme moi.

Accusez réception, s'il vous plaît, de la présente.

II.

Véretz, le 6 février 1823.

Vous êtes deux qui m'engagez à faire encore des pétitions. A votre aise vous en parlez, et vous n'irez pas en prison pour les avoir lues. Mais moi, voyez ce qu'a pensé me coûter la dernière. Quinze mois de cachot et mille écus d'amende, sont-ce des bagatelles? De combien s'en est-il fallu que je ne fusse condamné? Les juges ont trouvé mon fait répréhensible, et plus répréhensible encore mon intention. La police, dans sa plainte, me dénonce comme un homme profondément pervers : messieurs de la police m'ont déclaré pervers, et ont signé Delavau, Vidocq, etc. Je prenais patience. Mais ce procureur du roi, m'accuser de cynisme! Sait-il bien ce que c'est, et entend-il le grec? *Cynos* signifie chien ; cynisme, acte de chien. M'insulter en grec, moi hellénisté juré! j'en veux avoir raison. Lui rendant grec pour grec, si je l'accusais d'*ânisme*, que répondrait-il? mot. Il

serait étonné. Quand il me donne du chien, si je lui donne de l'âne, pourvu toutefois que ce ne soit pas dans l'exercice de ses fonctions, serons-nous quittes? je le crois.

Voilà pourtant, mes chers anonymes, comme on traite votre correspondant, pour avoir demandé à danser le dimanche; et notez bien, peut-être n'aurais-je pas dansé, s'il m'eût été permis : on n'use pas de toute permission qu'on obtient. Peut-être ensuite m'eût-on fait danser malgré moi ; car ces choses arrivent : tel, dont je tais le nom, sollicita la guerre, et, contraint de la faire, enrage. Mais que serait-ce si j'allais demander, comme vous le voulez, la punition du prêtre qui a tué sa maîtresse, ou le mariage de celui qui a rendu la sienne grosse? Alors triompherait le procureur du roi ; la morale religieuse me poursuivrait, aidé de la morale publique et de toutes les morales, hors celle que nous connaissons, que longtemps nous avons crue la seule.

D'ailleurs, je ne suis pas si animé que vous contre ce curé de Saint-Quentin. Je trouve dans son état de prêtre de quoi, non l'excuser, mais le plaindre. Il n'eût pas tué assurément sa seconde maîtresse s'il eût pu épouser la première devenue grosse, et qu'il a tuée aussi, selon toute apparence. Voici comme on conte cela, dont vous semblez mal informés.

Il s'appelle Mingrat; n'avait guère plus de vingt ans quand, au sortir du séminaire, on le fit curé de Saint-Opre, village à six lieues de Grenoble. Là, son zèle éclata d'abord con-

tre la danse et toute espèce de divertissement. Il défendit ou fit défendre par le maire et le sous-préfet, qui n'osèrent s'y refuser, les assemblées, bals, jeux champêtres, et fit fermer les cabarets, non-seulement aux heures d'office, mais, à ce qu'on dit, tout le jour les dimanches et fêtes. Je n'ai pas de peine à le croire; nous voyons le curé de Luynes défendre aux vignerons de boire le jour de Saint-Vincent, leur patron. L'autre entreprit de réformer l'habillement des femmes. Les paysannes en manches de chemise, ayant le bras tout découvert, lui parurent un scandale affreux.

Remarquez que sur ce point les prêtres ont varié. Menot, du temps de Henri II, prêcha contre les nudités en termes moins décents peut-être que la chose qu'il reprenait. Ainsi firent Maillard, Barlette, Feu-Ardent et le petit Feuillant. C'est même le texte ordinaire de leurs sermons, qu'on a encore. Mais depuis, sous Louis XIV vieux, un curé trouva fort mauvais que la duchesse de Bourgogne vînt à l'église en habit de chasse qui boutonnait jusqu'au menton, et avait des manches. Il la renvoya s'habiller, hautement loué du roi et de la cour. La duchesse alla s'habiller, et revint bientôt à peu près nue, les épaules, les bras, le dos, le sein découverts, la chute des reins bien marquée. C'était l'habit décent, et elle fut admise à faire ses dévotions.

Mais l'abbé Mingrat ne souffrait point qu'un bras nu se montrât à l'église, et même ne pouvait sans horreur, dans les vêtements

d'une femme, soupçonner la forme du corps. Ami du temps passé d'ailleurs, il prêchait les vieilles mœurs à l'âge de vingt ans, la restauration, la restitution, tonnant contre la danse et les manches de chemise. Les autorités le soutenaient, les hautes classes l'encourageaient, le peuple l'écoutait, les gendarmes aussi et le garde-champêtre, qui jamais ne manquaient au sermon. Enfin, il voulait rétablir, d'accord avec ses supérieurs, la pureté de l'ancien régime. Pour y mieux réussir, il forma chez sa tante, venue avec lui à Saint-Opre, une école de petites filles, auxquelles elle montrait à lire, les instruisant et préparant pour la communion. Il assistait aux leçons, dirigeait l'enseignement. Deux déjà parmi elles approchaient de quinze ans, et lui parurent mériter une attention particulière. Il les fit venir chez lui, distinction enviée de toutes leurs compagnes, flatteuse pour leurs parents. Ces jeunes filles donc vont chez le jeune curé. Partout cela se fait depuis quelques années, aux champs comme à la ville; les magistrats l'approuvent, et les honnêtes gens en augurent le prompt rétablissement des mœurs. Elles y allaient souvent, ensemble ou séparées; c'était pour écouter des lectures chrétiennes, répéter le catéchisme, apprendre des versets, des psaumes, des oraisons; et tant y allèrent, qu'à la fin une d'elles se sent mal à l'aise, souffrante; elle avait des maux de cœur.

Lisez l'histoire, et comparez, monsieur l'anonyme, le passé avec le présent. Pour moi, je ne fais autre chose; c'est la meilleure étude

qu'il y ait. Je trouve que, du temps de nos pères, Guillaume Roze, étant curé d'une paroisse de Paris, catéchisait de jeunes filles, qui s'assemblaient pour recevoir les pieuses leçons chez une dame. Là venait entre autres assidûment la fille unique, âgée de treize à quatorze ans, du président de Neuilly, qui bientôt fut grosse des œuvres de l'abbé Guillaume. Au temps des bonnes mœurs, pareille chose arrivait sans qu'on y prît trop garde, quand les filles n'avaient point de père président. Celui ci porta plainte; on décréta Guillaume; le clergé intervint. La justice n'a jamais beau jeu contre le clergé, qui d'abord ne veut pas qu'on le juge, et en ce temps-là menait le peuple. Messire Guillaume se moqua du parlement, du président, et de la fille, et de l'enfant, puis fut évêque de Senlis, dévoué au pape son créateur, comme on dit à Rome.

De ce genre est un autre fait moins ancien, mais horrible, et par là plus semblable à celui de Mingrat. Il n'y a pas quarante ans que, dans un couvent près de Nogent-le-Rotrou, on élevait de jeunes demoiselles sous la direction d'un saint homme prêtre, abbé, qui les confessait, les instruisait, catéchisait, et continua longues années, sans qu'on eût de lui nul soupçon. Mais à la fin on découvrit qu'il en avait séduit plusieurs, et que, quand une devenait grosse, il l'empoisonnait, la gardait, écartant d'elle tout le monde, sous prétexte de confession ou d'exhortation à la mort, ne la quittait point qu'elle ne fût morte, ensevelie, enterrée. De tels faits rarement

parviennent à la connaissance du public. Le saint personnage fut enlevé secrètement et enfermé, suivant la coutume d'alors. Retournons à l'abbé Mingrat.

Cette enfant se trouve grosse ; ne sachant comment faire, ayant peur de sa mère, va se confesser au curé d'un village non loin de celui-là, à un homme tout différent de Mingrat. Il laissait danser, ne songeait point aux manches de chemises. La pauvrette lui dit son malheur, et refusant d'en déclarer qui en était cause, ne voulait accuser qu'elle seule. Mais, lui dit le curé, ma fille, est-il marié cet homme? — Non. — Il faut l'épouser. — Impossible! Elle se trompait; car qui peut empêcher un homme de se marier, s'il ne l'est? de faire une épouse de celle qu'il a rendue mère? quelle loi le défend, quelle morale? Elle devait dire, pauvre enfant : Dieu, les hommes, le bon sens, la nature, l'Evangile et la religion le veulent; mais le pape ne veut pas, et pour cela je meurs, pour cela je suis perdue. Ainsi à peine répondait-elle, avec plus de sanglots que de mots, aux questions de ce bon curé, qui enfin pourtant, parvenu à lui faire nommer l'abbé Mingrat, dès le soir même alla chez lui et lui parla. L'autre se fâche au premier mot, s'emporte et crie contre le siècle, accusant Voltaire et Rousseau, et la philosophie, et la corruption de la révolution. Le bon homme eut beau dire et faire, il n'en put tirer autre chose. Au bout de quelques jours la fille disparut, sans que jamais parents ni amis en pussent avoir de nouvelles. On en

demanda de tous côtés et longtemps inutilement; on finit par n'y plus penser. Voilà la première partie de l'histoire du curé Mingrat.

La seconde est connue par les papiers publics, où vous avez pu voir comment, à cause des bruits qui couraient, on le transféra de Saint-Opre à la cure de Saint-Quentin. C'est la discipline. Quand un prêtre a donné quelque part du scandale, on l'envoie ailleurs. Dans les cas graves seulement, il est suspendu *a sacris*, privé pour un temps de dire messe; et si la justice s'en mêle, le clergé proteste aussitôt; car on ne peut juger les oints. Le curé de Pezay en Poitou, l'abbé Gelée, ex-capucin, ayant commis là une grosse et visible faute contre son vœu de chasteté, la justice se tut, malgré toutes les plaintes; on le transféra où il est, et ne semble pas corrigé, comme ne le fut point l'abbé Mingrat, qui dans sa nouvelle paroisse, redoublant de sévérité, fit la guerre plus que jamais à la danse et aux manches de chemise. Certaine dévote bientôt, femme d'un tourneur, jeune et belle, le prit pour confesseur, et le voyait chez elle souvent, sans qu'on en causât néanmoins, car elle passait pour très sage. Un soir qu'elle était venue sur le tard à confesse, il la retint longtemps, puis l'envoie voir sa tante, qui demeurait chez lui, mais qu'il savait, absente, ne devoir point revenir ce jour-là; et partant par un autre chemin, arrive avant cette femme, entre, quand elle vint la fit entrer. Ce qui se passa là-dedans, on l'ignore. Il l'emporta morte dans une grotte

près du village, où, avec un couteau de poche, l'ayant dépecée par morceaux, un à un, il les alla jeter dans la rivière; c'est l'Isère. Ces lambeaux, quelque temps après, furent trouvés flottants sur l'eau, et réunis et reconnus, comme le couteau plein de sang oublié par lui dans la grotte. Alors on se souvint de la fille de Saint-Opre.

Vous savez aussi comme il s'est soustrait aux poursuites, qui n'eussent pas eu lieu sans le maire. Par le maire seul tous les faits furent constatés, publiés malgré les dévots et le clergé, qui ne voulaient pas qu'on en parlât. Telle est leur maxime de tout temps. S'il arrive, dit Fénelon, que le prêtre fasse une faute, on doit modestement baisser les yeux et se taire. Mais le bruit d'un acte si atroce s'étant promptement répandu, on essaya d'en jeter le soupçon sur quelque autre. Même un grand vicaire à Grenoble, l'abbé Bochard, prêcha un sermon tout exprès sur les jugements téméraires, disant : « Mes frères, prenez garde; tel peut vous paraître coupable, qui, par son devoir, est tenu, lui en dût-il coûter l'honneur et la vie, de céler le crime d'autrui ; et la malice d'autre part est si grande en ce siècle-ci, que, pour se laver, on ne craint point de calomnier et de noircir les plus gens de bien. » C'était le mari de cette femme qu'on indiquait par là comme son vrai meurtrier, et le curé comme un martyr du secret de la confession. Cette pieuse invention, soutenue de toute la cabale dévote, aurait peut-être réussi et donné le change au public, sans le maire de Saint-Quentin, qui,

n'étant dévot ni dévoué, mais honnête homme seulement, par une information qu'il fit, força la justice d'agir. Le curé ne fut pas arrêté, parce que le Seigneur a dit : Gardez de toucher à mes oints. Condamné comme contumace, il s'est retiré en Savoie, où maintenant il passe pour un saint et fait des miracles. On vient à lui de la vallée, de la montagne, en pèlerinage; on accourt, les femmes surtout, le voir, lui demander sa bénédiction. Cette main les bénit; il leur tend cette main qu'elles baisent, femmes et filles, sans penser, sans frémir, sachant ce qu'il a fait; car d'un lieu si voisin, personne ne l'ignore. Mais on lui pardonne beaucoup, parce qu'il a beaucoup aimé; ou peut-être il se repent, et dès lors il vaut mieux que quatre-vingt-dix-neuf justes. Qu'il en confesse encore quelqu'une jeune, jolie, et qu'elle lui résiste, il en fera comme des autres, sans perdre pour cela le paradis. Saint Bon avait tué père et mère, Saint Mingrat ne tue que ses maîtresses, et ensuite fait pénitence.

Vous l'appelez hypocrite; moi, je le crois dévot, sincère et de bonne foi. La dévotion s'allie à tout. Lorsqu'on fait en Italie assassiner son ennemi, cela coûte vingt ou dix ducats, selon qu'on veut le damner ou qu'on ne le veut pas. Pour ne le point damner, on lui dit avant de le tuer : Recommande ton âme à Dieu; pardonne-moi, et fais un acte de contrition. Il dit son *In manus*, pardonne, et on l'égorge; il va en paradis. Mais voulant le damner, on s'y prend autrement. Il faut tâcher de le trouver en péché mortel; et pour le plus sûr,

on lui dit, le poignard levé : Renie Dieu, ou je te tue. Il renie, on le tue; et il va en enfer. Ces choses se font tous les jours, là où personne ne voudrait, pour rien au monde, avoir goûté d'un potage gras le vendredi. Voilà la dévotion vraie, naïve, non feinte, non suspecte d'hypocrisie. La morale, dit-on, est fondée là-dessus.

Ces gens sont dévots sans nul doute, et Mingrat l'est aussi, amoureux de plus, c'est-à-dire, sujet à l'amour, qui, chez les hommes de sa robe, se tourne souvent en fureur. Un grand médecin l'a remarqué : cette maladie, sorte de rage qu'il appelle érotomanie, semble particulière aux prêtres. Les exemples qu'on en a vus, assez nombreux, sont tous de prêtres catholiques, tels que celui qui massacra, comme raconte Henri Estienne, tous les habitants d'une maison, hors la personne qu'il aimait; et l'autre dont parle Buffon. Celui-là, parce qu'on sut à temps le lier et le traiter, guérit ; sans quoi il eût commis de semblables violences. Il a lui-même écrit au long, dans une lettre qui depuis est devenue publique, l'histoire de sa frénésie, dont il explique les causes, aisées à concevoir. Dévot et amoureux, jeune, confessant les filles, il voulut être chaste.

Quelle vie, en effet, quelle condition que celle de nos prêtres! On leur défend l'amour, et le mariage surtout; on leur livre les femmes. Ils n'en peuvent avoir une et vivent avec toutes familièrement; c'est peu; mais dans la confidence, l'intimité, le secret de leurs actions cachées, de toutes leurs pen-

sées. L'innocente fillette, sous l'aile de sa mère, entend le prêtre d'abord, qui, bientôt l'appelant, l'entretient seul à seule; qui, le premier, avant qu'elle puisse faillir, lui nomme le péché. Instruite, il la marie; mariée, la confesse encore et la gouverne. Dans ses affections, il précède l'époux et s'y maintient toujours. Ce qu'elle n'oserait confier à sa mère, avouer à son mari, lui prêtre le doit savoir, le demande, le sait, et ne sera point son amant. En effet, le moyen? n'est-il pas tonsuré? Il s'entend déclarer à l'oreille, tout bas, par une jeune femme, ses fautes, ses passions, ses désirs, ses faiblesses, recueille ses soupirs sans se sentir ému, et il a vingt-cinq ans!

Confesser une femme! imaginez ce que c'est. Tout au fond de l'église, une espèce d'armoire, de guérite, est dressée contre le mur exprès, où ce prêtre, non Mingrat, mais quelque homme de bien, je le veux, sage, pieux, comme j'en ai connu, homme pourtant et jeune (ils le sont presque tous), attend le soir après vêpres sa jeune pénitente qu'il aime; elle le sait: l'amour ne se cache point à la personne aimée. Vous m'arrêterez là: son caractère de prêtre, son éducation, son vœu... Je vous réponds qu'il n'y a vœu qui tienne; que tout curé de village, sortant du séminaire, sain, robuste et dispos, aime sans aucun doute une de ses paroissiennes. Cela ne peut être autrement; et si vous contestez, je vous dirai bien plus, c'est qu'il les aime toutes, celles du moins de son âge; mais il en préfère une, qui lui semble, sinon plus belle

que les autres, plus modeste et plus sage, et qu'il épouserait; il en ferait une femme vertueuse, pieuse, n'était le pape. Il la voit chaque jour, la rencontre à l'église ou ailleurs, et, devant elle assis aux veillées de l'hiver, il s'abreuve, imprudent! du poison de ses yeux.

Or, je vous prie, celle-là, lorsqu'il l'entend venir le lendemain, approcher de ce confessionnal, qu'il reconnaît ses pas et qu'il peut dire : C'est elle! que se passe-t-il dans l'âme du pauvre confesseur? Honnêteté, devoir, sages résolutions, ici servent de peu, sans une grâce du ciel toute particulière. Je le suppose un saint; ne pouvant fuir, il gémit apparemment, soupire, se recommande à Dieu; mais si ce n'est qu'un homme, il frémit, il désire, et déjà malgré lui, sans le savoir peut-être, il espère. Elle arrive, se met à ses genoux, à genoux devant lui, dont le cœur saute et palpite. Vous êtes jeune, monsieur, ou vous l'avez été; que vous semble, entre nous, d'une telle situation? Seuls la plupart du temps, et n'ayant pour témoin que ces murs, que ces voûtes, ils causent; de quoi? hélas! de tout ce qui n'est pas innocent. Ils parlent, ou plutôt murmurent à voix basse, et leur bouche s'approche, leur souffle se confond. Cela dure une heure ou plus et se renouvelle souvent.

Ne pensez pas que j'invente. Cette scène a lieu telle que je vous la dépeins, et dans toute la France; chaque jour se renouvelle par quarante mille jeunes prêtres, avec autant de jeunes filles qu'ils aiment, parce qu'ils sont hommes, confessent de la sorte, entre-

tiennent tête à tête, visitent parce qu'ils sont prêtres, et n'épousent point parce que le pape s'y oppose. Le pape leur pardonne tout, excepté le mariage, voulant plutôt un prêtre adultère, impudique, débauché, assassin, comme Mingrat, que marié. Mingrat tue ses maîtresses; on le défend en chaire : ici on prêche pour lui; là on le canonise. S'il en épousait une, quel monstre! il ne trouverait d'asile nulle part. Justice en serait faite bonne et prompte, comme du maire qui les aurait mariés. Mais quel maire oserait?

Réfléchissez maintenant, monsieur, et voyez s'il était possible de réunir jamais en une même personne deux choses plus contraires que l'emploi de confesseur et le vœu de chasteté; quel doit être le sort de ces pauvres jeunes gens, entre la défense de posséder ce que nature les force d'aimer, et l'obligation de converser intimement, confidemment avec ces objets de leur amour; si enfin ce n'est pas assez de cette monstrueuse combinaison pour rendre les uns forcenés, les autres je ne dis pas coupables, car les vrais coupables sont ceux qui, étant magistrats, souffrent que de jeunes hommes confessent de jeunes filles, mais criminels et tous extrêmement malheureux. Je sais là-dessus leur secret.

J'ai connu à Livourne le chanoine Fortini, qui peut-être vit encore, un des savants hommes d'Italie, et des plus honnêtes du monde. Lié avec lui d'abord par nos études communes, puis par une mutuelle affection, je le voyais souvent, et ne sais comme un jour je vins à lui demander s'il avait observé son vœu

de chasteté. Il me l'assura, et je pense qu'il disait vrai en cela comme en toute autre chose. Mais, ajouta-t-il, pour passer par les mêmes épreuves, je ne voudrais pas revenir à l'âge de vingt ans. Il en avait soixante et dix. J'ai souffert, Dieu le sait, et m'en tiendra compte, j'espère ; mais je ne recommencerais pas. Voilà ce qu'il me dit, et je notai ce discours si bien dans ma mémoire, que je me rappelle ses propres mots.

A Rocca dit Papa, je logeais chez le vicaire, où je tombai malade. Il eut grand soin de moi, et prit cette occasion pour me parler de Dieu, auquel je pensais plus que lui et plus souvent, mais autrement. Il voulait me convertir, me sauver, disait-il. Je l'écoutais volontiers ; car il parlait toscan, et s'exprimait des mieux dans ce divin langage. A la fin je guéris; nous devînmes amis; et comme il me prêchait toujours, je lui dis : Cher abbé, demain je me confesse, si tu veux te marier et vivre heureux. Tu ne peux l'être qu'avec une femme, et je sais celle qu'il te faut. Tu la vois chaque jour, tu l'aimes, tu péris. Il me mit la main sur la bouche, et je vis que ses yeux se remplissaient de pleurs. J'ai ouï conter de lui, depuis, des choses fort étranges et qui me rappelèrent ce qu'on lit d'Origène.

Voilà où les réduit le malheur de leur état. Mais pourquoi, me direz-vous, quand on est susceptible de telles impressions, se faire prêtre? Hé! monsieur, se font-ils ce qu'ils sont? Dès l'enfance, élevés par la milice papale; séduits, on les enrôle: ils prononcent ce vœu abominable, impie, de n'avoir jamais femme,

famille, ni maison; à peine sachant ce que c'est, novices, adolescents, excusables par là; car un vœu de la sorte, celui qui le ferait avec une pleine connaissance, il le faudrait saisir, séquestrer en prison, ou reléguer au loin dans quelque île déserte. Ce vœu fait, ils sont oints, et ne s'en peuvent dédire : que si l'engagement était à terme, certes peu le renouvelleraient. Aussitôt on leur donne filles, femmes à gouverner. On approche du feu le soufre et le bitume; car ce feu a promis, dit-on, de ne point brûler. Quarante mille jeunes gens ont le don de continence pris avec la soutane, et sont dès lors comme n'ayant plus ni sexe ni corps. Le croyez-vous? De sages, il en est, si sage se peut dire qui combat la nature. Quelques-uns en triomphent; mais combien, au prix de ceux que la grâce abandonne dans ces tentations? La grâce est pour peu d'hommes et manque même au plus juste. Comment auraient-ils, eux, ce don de continence, jeunes, dans l'ardeur de l'âge, quand les vieux ne l'ont pas?

Ce curé de Paris, que Vautrin, tapissier, le trouvant avec sa femme, tua et jeta par la fenêtre, il y a peu d'années (l'aventure est connue dans le quartier du Temple; on n'en fit point de bruit, à cause du clergé); ce curé avait soixante ans, et celui de Pezay en a soixante-huit, qui ne l'ont pas empêché, dernièrement encore, de prendre dans les boues une fille mendiante et tombant du haut mal. Il en fit sa maîtresse : autre affaire étouffée par le crédit des oints, car le père se plaignit, voyant sa fille grosse; mais l'Eglise in-

tervint. Celui qui ne peut à cet âge s'abstenir d'un objet horrible et dégoûtant, que pensez-vous qu'il ait fait à vingt ou vingt-cinq ans, gouverneur d'innocentes et belles créatures? Si vous avez une fille, envoyez-la, monsieur, au soldat, au hussard, qui pourra l'épouser, plutôt qu'à l'homme qui a fait vœu de chasteté, plutôt qu'à ces séminaristes. Combien d'affaires à étouffer, si tout ce qui se passe en secret avait des suites évidentes, ou s'il y avait beaucoup de maires comme celui de Saint-Quentin! Que d'horreurs laissent entrevoir ces faits, qui transpirent malgré la connivence des magistrats, les mesures prises pour arrêter toute publicité, le silence imposé sur de telles matières! Et sans même parler des crimes, quelles sources d'impuretés, de désordres, de corruption que ces deux inventions du pape : le célibat des prêtres et la confession nommée auriculaire! que de mal elles font! que de bien elles empêchent! Il le faut voir et admirer là où la famille du prêtre est le modèle de toutes les autres, où le pasteur n'enseigne rien qu'il ne puisse montrer en lui, et, parlant aux pères, aux époux, donne l'exemple avec le précepte. Là, les femmes n'ont point l'impudence de dire à un homme leurs péchés; le clergé n'est point hors du temple, hors de l'Etat, hors de la loi : tous abus établis chez nous dans les temps de la plus stupide barbarie, de la plus crédule ignorance, difficiles à maintenir aujourd'hui que le monde raisonne, que chacun sait compter ses doigts.

GAZETTE DU VILLAGE

(1823)

Ce journal n'est ni littéraire, ni scientifique, mais rustique. A ce titre, il doit intéresser tous ceux que la terre fait vivre, ceux qui mangent du pain, soit avec un peu d'ail, soit avec d'autres mets moins simples. Les rédacteurs sont gens connus, demeurant la plupart entre le pont Clouet et le Chêne-Fendu, laboureurs, vignerons, bûcherons, scieurs de long et botteleurs de foin, dont les opinions, les principes n'ont jamais varié, incapables de feindre ou d'avoir d'autres vues que leur propre intérêt, qui, comme chacun sait, est celui de l'Etat; tranquilles sur le reste, et croyant qu'eux repus, tout le monde a dîné. Paul-Louis, quelque peu clerc, écoute leurs récits, recueille leurs propos, sentences, dits notables, qu'il couche par écrit, et en fait ces articles, sans y rien sous-entendre. Il ne faut point chercher ici tant de finesse. Nous nommons par leur nom les choses et les gens. Quand nous disons un chou, des citrouilles, un concombre, ce n'est point de la cour ni des grands que nous parlons. *Si Gros Pierre bat sa femme*, nous n'irons pas écrire : *Le bruit courait hier que M. de G... P...* ; ou *dans certains salons, on se dit à l'oreille...* Nous contons bonnement, comme on conte chez nous, et plaignons l'embarras de nos pauvres confrères, ayant à satisfaire à la fois

les lecteurs qui demandent du vrai, le gouvernement qui prétend que nulle vérité n'est bonne à dire.

— Monsieur le maire a entendu la messe dans sa tribune. Après le service divin, monsieur le maire a travaillé dans son cabinet avec monsieur le brigadier de la gendarmerie; ensuite de quoi ces messieurs ont expédié leur messager, dit le Bossu, avec un paquet pour monsieur le préfet en main propre. Nous savons cela de bonne part, et le porteur doit revenir avec la réponse ou le reçu : même on l'a vu passer près de la Ville aux Dames, où il a bu un coup. Quant au contenu de la dépêche, rien n'a transpiré. On soupçonne qu'il s'agit de quelques mauvais sujets qui veulent danser le dimanche et travailler le jour de Saint-Gilles.

Madame, femme de monsieur le maire, est accouchée d'un gentilhomme, au son des cloches de la paroisse.

— Les rossignols chantent, et l'hirondelle arrive; voilà la nouvelle des champs. Après un rude hiver et trois mois de fâcheux temps, pendant lesquels on n'a pu faire charrois ni labours, l'année s'ouvre enfin, les travaux reprennent leur cours.

Charles Avenet est en prison pour avoir parlé aux soldats. Revenant hier de Saint-Maure, il rencontra quelques soldats et les mena au cabaret. Ils furent bientôt bons amis; Avenet a servi longtemps ; il est membre, non chevalier de la Légion d'honneur. En buvant bouteille : — Camarades, leur dit-il, qu'il ne vous déplaise, où allez-vous le sac

au dos? — A l'armée, dirent ces jeunes gens. — Fort bien. Et demandant une seconde bouteille : — Qu'allez-vous faire? — Hé! mais, la guerre, apparemment. — Fort bien, répond Avenet. A la troisième bouteille : —Çà, dites-moi, pour qui allez-vous faire la guerre? Ils se mirent à rire. On parla des affaires. Deux gendarmes étaient là, qui, connaissant Avenet, l'appellent et lui disent : — Va-t'en, Avenet, va-t'en. Il les crut, s'en alla ; les gendarmes aussi. Mais il revint bientôt, rejoignit ses convives et reprit son propos. Alors on l'arrêta. C'étaient d'autres gendarmes. On l'a mis au cachot. Le cas est grave : il a dit ce qui se dit entre soldats, après trois bouteilles bues.

— Les vaches ne se vendent point. Les filles étaient chères à l'assemblée de Véretz, les garçons hors de prix. On n'en saurait avoir. Tous et toutes se marient à cause de la conscription. Deux cents francs un garçon, sans le denier à Dieu, sabots, blouse et chapeau pour la première année. Une fille, vingt-cinq écus. La petite Madelon les refuse de Jean Bedout ; encore ne sait-elle boulanger ni traire.

— On voit dans nos campagnes des gens qui, ne gagnant rien, dépensent gros, étrangers, inconnus. L'un marchand d'allumettes, l'autre, venu pour vendre un cheval qui vaut vingt francs, s'établissent à l'auberge, et mangent dix francs par jour. Ils font des connaissances, jouent et paient à boire les dimanches, les jours de fête ou d'assemblée. Ils parlent des Bourbons, de la guerre d'Espa-

gne; causent et font causer : c'est leur état. Pour cela, ils vont par les villages, non pour aucun négoce. On appelle ces gens, à la ville, des mouchards; à l'armée, des espions; à la cour, des agents secrets; aux champs, ils n'ont point de noms encore, n'étant connus que depuis peu. Ils s'étendent, se répandent à mesure que la morale publique s'organise.

— M. le maire est le télégraphe de notre commune; en le voyant, on sait tous les événements. Lorsqu'il nous salue, c'est que l'armée de la Foi a reçu quelque échec; bonjour de lui veut dire une défaite là-bas. Passe-t-il droit et fier, la bataille est gagnée; il marche sur Madrid, enfonce son chapeau pour entrer dans la ville capitale des Espagnes. Que demain on l'en chasse, il nous embrassera, touchera dans la main, amis comme devant. D'un jour à l'autre il change, et du soir au matin est affable ou brutal. Cela ne peut durer; on attend des nouvelles, et, selon la tournure que prendront les affaires, on élargira la prison ou les prisonniers.

— Pierre Moreau et sa femme sont morts, âgés de vingt-cinq ans. Trop de travail les a tués, ainsi que beaucoup d'autres. On dit : travailler comme un nègre, comme un forçat; il faudrait travailler comme un homme libre.

— Milon fut quatre ans en prison pour son opinion, au temps de 1815; sa femme cependant et sa fille moururent : il en sortit ruiné, corrigé, non. Son opinion est la même qu'auparavant, ou pire. Ce qu'il n'aimait pas, il l'abhorre à présent. Ils sont dans la commune

dix mal pensants, que le maire fit arrêter un jour et qui souffrirent longtemps; en mémoire de quoi, tous les ans, le 2 mai, ils font ensemble un repas. On n'y boit point à la santé du maire ni du gouvernement. Le 2 mai, cette année, ils étaient chez Bourdon, à l'auberge du Cygne, et leur banquet fini, déjà se levaient de table, quand le maire passant, Milon, qui l'aperçut, le montra aux autres; chacun se mord le bout du doigt. Quelques moments après, soit hasard ou dessein, survint le garde-champêtre. Milon, sans dire gare, tombe sur lui, le chasse à coups de pieds, de poing, et le poursuit dehors, l'appelant espion, mouchard. Celui-là s'en allait malmené du combat; arrive Métayer ou monsieur Métayer, car il a terre et vigne. Milon va droit à lui : Êtes-vous royaliste? Oui, répond Métayer. L'autre, d'un revers de main, le jette contre la porte, et voulait redoubler; mais l'hôte le retint. Voilà une grosse affaire. Milon se cache, et fait bien. Les battus cependant n'ont point porté de plainte; l'un garde son soufflet, l'autre ses horions. Le maire ne dit mot. Qu'en sera-t-il? on ne sait. Il faut voir ce que fera notre armée en Espagne pour les révérends pères jésuites.

— Le curé d'Azai, jeune homme qui empêche de danser et de travailler le dimanche, est bien avec l'autorité, mais mal avec ses paroissiens. Il perd deux cents francs de la commune que le conseil assemblé lui retire cette année : résolution hardie, presque séditieuse. Ceux qui l'ont proposée, soutenue et votée, pourront ne s'en pas bien trouver. A Véretz,

au contraire, on donne un supplément au curé, qui laisse danser, brouillé avec l'autorité. Les deux communes pensent de même. Rien ne fait tant de tort aux prêtres que l'appui du gouvernement : rien ne les recommande comme la haine du gouvernement.

— Simon Gabelin, ne voulant point aller à l'armée, a vendu tout son bien pour acheter un homme, et se fait remplacer. Il avait trois bons quartiers de vigne et un demi-arpent de terre joignant sa maison. Il a fait de tout dix-huit cents francs, et emprunte le reste (car il lui faut cent louis), espérant regagner cela par son travail de maréchal ferrant. On a eu beau lui remontrer qu'il travaillerait à l'armée, gagnerait plus qu'ici, et reviendrait un jour ayant, outre son bien, bonne somme de deniers, il ne veut point, dit-il, faire la guerre à Malmort. Malmort est en Espagne, avec trois cent mille hommes, cent mille pièces de canon, et son fils.

— A Amboise, on plantait la croix dimanche passé, en grande pompe. Monseigneur y était, non pas notre archevêque, mais le coadjuteur, tous les curés des environs, et un concours de spectateurs. La fête fut belle. Dans cette foule, trois carabiniers se trouvaient en sale veste d'écurie, bonnet de police sur la tête. Un missionnaire les voit, leur crie : « Bas le bonnet ! » Eux font la sourde oreille. Même cri, même contenance. Carabiniers ne s'émeuvent non plus que si on eût parlé à d'autres. Le prélat en colère arrête sa procession ; le clergé, les dévots cessent leurs litanies. Le peuple regardait. Les gendarmes en-

fin (car toute scène en France finit par les gendarmes) empoignent mes mutins, les mènent en prison. Ils gardèrent leur bonnet. Le soldat est du peuple, et n'a point de dévotion.

— Paul-Louis, sur les hauts de Véretz, fait des choses admirables. C'est le premier homme du monde pour terrasser un arpent de vigne. Il amène, d'un bois non fort voisin de là, cinq cents charges de gazon ou terre de bruyère. Il la laisse mûrir à l'air, de temps en temps la vire, la remue avec cent à cent cinquante charges de fumier qu'il entremêle parmi ; puis, ouvrant une fosse entre deux rangs de ceps, il y place ce terreau ; sa vigne, au bout de deux ans, jeune d'ailleurs, et n'ayant besoin que d'aliments, se trouve en pleine valeur. Ainsi amendé, un arpent, pourvu qu'on l'entretienne avec soin, diligence, patience, peine et travail, produit au vigneron cent cinquante francs par an, et, de plus, treize cents francs aux fainéants de la cour. Le compte en est aisé.

Cet arpent donne quelquefois vingt-quatre pièces ou poinçons de vin aux bonnes années, quelquefois rien : produit moyen, douze poinçons, qui se vendent chacun soixante francs ; somme, sauf erreur, sept cent vingt. Déduisez les façons, l'impôt, le coulage, l'entretien, la garde, le coût de ce terreau qu'il faut renouveler tous les cinq ans, vous trouverez net cent cinquante francs pour le bonhomme.

Mais pour la cour, c'est autre chose. Ces douze poinçons vont à Paris, où l'on en fait

du vin de Bourgogne. Ils payent à l'entrée soixante et quinze francs chacun; plus, six francs de remuage, taxe de l'usurpateur devenue légitime; autant pour droit de patente, et quatre fois autant d'avanies, qu'on appelle réunies, sans les autres faites par la police au marchand détaillant; plus, trente francs d'impôt sur le fonds, dont la valeur, en outre, par droit de mutation, passe entière dans les mains du fisc tous les vingt ans. Comptez et n'en oubliez rien: droit d'entrée, droit de remuage, droit de patente, droit de police, droit direct, droits indirects, droits réunis plusieurs ensemble, droit de mutation, c'est tout; faisant bien chaque année treize cents francs pour les courtisans, ou douze cent nonante et six, que je ne mente.

Paul-Louis a dix arpents qu'il cultive et façonne de la sorte avec sa famille. Ces bonnes gens en tirent tous les ans, comme on voit, quinze cents francs, dont ils vivent, et treize mille francs pour la splendeur du trône. Ce sont les appointements du procureur du roi qui a mis en prison Paul-Louis, et l'y remettra pour avoir fait ce calcul.

— On nous mande d'Azai: Le préfet a cassé l'arrêté de la commune, qui ôtait au curé son traitement de deux cents francs. Ordre de s'assembler une seconde fois, de voter le traitement. On s'assemble, on se regarde; les plus hardis tremblaient. Quelqu'un prend la parole: « Je vote le traitement à monsieur le curé, car c'est un homme de bien. » Tout le monde aussitôt: « C'est un homme

de bien, il lui faut un traitement. » L'affaire allait passer à l'unanimité. Louis Bournegal se lève : « Ce que j'ai dit est dit, je ne m'en dédis pas. Le curé se mêle de tout, il veut tout gouverner; il nous fait enrager; partant, point de traitement. » De tous côtés : « Point de traitement! » On va aux voix; refusé. Il tonne fort d'en haut sur la pauvre commune.

— Vendredi dernier, les gendarmes, en passant, mirent pied à terre à l'auberge chez Jean Ricaut. Nos déserteurs, cachés dans différentes maisons (car on les plaint, le monde les recueille volontiers), prirent peur et s'enfuirent, les uns gagnant le bois, les autres traversant la rivière à la nage. Tous se sauvèrent, excepté Urbain Chevrier. Urbain, depuis peu revenu, ayant fait son temps de conscrit, quand il se vit rappelé par la nouvelle loi, en eut tant de chagrin, qu'il semblait ne connaître plus parents ni amis, toujours seul et pensif. A la rumeur que fit l'arrivée des gendarmes, lui, comme hors de sens et déjà se croyant pris, s'en va tête baissée se jeter dans son puits, d'où on l'a retiré mort. Six semaines auparavant, il s'était marié avec Rose Deschamps. Jamais noce ne fut si joyeuse, jamais gens si heureux, de longtemps s'entr'aimant, s'étant promis d'enfance. Leur aise a duré peu. La pauvre veuve est grosse, et fait pitié à voir.

— Nous sommes douze paysans qui achetâmes, il y a deux ans, les terres de la Borderie, vendues par messieurs de la bande noire. Elles nous coûtèrent deux cents francs l'arpent, que pas un de nous ne donnerait à

moins de huit cents francs maintenant, et produisent bien quatre fois ce qu'en payait le fermier, quand il payait. Car, mourant de faim, il a mis la clef sous la porte, et s'en est allé, comme on sait. Cinq familles ont trouvé logis dans les bâtiments délabrés de cette Borderie ; chacun s'y est accommodé ; chacun non-seulement a réparé le vieux toit, mais bâti à neuf quelque grange ou quelque pressoir avec jardin, chenevière, saulaie autour de sa demeure. Voilà un village naissant qui va s'étendre et prospérer, jusqu'à ce que le gouvernement y fasse attention.

— Brisson ne pouvait payer ses dettes; il s'est jeté dans l'eau et noyé. La femme Praut, d'Azai-sur-Cher, et à Mont-Louis un tonnelier, en ont fait autant cette semaine, lui sans raison connue, elle parce qu'on l'accusait d'avoir volé de l'herbe aux champs. L'an passé, Jean Choinart, fermier de la commune de Toucigny, approchant l'août, va voir ses blés, trouve sa récolte trop belle (il avait spéculé sur la hausse des grains), rentre chez lui et se défait. Beaucoup de gens, embarrassés dans leurs affaires, prennent ce parti, le seul qui ne soit pas sujet au repentir. On aime mieux maintenant être mort que ruiné. Nos aïeux ne se tuaient point. Naissant pour la misère, ils la savaient souffrir. Ils n'ambitionnaient point un champ, une maison, s'en passaient comme de pain, n'espérant rien en ce monde, et ayant peur de l'autre.

— Nous voilà saufs de Saint-Anicet, temps critique pour nos bourgeons. Si la vigne peut passer fleur et ne point couler, on ne saura

où mettre tout le vin cette année. Jamais tant de lame ne s'est vue au cep, ni si bien préparée. Les champs aussi promettent du blé à pleine faucille. Laboureur et vigneron sont contents jusqu'ici, chose rare; tous deux se louent du ciel et du temps. Mais combien de hasards encore avant que l'un ou l'autre puisse faire argent de son labeur, payer sa quote, et vivre! Sécheresse, pluie, orages, ordonnances royales, arrêtés du préfet, du maire, mille chances, mille fléaux, et rien d'assuré que l'impôt. Il y a des gens dont la récolte ne craint ni temps ni grèle, et ce ne sont pas ceux qui, versant, labourant, font le meilleur guéret, mais qui, ayant une place, ne font rien, ou font la cour. Sans autre avance ni embarras, ils moissonnent en toute saison. Quand le bonhomme a dit : Travaillez, prenez de la peine, il sommeillait un peu, ce semble. Pour bien parler, il fallait dire : Présentez des respects, faites des révérences, c'est le fonds qui manque le moins.

— Personne maintenant ne veut être soldat. Ce métier sous les nobles, sans espoir d'avancement, est une galère, un supplice à qui ne s'en peut exempter : on aime encore mieux être prêtre. De jeunes paysans n'ayant rien se mettent volontiers au séminaire ; mais avant de prendre les ordres, ceux qui trouvent quelque ressource jettent la soutane et s'en vont, comme fit naguère Berthelot Sylvain, le second fils de Berthelot de Ponceau. Agé de vingt-deux ans, il avait étudié pour se faire d'église. Une veuve l'épouse, le sauve et du service militaire (car elle paye

un homme pour lui) et du service divin, qui n'est guère meilleur. Ils vont vivre heureux dans leur ferme entre Pernay et Embillon.

— La bande noire achète encore le château des Ormes, le château de Chanteloup et le château de Leugny, voulant dépecer tous ces châteaux au très grand profit du pays, et tous les biens qui en dépendent. On vendra là des matériaux à bon marché, des terres fort cher. Plus de cinq cents maisons vont se refaire du débris de ces vieux donjons, depuis lontemps inhabités ou inhabitables. Plus de six mille arpents vont être cultivés par des propriétaires, au lieu de nonchalants fermiers. La bande noire fait beaucoup de bien. C'est une société infiniment utile, charitable, pieuse, qui divise la terre, et veut que chacun en ait, selon l'ordre de Dieu. Mais une autre bande vraiment noire, ennemie du partage, prétend que toute terre lui appartient, propriétaire universelle de droit divin ; acquiert tous les jours, ne vend point ; bande la pire qui soit et la plus malfaisante, si on ne la connaissait.

— Quand Bonaparte reviendra, ou son fils que voilà tantôt grand, il ôtera les droits réunis, et ne lèvera d'argent que ce qu'il en faudra pour les dépenses publiques. Il mariera les prêtres, car enfin ces gens-là ne se peuvent passer de femmes et ne s'en passent pas ; cela fait du désordre. Il avancera les soldats, nos enfants seront officiers. Nous élirons nos maires , nos juges de paix ; ce sera le bon temps, qu'on attend depuis longtemps.

— Le maire de Véretz a battu le curé qui

laisse danser, et en le battant, lui a dit qu'il était mauvais prêtre, que sa messe ne valait rien, que chaque fois qu'il la disait, il commettait un sacrilége et recrucifiait Jésus-Christ. Le curé est un vieillard de quatre-vingt-deux ans, instruit et sage; le maire, un jeune homme de trente ans, beaucoup plus occupé des filles que du sacrifice de la messe. Le soufflet qu'il a donné dans cette occasion parut tel aux témoins, qu'aucun prêtre, disent-ils, n'en a reçu de pareil depuis Boniface VIII. Le maire de Véretz n'a pas mis un gant de fer, comme fit l'ambassadeur pour souffleter ce pape au nom du roi son maître, mais du coup a jeté par terre le bonhomme qui ne s'est pas relevé, garde encore le lit. Les apparences sont que Véretz ne dansera plus.

— On a volé au Polonais deux mille francs qu'il amassait depuis qu'il est ici. Chacun le plaint. C'est un homme doux, simple, bon, serviable comme tous ces déserteurs des armées étrangères. Il y en a plusieurs établis dans nos environs, mariés, vivant bien, sans aucun regret du pays où le seigneur leur donnait la schlague, et leur vendait le brandevin au prix qu'il voulait. Mauvais laboureurs la plupart, pour gouverner les chevaux ils n'ont point de pareils.

— La veuve Raillard, qui vend du vin aux bateliers, a une cave secrète que nous connaissons tous, mais que les commis ignorent. Elle en venait hier, sa clé dans une main, dans l'autre une bouteille, quand les commis l'arrêtent au détour des Ruaux, saisissant sa

bouteille. Elle, d'un coup de clef, la brise entre leurs mains. Tout le monde en a ri. La contrebande n'est point une chose qu'on blâme. Peu de gens aujourd'hui mettent dans un contrat le vrai prix de la vente. Le gouvernement trompe, et qui le peut tromper est approuvé de tous. Il enseigne lui-même la fourbe, le parjure, la fraude et l'imposture. *D'un empire si saint la moitié n'est fondée.*

Des gens ont conseillé au curé de Véretz, battu par le jeune maire, d'en demander justice, ayant preuves et témoins. Il l'a fait, il s'est plaint; les juges.... Ce curé est un de ceux de la révolution; il prêta le serment, et même fut grand-vicaire constitutionnel, homme qui s'est assis dans la chaire empestée; il a contre lui toute sa robe. Tout ce qui pense bien le tient dûment battu, et applaudit au maire. Le procureur du roi, sans doute ignorant cela, d'abord prit fait et cause pour l'Eglise outragée; dans l'ardeur de son zèle, voulait couper le poing qui a ait frappé l'oint; mais averti depuis, il a changé de langage, trop tard; on ne lui pardonne pas d'avoir agi et fait agir la justice dans cette affaire, sans prendre le mot des jésuites. Messieurs les gens du roi, entre la chancellerie et la grande aumônerie, n'ont pas besogne faite, et sont en peine souvent. Le préfet, mieux avisé, instruit d'ailleurs, guidé par le coadjuteur, les moines, les dévotes et les séminaristes, en appuyant son maire, et criant anathème au prêtre de Baal, a montré qu'il entend la politique du jour. Les juges....

Comment faire contre un parti régnant? Ils en eurent grand'honte, et, sortant de l'audience, ne regardaient personne après cette sentence. Ils ont, bien malgré eux, pauvres gens en dépit de la clameur publique, des preuves, des témoins, condamné le plaignant aux frais et aux dépens. Le parti voulait plus, il voulait une amende, que messieurs de la justice ont bravement refusée. Le battu ne paye pas l'amende; c'est quelque chose, c'est beaucoup au temps où nous vivons. Il n'en faut pas exiger plus, et ce courage aux juges pourra ne pas durer.

Le maire, ainsi vainqueur du prêtre octogénaire, après avoir battu, dans une seule personne, la danse et la révolution, se flatte avec raison des bonnes grâces du parti puissant et gouvernant. C'est une action d'éclat dont on lui saura gré, d'autant plus qu'ayant pour tout bien une terre qui appartient à M. le marquis de Chabrillant, bien d'émigré s'il faut le dire, il semblerait intéressé à se conduire tout autrement, et ne devrait pas être ami de la contre-révolution. Mais son calcul est fin; il raisonne à merveille. Se rangeant avec ceux qui le nomment voleur, il fait rage contre ceux qui le veulent maintenir dans sa propriété; conduite très adroite. Si ces derniers triomphent, la révolution demeure, et tout ce qu'elle a fait; il tient le marquisat, se moque du marquis. Les autres l'emportant, il pense mériter non-seulement sa grâce et de n'être pas pendu, mais récompense, emploi, et peut-être, qui sait? quelque

autre terre confisquée sur les libéraux lorsqu'ils seront émigrés.

— ANNONCE. Paul-Louis vend sa maison de Beauregard, acquise par lui de David Bacot, huguenot et pourtant honnête homme. La demeure est jolie ; le site, un des plus beaux qu'il y ait en Touraine, romantique de plus, et riche en souvenirs. Le château de la Bourdaisière se voit à peu de distance. Là furent inventées les faveurs par Babeau ; là naquirent sept sœurs, galantes comme leur mère, et célèbres sous le nom des Sept péchés mortels ; une desquelles était Gabrielle, maîtresse de ce bon roi Henri et de tant d'autres à la fois, féaux et courtois chevaliers. Par le seigneur lui-même, père des belles-filles et mari de Babeau, cette terre fut nommée un clapier de p.t.... Vieux temps, antiques mœurs, qu'êtes-vous devenus? On aura ces souvenirs par-dessus le marché, en achetant Beauregard, voisin de la Bourdaisière.

On aura trente arpents de terre, vigne et pré, grande propriété sur nos rives du Cher, où tout est divisé, où se trouvent à peine deux arpents d'un tenant, susceptibles d'ailleurs de beaucoup augmenter en valeur ou en étendue, selon les chances de la guerre qui se fait maintenant en Espagne : car si le trappiste là-bas met l'inquisition à la place de la constitution, Beauregard aussitôt redevient ce qu'il était jadis, fief, terre seigneuriale, étant bâti pour cela. Tours, tourelles, colombier, g ronette, rien n'y manque. Vol du chapon, jambage, cuissage, etc., nous en avons les titres. Par le triomphe du trappiste et le re-

tour du bon régime, la petite culture disparaît, le seigneur de Beauregard s'arrondit et s'étend, soit en achetant à bas prix les terres que le vilain ne peut plus cultiver, soit en le plaidant à Paris devant messieurs de la grand'chambre, tous parents ou amis des possesseurs de fiefs, soit par voie de confiscation, ou autres moyens inventés ou pratiqués du temps des mœurs. Toute la garenne de Beauregard, si Dieu favorise don Antonio Maragnon, tout ce qui est maintenant plantation, vigne, verger, clos, jardin, pépinière, se convertit en nobles landes et pays de chasse à la grande bête, seigneurie de trois mille arpents, pouvant produire par an quinze cent livres tournois, et ne payant nul impôt. Beauregard gagne en domaines, mouvances, droits seigneuriaux, par la contre-révolution.

Si Sa Révérence, au contraire, était malmenée en Espagne et pendue, ce qu'à Dieu ne plaise! Beauregard alors est et demeure maison, terre de vilain, et à ce titre paye l'impôt. Mais la petite culture continuant sous le régime de la révolution, par le partage des héritages et le progrès de l'industrie, nos trente arpents haussent en valeur, croissent en produits tous les ans, et quelque jour peuvent rapporter trois, quatre, cinq et six mille francs, que bon nombre de gens préfèrent à quinze cents livres tournois, tout en regrettant peut-être les droits et les mille arpents honorifiques de chasse au loup. En somme, il n'y a point de meilleur placement, plus profitable ni plus sûr, quoi qu'il puisse

arriver; car enfin, si faut-il que le trappiste batte ou soit battu, dans les deux cas, Beauregard est bon, et le devient encore davantage.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Paul-Louis, vigneron, demeurant près ladite maison ou château, selon qu'il en ira de la conquête des Espagnes.

Au rédacteur de la Gazette du village.

Monsieur,

Je suis... malheureux; j'ai fâché monsieur le maire; il me faut vendre tout, et quitter le pays. C'est fait de moi, monsieur, si je ne pars bientôt.

Un dimanche, l'an passé, après la Pentecôte, en ce temps-ci justement, il chassait aux cailles dans mon pré; l'herbe haute, prête à faucher, et si belle!.... c'était pitié. Moi, voyant ce manége, monsieur, mon herbe confondue, perdue, je ne dis mot, et pourtant il m'en faisait grand mal; mais je me souvenais de Christophe, quand le maire lui prit sa fille unique, et au bout de huit jours la lui rendit gâtée. Je le fus voir alors: — Si j'étais de toi, Christophe, ma foi je me plaindrais, lui dis-je. — Ah! me dit-il, n'est-ce pas monsieur le maire? Pot de fer et pot de terre.... Il avait grand'raison; car il ne fait pas bon cosser avec telles gens, et j'en sais des nouvelles. Me souvenant de ce

mot, je regardais et laissais monsieur le maire fouler, fourrager tout mon pré, comme eussent pu faire douze ou quinze sangliers, quand de fortune passent Pierre Houry d'Azai, Louis Bezard et sa femme, Jean Proust, la petite Bodin, allant à l'assemblée. Pierre s'arrête, rit, et en gaussant me dit : — La voilà bonne ton herbe; vends-la moi, Nicolas; je t'en donne dix sous, et tu me la faucheras. Moi, piqué, je réponds : Gageons que je vas lui dire !... —Quoi? Gageons que j'y vas. — Bouteille, me dit-il, que tu n'y vas pas !... — Bouteille? Je lui tape dans la main. — Bouteille chez Panvert, aux Portes de Fer. Va. Je pars, tenant mon chapeau; j'aborde monsieur le maire. — Monsieur lui dis-je, monsieur, cela n'est pas bien à vous; non, cela n'est pas bien. Je gagnai la bouteille ainsi; je me perdis. Je fus ruiné dès l'heure.

Ce qui plus lui fâchait, c'était sa compagnie, ces deux messieurs, et tous les passants regardant. M. le maire est gentilhomme par sa femme, née demoiselle : voilà pourquoi il nous tutoie et rudoie nous autres paysans, gens de peu, bons amis pourtant de feu son père; il semble toujours avoir peur qu'on ne le prenne pour un de nous. S'il était noble de son chef, nous le trouverions accostable. Les nobles d'origine sont moins fiers, nous accueillent au contraire, nous caressent, et ne haïssent guère qu'une sorte de gens, les vilains anoblis, enrichis, parvenus.

Il ne répondit mot, et poursuivit sa chasse. Le lendemain, on m'assigne comme ayant outragé le maire dans ses fonctions; on me

met en prison deux mois, monsieur, deux mois dans le temps des récoltes, au fort de nos travaux! Hors de là, je pensais reprendre ma charrue. Il me fait un procès pour un fossé, disant que ce fossé, au lieu d'être sur mon terrain, était sur le chemin. Je perdis encore un mois à suivre ce procès, que je gagnai vraiment; mais je payai les frais. Il m'a fait cinq procès pareils, dont j'ai perdu trois, gagné deux; mais je paye toujours les frais. Il s'en va temps, monsieur, il est grand temps que je parte.

Quand j'épousai Lise Baillet, il me joua d'un autre tour. Le jour convenu, à l'heure dite, nous arrivons pour nous marier à la chambre de la commune. Il s'avise alors que mes papiers n'étaient pas en règle, n'en ayant rien dit jusque-là; et cependant la noce prête, tout le voisinage paré, trois veaux, trente-six moutons tués... Il nous en coûta nos épargnes de plus de dix ans. Qu'y faire? il me fallut renvoyer les conviés, et m'en aller à Nantes quérir d'autres papiers. Ma fiancée, qui avait peur que je ne revinsse pas, étant déjà *embarrassée*, en pensa mourir de tristesse et de regret de sa noce perdue. Nous empruntâmes à grosse usure, afin de faire une autre noce quand je fus de retour, et cette fois il nous maria. Mais le soir... écoutez ceci : Nous dansions gaiement sur la place, car le curé ne l'avait pas encore défendu. Monsieur le maire envoie ses gens et ses chevaux caracoler tout au travers de nos contredanses. Son valet, qui est Italien, disait, en nous foulant aux pieds : *Gente codarda*

è vile, soffrirai questo e peggio. Il prétend, ce valet, que notre nation est lâche, et capable de tout endurer désormais ; que ces choses chez lui ne se font point. Ils ont, dit-il, dans son pays, deux remèdes contre l'insolence de messieurs les maires, l'un appelé *stilettata*, l'autre *scopettata*. Ce sont leurs garanties, bien meilleures, selon lui, que notre conseil d'Etat. Où *scopettade* manque, *stilettade* s'emploie : au moyen de quoi là le peuple se fait respecter. Sans cela, dit-il, le pays ne serait pas tenable. Pour moi, je ne sais ce qui en est; mais semblable recette chez nous n'étant point d'usage, il ne nous reste qu'un parti, de vendre ma besace et déloger sans bruit. Si je le rencontrais seulement, je serais un homme perdu. Il me ferait remettre en prison comme ayant outragé le maire : il conte ce qu'il veut dans ses procès-verbaux. Les témoins, au besoin, ne lui manquent jamais; contre lui ne s'en trouve aucun. Déposer contre le maire en justice, qui oserait?

Si vous parlez de ceci, monsieur, dans votre estimable journal, ne me nommez pas, je vous prie. Quelque part que je sois, il peut toujours m'atteindre. Un mot au maire du lieu, et me voilà coffré. Ces messieurs entre eux ne se refusent pas de pareils services.

Je suis, monsieur, etc.

Nota. En faveur de nos abonnés de la ville de Paris surtout, qui ne savent pas ce que c'est qu'un maire de village, nous publions cette lettre avec les précautions requises,

toutefois, pour assurer l'incognito à notre bon correspondant. Tout Paris s'imagine qu'aux champs on vit heureux du lait de ses brebis, en les menant paître sous la garde, non des chiens seulement, mais des lois : par malheur, il n'y a de lois qu'à Paris. Il vaut mieux être là ennemi déclaré des ministres, des grands, qu'ici ne pas plaire à monsieur le maire.

LIVRET DE PAUL-LOUIS

VIGNERON

PENDANT SON SÉJOUR A PARIS, EN MARS 1823

Nous ne donnons que des extraits du Livret de Paul-Louis, vigneron, dans lequel se trouve beaucoup de choses intelligibles pour lui seul, d'autres trop hardies pour le temps et qui pourraient lui faire de facheuses affaires. Nous avons supprimé ou adouci ces traits. Il faut respecter les puissances établies de Dieu sur la terre, et ne pas abuser de la liberté de la presse.

— Monsieur de Talleyrand, dans son discours au roi pour l'empêcher de faire la guerre, a dit : Sire, je suis vieux. C'était dire : Vous êtes vieux ; car ils sont du même âge. Le roi, choqué de cela, lui a répondu : Non, monsieur de Talleyrand, non, vous n'êtes point vieux ; l'ambition ne vieillit pas.

Talleyrand parle haut, et se dit responsable de la Restauration.

Ces mots *vieillesse* et *mort* sont durs à la vieille cour. Louis XI les abhorrait, celui de mort surtout; et afin de ne le point entendre, il voulut que quand on le verrait à l'extrémité, on lui dît seulement : *Parlez peu*, pour l'avertir de sa situation. Mais ces gens oublièrent l'ordre; et lorsqu'il en vint là, lui dirent crûment le mot, qu'il trouva bien amer. (Voir Philippe de Comines.)

— Marchangy, lorsqu'il croyait être député, se trouvant chez M. Peyronnet, examinait l'appartement, qui lui parut assez logeable; seulement, il eût voulu le salon plus orné, l'antichambre plus vaste, afin d'y faire attendre et la cour et la ville, peu content d'ailleurs de l'escalier. Le Gascon, qui connut sa pensée, eut peur de cette ambition, et résolut de l'arrêter, comme il fit en laissant paraître les nullités de son élection, dont sans cela on n'eût dit mot.

— Quatre gardes du corps ont battu le parterre au Gymnase dramatique. On dit que cela est contraire à l'ordonnance de Louis XIII, qui leur défend de maltraiter ni frapper les sujets du roi *sans raison*. Mais il y avait une raison : c'est que le parterre ne veut point applaudir des couplets qui plaisent aux gardes du corps, et leur promettent la victoire en Espagne s'ils y font la guerre, ce qui n'est nullement vraisemblable.

— Près des Invalides, six Suisses ont assailli quelques bouchers. Ceux-ci ont tué deux Suisses et blessé tous les autres, qui se sont

sauvés en laissant sabres et shakos. Les bouchers devraient quelquefois aller au parterre, et les Suisses toujours se souvenir du 10 août.

— Lebrun trouve dans mon Hérodote un peu trop de vieux français, quelques phrases traînantes. Béranger pense de même, sans blâmer cependant cette façon de traduire. On est content de la préface.

— Le boulevard est plein de caricatures, toutes contre le peuple. On le représente grossier, débauché, crapuleux, semblable à la cour, mais en laid. Afin de le corrompre, on le peint corrompu. L'adultère est le sujet ordinaire de ces estampes. C'est un mari avec sa femme sur un lit et le galant dessous, ou bien le galant dessus et le mari dessous. Des paroles expliquent cela. Dans un autre, le mari, lorgnant par la serrure, voit les ébats de sa femme : scène des Variétés. Ce théâtre aura bientôt le privilége exclusif d'en représenter de pareilles. Il jouera seul les pièces qu'on appelle grivoises, c'est-à-dire, sales, dégoûtantes, comme *la Marchande de goujons*. Les censeurs ont soin d'en ôter tout ce qui pourrait inspirer quelque sentiment généreux. La pièce est bonne, pourvu qu'il n'y soit point question de liberté, d'amour du pays; elle est excellente, s'il y a des rendez-vous de charmantes femmes avec de charmants militaires, qui battent leurs valets, chassent leurs créanciers, escroquent leurs parents : c'est le bel air qu'on recommande. Corrompre le peuple est l'affaire, la grande affaire maintenant. A l'église et dans les écoles, on lui enseigne l'hypocrisie; au

théâtre, l'ancien régime et toutes ses ordures. On lui tient prêtes des maisons où il va pratiquer ces leçons.

En Angleterre, tout au contraire, les caricatures et les farces se font contre les grands, livrés à la risée du peuple, qui conserve ses mœurs et corrige la cour.

— Un homme, que j'ai vu, arrive d'Amérique ; il y est resté trois ans sans entendre parler de ce que nous appelons ici l'autorité. Nul ne lui a demandé son nom, sa qualité, ni ce qu'il venait faire, ni d'où, ni pourquoi, ni comment. Il a vécu trois ans sans être gouverné, s'ennuyant à périr. Il n'y point là de salons. Se passer de salons, impossible au Français, peuple éminemment courtisan. La cour s'étend partout en France ; le premier des besoins, c'est de faire sa cour. Tel brave à la tribune les grands, les potentats, et le soir devant... s'incline profondément, n'ose s'asseoir chez..., qui lui frappe sur l'épaule et l'appelle mon cher. Que de maux naissent, dit la Bruyère, de ne pouvoir être seul !

A Boulogne-sur-Mer, M. Léon de Chanlaire avait établi une école d'enseignement mutuel, dans une salle bâtie par lui exprès avec beaucoup de dépenses. Là, trois cents enfants apprenaient l'arithmétique et le dessin. Les riches payaient pour les pauvres, et de ceux-ci cinquante se trouvaient habillés sur la rétribution des autres ; tout allait le mieux du monde. Ces enfants s'instruisaient et n'étaient point fouettés. Les frères ignorantins, qui fouettent et n'instruisent pas, ont fait fermer l'école, et de plus ont demandé que la salle de M. de Chan-

laire leur fut donnée par les jésuites, maîtres de tout. Chanlaire est accouru ici pour parler aux jésuites, et défendre son bien. (*Nota* : que toute affaire se décide à Paris ; les provinces sont traitées comme pays conquis.) Il va voir Frayssinous, qui lui répond ces mots : « Ce que j'ai décidé, nulle puissance au monde ne le saurait changer. » Parole mémorable, et digne seulement d'Alexandre ou de lui.

Tous ces célibataires fouettant les petits garçons et confessant les filles, me sont un peu suspects. Je voudrais que les confesseurs fussent au moins mariés ; mais les frères fouetteurs, il faudrait, sauf meilleur avis, les mettre aux galères, ce me semble. Ils cassent les bras aux enfants qni ne se laissent point fouetter. On a vu cela dans les journaux de la semaine passée. Quelle rage ! *Flagellandi tam dira cupido* !

Un Anglais m'a dit : Nos ministres ne valent pas mieux que les vôtres. Ils corrompent la nation pour le gouvernement, récompensent la bassesse, punissent toute espèce de générosité. Ils font de fausses conspirations où ils mettent ceux qui leur déplaisent, puis de faux jurys pour juger ces conspirations. C'est tout comme chez vous. Mais il n'y a point de police. Voilà la différence.

Grande, très grande cette différence à l'avantage de l'Anglais. La police est le plus puissant de tous les moyens inventés pour rendre un peuple vil et lâche. Quel courage peut avoir l'homme élevé dans la peur des gendarmes, n'osant ni parler haut ni bouger sans passe-port ; à qui tout est espion, et qui

craint que son ombre ne le prenne au collet?

Pour faire fuir nos conscrits, les Espagnols n'ont qu'à s'habiller en gendarmes.

—Quand Marchangy voulut parler aux députés, il fut tout étonné de se voir contredit, et perdit la tête d'abord. Il lui échappa de dire, croyant être au palais : « Qu'on le raye du tableau; en prison les perturbateurs; monsieur le président, nous vous requérons...» Plaisante chose qu'un Marchangy à la tribune, sans robe et sans bonnet carré; mais avec son bonnet..... Jeffries, Laubardemont! Il sera, dit-on, réélu, et songe à exclure les indignes.

— Les journaux de la cour insultent le duc d'Orléans. On le hait; on le craint; on veut le faire voyager. Le roi lui disait l'autre jour: — Eh bien! M. le duc d'Orléans, vous allez donc en Italie? — Non pas, sire, que je sache. — Mon Dieu si, vous y allez; c'est moi qui vous le dis, et vous m'entendez bien. — Non, sire, je n'entends point; et je ne quitte la France que quand je ne puis faire autrement.

— Ce d'Effiat, député en ma place, est petit-fils de Rusé d'Effiat, qui donna l'eau de chicorée à madame Henriette d'Angleterre. Leur fortune vient de là : Monsieur récompensa ce serviteur fidèle. Monsieur vivait avec le chevalier de Lorraine, que Madame n'aimait pas. Le ménage était troublé. D'Effiat arrangea tout avec l'eau de chicorée. Monsieur, depuis ce temps, eut toujours du contre-poison dans sa poche, et d'Effiat le lui fournissait. Ce sont là de ces services que les grands

n'oublient point, et qui élèvent une famille noble. Mon remplaçant n'est pas un homme à donner aux princes ni poison ni contre-poison; il ferait quelque quiproquo. C'est une espèce d'imbécile qui sert la messe, et communie le plus souvent qu'il peut. Il n'avait, dit-on, que cinquante voix dans le collége électoral : ses scrutateurs ont fait le reste. J'en avais deux cent vingt connues.

— L'Empereur Alexandre a dit à M. Chateaubriand : « Pour l'intérêt de mon peuple et de ma religion, je devais faire la guerre au Turc ; mais j'ai cru voir qu'il s'agissait de révolution entre la Grèce et le Turc, je n'ai point fait la guerre. J'aime bien moins mon peuple et ma religion, que je ne hais la révolution, qui est proprement ma bête noire. Je me réjouis que vous soyez venu; je voulais vous conter cela. » Quelle confidence d'un empereur! Et le romancier qui publie cette confidence! Tout dans son discours est bizarre.

Il entend *sortir* les paroles de la bouche de l'empereur. On entend sortir un carrosse ou des chevaux de l'écurie; mais qui diantre entendit jamais sortir des paroles? Et que ne dit-il : Je les ai vues sortir, ces paroles, de la bouche de mon bon ami qui a huit cent mille hommes sur pied? Cela serait plus positif, et l'on douterait moins de sa haute faveur à la cour de Russie.

Notez qu'il avait lu cette belle pièce aux dames; et quand on lui parla d'en retrancher quelque chose, avant de la lire à la chambre, il n'en voulut rien faire, se fondant sur l'ap-

probation de madame Récamier. Or, dites maintenant qu'il n'y a rien de nouveau. Avait-on vu cela? Nous citons les Anglais : Est-ce que M. Canning, voulant parler aux chambres de la paix, de la guerre, consulte les ladies, les mistriss de la cité?

Les gens de lettres, en général, dans les emplois perdent leur talent, et n'apprennent point les affaires. Bolingbroke se repentit d'avoir appelé près de lui Addison et Steele.

—Socrate, avant Boissy d'Anglas, refusa, au péril de sa vie, de mettre aux voix du peuple assemblé une proposition illégale. Ravez n'a point lu cela, car il eût fait de même dans l'affaire de Manuel. Il vrai que Socrate, présidant les tribus, n'avait ni traitement de la cour, ni gendarmerie à ses ordres; Manuel a été grand quatre jours ; c'est beaucoup. Que faudrait-il qu'il fît à présent? Qu'il mourût, afin de ne point déchoir.

— D'Arlincourt est venu à la cour, et a dit: Voilà mon *Solitaire* et mes autres romans, qui n'en doivent guère au *Christianisme* de Chateaubriand. Mon galimatias vaut le sien; faites-moi conseiller d'Etat au moins. On ne l'a pas écouté. De rage, il quitte le parti, et se fait libéral. C'est le maréchal d'Hocquincourt, jésuite ou janséniste, selon l'humeur de sa maîtresse et l'accueil qu'il reçoit au Louvre.

— Ravez maudit son sort, se donne à tous les diables. Il a fait ce qu'il a pu, dans l'affaire de Manuel, pour conter le parti jésuite : il n'a point réussi. Ce qu'il sert lui reproche de s'y être mal pris, disent que c'est un sot,

qu'il devrait éviter l'esclandre, et qu'avec un peu de prévoyance, il eût empêché l'homme d'entrer, ou l'eût fait sortir sans vacarme. Fâcheuse condition que celle d'un valet! Sosie l'a dit : « Les maîtres ne sont jamais contents. » Ravez veut trop bien faire. Hyde de Neuville va mieux, et l'entend à merveille. Je vois, je vois là-bas les ministres de mon roi. Il a son roi, comme Pardessus : Mon roi m'a pardonné : voilà le vrai dévouement. Le dévouement doit être toujours un peu idiot. Cela plaît bien plus à un maître que ces gens qui tranchent du capable.

— Serons-nous capucins, ne le serons-nous pas? Voilà aujourd'hui la question. Nous disions hier : Serons-nous les maîtres du monde?

— Ce matin, me promenant dans le Palais-Royal, M. H...rd passe, et me dit : « Prends garde, Paul-Louis, prends garde; les cagots te feront assassiner. — Quelle garde veux-tu, lui dis-je, que je prenne? Ils ont fait tuer des rois; ils ont manqué frère Paul, l'autre Paul, à Venise, *Fra Paolo Sarpi*. Mais il l'échappa belle. »

— Fabvier me disait un jour : « Vos phraseurs gâtent tout : voulant être applaudis, ils mettent leur esprit à la place du bon sens, que le peuple entendrait. Le peuple n'entend point la pompeuse éloquence, les longs raisonnements. — Il vous paraît, lui dis-je, aisé de faire un discours pour le peuple; vous croyez le bon sens une chose commune, et facile à bien exprimer. »

Le vicomte de Foucault nous parle de sa

race. Ses ancêtres, dit-il, commandaient à la guerre. Il cite leurs batailles et leurs actions d'éclat. *Mais la postérité d'Alphane et de Bayard*, quand ce n'est qu'un gendarme aux ordres d'un préfet, ma foi, c'est peu de chose. Le vicomte de Foucault ne gagne point de batailles ; il empoigne les gens. Ces nobles, ne pouvant être valets de cour, se font archers ou geôliers. Tous les gardes du corps veulent être gendarmes.

— Les Mémoires de madame Campan méritent peu de confiance. Faits pour la cour de Bonaparte, qui avait besoin de leçons, ils ont été revus depuis par des personnes intéressées à les altérer. L'auteur voit tout dans l'étiquette, et attribue le renversement de la monarchie à l'oubli du cérémonial. Bien des gens sont de cet avis. Henri III fonda l'étiquette, et cependant fut assassiné. On négligea quelque chose apparemment ce jour-là. L'étiquette rend les rois esclaves de la cour.

Dans ces Mémoires, il est dit qu'une fille de garde-robe, sous madame Campan femme de chambre, avait dix-huit mille francs de traitement: c'est trente-six mille aujourd'hui. Aussi, tout le monde voulait être de la garde-robe. Que de gens encore passent la vie à espérer de tels emplois! Montaigne, quelque part, se moque de ceux qui, de son temps, s'adonnaient à l'agriculture et à ce qu'il appelle ménage domestique. « Allez, disait-il, chez les rois, si vous voulez vous enrichir. » Et Démosthène : « Les rois, dit-il, font l'homme riche en un mot, et d'un seul mot; chez vous, Athéniens, cela ne se peut, il faut travailler

ou hériter. » Qu'on mette à Genève un roi avec un gros budget, chacun quittera l'horlogerie pour la garde-robe; et comme les valets du prince ont des valets, qui eux-mêmes en ont d'autres, un peuple se fait laquais. De là l'oisiveté, la bassesse, tous les vices, et une charmante société.

Madame Campan fait de la reine un modèle de toute vertu; mais elle en parlait autrement: et l'on voit dans O'Meara ce qu'elle en disait à Bonaparte; comme, par exemple, que la reine avait un homme dans son lit la nuit du 5 au 6 octobre; et que cet homme, en se sauvant, perdit ses chausses, qui furent trouvées par elle, madame Campan. Cette histoire est un peu suspecte. M. de La Fayette ne la croit point. Bonaparte a menti, ou madame Campan.

Elle écrit mal, et ne vaut pas madame de Motteville, qui était aussi femme de chambre; Madame du Hausset, autre femme de chambre, va paraître. On imprime ses Mémoires, très curieux. Ce sont là les vrais historiens de la monarchie légitime.

— Quelqu'un montre une lettre de M. Arguelles, où sont ces propres mots : « Votre roi nous menace; il veut nous envoyer un prince et cent mille hommes, pour régler nos affaires selon le droit divin. Voici notre réponse: Qu'il exécute la Charte, ou nous lui enverrons Mina et dix mille hommes avec le drapeau tricolore; qu'il chasse ses émigrés et ses vils courtisans, parce que nous craignons la contagion morale. »

— Horace va faire un tableau de la scène

de Manuel. Mais quel moment choisira-t-il? Celui où Foucault dit « Empoignez le député;» —ou bien quand le sergent refuse? j'aimerais mieux ceci. Car, outre que le mot *empoignez* ne se peut peindre (grand dommage sans doute), il y aurait là deux ignobles personnages, Foucault et le président, qui, à dire vrai, n'y était pas, mais auquel on penserait toujours. Dans cette composition, l'odieux dominerait, et cela ne saurait plaire, quoi qu'en dise Boileau. L'instant du refus, au contraire, offre deux caractères nobles, Manuel et le sergent, qui tous deux intéressent non pas au même degré, mais de la même manière, et par le plus bel acte dont l'homme soit capable, résister au pouvoir. De pareils traits sont rares; il les faut recueillir et les représenter, les recommander au peuple. D'autre part, on peut dire aussi que Manuel, Foucault, ses gendarmes, donneraient beaucoup à penser : et le président derrière la toile, *car il est des objets que l'art judicieux...* La contenance de Manuel et la bassesse des autres formeraient un contraste; ceux-ci servant des maîtres et calculant d'avance le profit, la récompense toujours proportionnée à l'infamie de l'action; celui-là se proposant l'approbation publique et la gloire à venir.

— Les fournisseurs de l'armée sont tous bons gentilshommes et des premières familles. Il faut faire des preuves pour entrer dans la viande ou dans la partie des souliers. Les femmes y ont de gros intérêts; les maîtresses, les amants partagent; comtesses, duchesses, barons, marquis, on leur fait à tous

bon marché des subsistances du soldat. La noblesse autrefois se ruinait à la guerre, maintenant s'enrichit et spécule très bien sur la fidélité.

— Les bateaux venus de Strasbourg à Bayonne par le roulage coûteront de port cent mille francs, et seront trois mois en chemin. Construits en un mois à Bayonne, ils eussent coûté quarante mille francs. Les munitions qu'on expédie de Brest à Bayonne, par terre, iraient par mer sans aucuns frais. Mais il y a une compagnie des transports par terre, dans laquelle des gens de la cour sont intéressés, et l'on préfère ce moyen. Il faut relever d'anciennes familles, qui relèveront la monarchie si elle culbute en Espagne.

— Les parvenus imitent les gens de bonne maison Victor, sa femme, son fils, prennent argent de toutes mains. On parle de pots-de-vin de cinquante mille écus. Tout s'adjuge à huis clos et sans publication. Ainsi se prépare une campagne à la manière de l'ancien régime. Cependant Marcellus danse avec miss Canning.

— La guerre va se faire enfin, malgré tout le monde. Madame ne la veut pas. Madame du Cayla y paraît fort contraire. Mademoiselle, ayant consulté sa poupée, se déclare pour la paix, ainsi que la nourrice et toutes les remueuses de monseigneur le duc de Bordeaux. Personne ne veut la guerre. Mais voici le temps de Pâques, et tous les confesseurs refusent l'absolution si on ne fait la guerre : elle se fera donc.

— Le duc de Guiche, l'autre jour, disait

dans un salon, montrant le confesseur de Monsieur et d'autres prêtres : Ces cagots nous perdront.

— On me propose cent contre un que nos jésuites ne feront pas la conquête de l'Espagne, et je suis tenté de tenir. Sous Bonaparte, je proposai cent contre un qu'il ferait la conquête de l'Espagne : personne ne tint; j'aurais perdu : peut-être cette fois gagnerai-je.

— Mille contes plaisants du héros pacificateur, pointes, calembours de toutes parts. Il crève les chevaux sur la route de Bayonne; fait, dit-on, quatre lieues à l'heure, va plus vite que Bonaparte, mais n'arrive pas si tôt, parce que ses dévotions l'arrêtent en chemin. Il visite les églises et baise les reliques. Le peuple, qui voit cela, en aime d'autant moins l'Eglise et les reliques.

— Il n'y a pas un paysan dans nos campagnes qui ne dise que Bonaparte vit, et qu'il reviendra. Tous ne le croient pas, mais le disent. C'est entre eux une espèce d'argot, de mot convenu pour narguer le gouvernement. Le peuple hait les Bourbons, parce qu'ils l'ont trompé, qu'ils mangent un milliard et servent l'étranger, parce qu'ils sont toujours émigrés, parce qu'ils ne veulent pas être aimés.

— Barnave disait à la reine : « Il faut vous faire aimer du peuple. — Hélas ! je le voudrais, dit-elle; mais comment ? — Madame, il vous est plus aisé qu'il ne l'était à moi. — Comment faire ? — Madame, lui répondit Barnave, tout est dans un mot : Bonne foi. »

— On va marcher ; on avancera en Espagne ; on renouvellera les bulletins de la grande armée avec les exploits de la garde ; au lieu de Murat, ce sera la Rochejaquelein. Sans rencontrer personne, on gagnera des batailles, on forcera des villes, enfin on entrera triomphant dans Madrid, et là commence la guerre. Jamais ils ne feront la conquête d'Espagne. M. Ls.

Je le crois ; mais ce n'est pas l'Espagne, c'est la France qu'ils veulent conquérir. A chaque bulletin de Martainville, à chaque victoire de messieurs les gardes du corps, on refera ici quelque pièce de l'ancien régime : et qu'importe aux jésuites que les armées périssent, pourvu qu'ils confessent le roi?

— A la chambre des pairs, hier quelqu'un disait : Figurez-vous que nos gens en Espagne seront des saints. Ils ne feront point de sottises ; on payera tout, et le soldat ne mangera pas une poule qui ne soit achetée au marché. Ordre, discipline admirable ; on mènera jusqu'à des filles, afin d'épargner les infantes. La conquête de la Péninsule va se faire sans fâcher personne, et notre armée sera comblée de bénédictions. Là-dessus, M. Catelan a pris la parole et a dit : Je ne sais pas comment vous ferez lorsque vous serez en Espagne ; mais en France votre conduite est assez mauvaise. Vous payerez là, dites-vous, et ici vous prenez. Voici une réquisition de quatre mille bœufs pour conduire de Toulouse à Pau votre artillerie, qui a ses chevaux ; mais ils sont employés ailleurs. Ils mènent les équipages des ducs et

des marquis et des gardes du corps. Le canon reste là. Vous y attelez nos bœufs au moment des labours. Vous serez sages en Espagne, à la bonne heure, je le veux croire, et vous agirez avec ordre; mais je ne vois que confusion dans vos préparatifs.

— Guilleminot a fait un rapport, dont la substance est que l'armée a besoin de se recruter d'une ou de deux conscriptions, pour être en état, non de marcher, car il n'y a nulle apparence, mais de garder seulement la frontière ; que l'état-major est bon, et fera ce qu'on voudra ; mais que les officiers *de fortune* et surtout les sous-officiers, semblent peu disposés à entrer en campagne, pensent que c'est contre eux que la guerre se fait. Guilleminot est rappelé pour avoir dit ces choses-là, et son aide de camp arrêté comme correspondant de Fabvier. Victor part pour l'armée.

— A l'armée une cour (voir là-dessus Feuquières, *Mémoires*), c'est ce qui a perdu Bonaparte, tout Bonaparte qu'il était. La cour de son frère Joseph sauva Wellington plus d'une fois. Partant, il y a une cour, on ne songe qu'à faire sa cour. Le duc d'Angoulême a carte blanche pour les récompenses, et l'on sait déjà ceux qui se distingueront. Hohenlohe sera maréchal. C'est un Allemand qui a logé les princes dans l'émigration. Il commandera nos généraux, et pas un d'eux ne dira mot. La noblesse de tout temps obéit volontiers même à des bâtards étrangers, comme était le maréchal de Saxe. Les soldats, quant à eux, font peu de différence d'un Al-

lemand à un émigré. Ils l'aimeront autant que Coigny ou Vioménil. Personne ne se plaindra. Jamais, en Angleterre, on ne souffrirait cela. Nous aurons tout l'ancien régime; on ne nous fera pas grâce d'un abus.

PROCLAMATION.

Soldats! vous allez rétablir en Espagne l'ancien régime et défaire la révolution. Les Espagnols ont fait chez eux la révolution; ils ont détruit l'ancien régime, et à cause de cela on vous envoie contre eux; et quand vous aurez rétabli l'ancien régime en ce pays-là, on vous ramènera ici pour en faire autant. Or, l'ancien régime, savez-vous ce que c'est, mes amis? C'est, pour le peuple, des impôts; pour les soldats, c'est du pain noir et des coups de bâton; des coups de bâton et du pain noir, voilà l'ancien régime pour vous. Voilà ce que vous allez rétablir, là d'abord et ensuite chez vous.

Les soldats espagnols ont fait en Espagne la révolution. Ils étaient las de l'ancien régime, et ne voulaient plus ni pain noir, ni coups de bâton; ils voulaient autre chose, de l'avancement, des grades; ils en ont maintenant, et deviennent officiers à leur tour, selon la loi. Sous l'ancien régime, les soldats ne peuvent jamais être officiers; sous la révolution, au contraire, les soldats deviennent officiers. Vous entendez; c'est là ce que les Espagnols ont établi chez eux, et qu'on veut empêcher. On vous envoie exprès, de peur que la même chose ne s'établisse ici, et que vous ne soyez

quelque jour officiers. Partez donc, battez-vous contre les Espagnols ; allez, faites-vous estropier, afin de n'être pas officiers et d'avoir des coups de bâton.

Ce sont les étrangers qui vous y font aller ; car le roi ne voudrait pas. Mais ses alliés le forcent à vous envoyer là. Ses alliés, le roi de Prusse, l'empereur de Russie, et l'empereur d'Autriche suivent l'ancien régime. Ils donnent aux soldats beaucoup de coups de bâton avec peu de pain noir, et s'en trouvent très bien, eux souverains. Une chose pourtant les inquiète : le soldat français, disent-ils, depuis trente ans ne reçoit point de coups de bâton, et voilà l'Espagnol qui les refuse aussi : pour peu que cela gagne, adieu la schlague chez nous, personne n'en voudra. Il y faut remédier plus tôt que plus tard. Ils ont donc résolu de rétablir partout le régime du bâton, mais pour les soldats seulement; c'est vous qu'ils chargent de cela. Soldats, volez à la victoire; et quand la bataille sera gagnée, vous savez ce qui vous attend : les nobles auront de l'avancement, vous aurez des coups de bâton. Entrez en Espagne, marchez tambour battant, mèche allumée, au nom des puissances étrangères : vive la schlague ! vive le bâton ! point d'avancement pour les soldats, point de grades que pour les nobles.

Au retour de l'expédition, vous recevrez tout l'arriéré des coups de bâton qui vous sont dus depuis 1789. Ensuite, on aura soin de vous tenir au courant.

— La police va découvrir une grande

conspiration, qui aura, dit-on, de grandes ramifications dans les provinces et dans l'armée. On nomme déjà des gens qui en seront certainement. Mais le travail n'est pas fait.

AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE

(1823)

Nous possédons un manuscrit, et publierons, quand la censure sera rétablie, différentes brochures de *Paul-Louis*, toutes *excessivement* utiles et *prodigieusement* agréables, comme on le peut voir par ces titres :

1° *La lanterne de Rovigo*, ou considérations sur la nouvelle noblesse ;

2° *De l'indifférence en matière de B...v...*;

3° *Vue sur la Septennalité*, ou l'An climatérique de la Charte constitutionnelle ;

4° *Obligations d'un député ministériel*, avec cette épigraphe de l'ami Paul : LA VIANDE EST POUR LE VENTRE, LE VENTRE EST POUR LA VIANDE ;

5° *De l'influence de la Russie sur le chien du garde-champêtre de la commune de Bagnolet ;*

6° *Thèses contre les hérétiques*, où l'on démontre *à priori* que le célibat des jeunes p..... et la c..... des j..... f..... sont principalement cause de la pureté des mœurs dans tous les États catholiques ;

7° *De la* PORNOCRATIE *en France, depuis*

Brennus jusqu'à nos jours, avec une dissertation sur le principe PORNOCRATIQUE dans les gouvernements de l'Europe;

8° RECEPI NUMMOS *à g go*, ou Dyachilon pour les plaies de la révolution, aux dépens de qui n'en peut mais.....;

9° *Hommage des employés de Montmartre*, offrant, par l'organe du préfet, la moitié de leur picotin pour l'acquisition de C.....;

10° *Pétition des mêmes*, demandant double ratelier pour les services par eux rendus dans les dernières élections, en votant à billet ouvert;

11° EPISTOLA CRITICA DOCTISSIMO VIRO *Champollion-Figeac*, dans laquelle on lui prouve, par les hiéroglyphes, qu'il ne sait ce qu'il dit sur les dynasties égyptiennes, attendu que jamais il n'y eut en Egypte que deux sortes de souverains, dites les DEMOBORUS et les ALIBORUS, depuis ALIBORON Ier jusqu'à DÉMOBORON le Grand;

12° *Autopsie du cadavre de la défunte Charte*, avec cette épigraphe de Virgile : CUNCTANTES INTER CECIDIT MORIBUNDA SINISTROS.

PIÈCE DIPLOMATIQUE

EXTRAITE DES JOURNAUX ANGLAIS[1]

(1823)

A MON FRÈRE LE ROI D'ESPAGNE

J'ai reçu la vôtre, mon frère ou mon cousin, puisque nous sommes issus de germains. Vous voilà bientôt, grâce au ciel, hors des mains de vos rebelles sujets, dont je me réjouis avec vous comme parent, voisin, ami, entièrement de votre avis d'ailleurs sur notre autorité légitime et sacrée. Nous régnons de par Dieu, qui nous donne les peuples, et nous ne devons compte de nos actes qu'à Dieu, ou aux prêtres, cela s'entend. J'y ajoute, comme conséquence également indubitable, qu'il ne nous faut jamais recevoir la loi des sujets, jamais composer avec eux, ou du moins nous croire engagés par de telles compositions, vaines et nulles de droit divin. C'est aux personnes de notre rang le dernier degré d'abaissement que promettre aux sujets et leur tenir parole, comme a très bien dit Louis XIV notre aïeul, de glorieuse mémoire, qui savait son métier de roi. Sous lui, on ne

[1] On la dit envoyée de Cadix à M. Canning par un de ses agents secrets, qui l'aurait eue d'un valet de chambre, qui l'aurait trouvée dans les poches de Sa Majesté Catholique

vit point les Français murmurer, quelque faix qu'il leur imposât, en quelque misère qu'il les pût réduire; pas un d'eux ne souffla mot, lui vivant. Pour ses guerres, ses maîtresses, pour bâtir ses palais, il prit leur dernier sou : c'est régner que cela! Charles II d'Angleterre fit de même à peu près; comme nous, rétabli après vingt ans d'exil et la mort de son père, il déclara hautement qu'il aimait mieux se soumettre à un roi étranger, ennemi de sa nation, que de compter avec elle ou de la consulter sur les affaires de l'Etat; sentiments élevés, et dignes de son sang, de son nom, de son rang. Moi, qui vous écris ceci, mon cousin, je serais le plus grand roi de l'Europe, si j'eusse voulu seulement m'entendre avec mon peuple. Rien n'était si facile. Me préserve le ciel d'une telle bassesse! J'obéis au congrès, aux princes, aux cabinets, et en reçois des ordres souvent embarrassants, toujours fort insolents; j'obéis néanmoins. Mais ce que veut mon peuple, et que je lui promis, je n'en fais rien du tout, tant j'ai de fierté dans l'âme et l'orgueil de ma race. Gardons-la, mon cousin, cette noble fierté à l'égard des sujets; conservons chèrement nos vieilles prérogatives; gou ernons à l'exemple de nos prédécesseurs, sans écouter jamais que nos valets, nos maîtresses, nos favoris, nos prêtres : c'est l'honneur de la couronne. Quoi qu'il puisse arriver, périssent les nations plutôt que le droit divin!

Là-dessus, mon cousin, j'entre, comme vous voyez, dans tous vos sentiments, et prie Dieu qu'il vous y maintienne; mais je ne puis

approuver de même votre répugnance pour ce genre de gouvernement qu'on a nommé représentatif, et que j'appelle, moi, récréatif, n'y ayant rien que je sache au monde si divertissant pour un roi, sans parler de l'utilité non petite qui nous en revient. J'aime l'absolu; mais ceci... pour le produit, ceci vaut mieux. Je n'en fais nulle comparaison, et le préfère de beaucoup. Le représentatif me convient à merveille, pourvu toutefois que ce soit moi qui nomme les députés du peuple, comme nous l'avons établi en ce pays fort heureusement. Le représentatif de la sorte est une cocagne, mon cousin. L'argent nous arrive à foison. Demandez à mon neveu d'Angoulême, nous comptons ici par milliards, ou, pour dire la vérité, par ma foi nous ne comptons plus, depuis que nous avons des députés à nous, une majorité, comme on l'appelle, *compacte*; dépense à faire, mais petite. Il ne m'en coûte pas... non, cent voix ne me coûtent pas, je suis sûr, chaque année, un mois de madame du Cayla; moyennant quoi tout va de soi-même; argent sans compte ni mesure, et le droit divin n'y perd rien; nous n'en faisons pas moins tout ce que nous voulons, c'est-à-dire, ce que veulent nos courtisans.

Vos cortès vous ont dégoûté des assemblées délibérantes; mais une épreuve ne conclut pas; feu mon frère s'en trouva mal : et cela ne m'a pas empêché d'y recourir encore, dont bien me prend.

Voulez-vous être un pauvre diable comme lui, qui, faute de cinquante malheureux

millions... Quelle misère ! cinquante millions, mon cousin, ne m'embarrassent non plus qu'une prise de tabac. Je pensais comme vous vraiment avant mon voyage d'Angleterre ; je n'aimais point du tout ce représentatif ; mais là j'ai vu ce que c'est : si le Turc s'en doutait, il ne voudrait pas autre chose, et ferait de son divan deux chambres. Essayez-en, mon cher cousin, et vous m'en direz des nouvelles. Vous verrez bientôt que vos Indes, vos galions, votre Pérou, étaient de pauvres tirelires, au prix de cette invention-là, au prix d'un budget discuté, voté par de bons députés. Il ne faut pas que tous ces mots de liberté, publicité, représentation, vous effarouchent. Ce sont des représentations à notre bénéfice, et dont le produit est immense, le danger nul, quoi qu'on en dise. Tenez, une comparaison va vous rendre cela sensible. La pompe foulante... mieux encore, la marmite à vapeur, qui donne chaque minute un potage gras lorsqu'on la sait gouverner, mais éclate et vous tue si vous n'y prenez garde ; voilà l'affaire, voilà mon représentatif. Il n'est que de chauffer à point, ni trop ni trop peu, chose aisée ; cela regarde nos ministres, et le potage est un milliard. Puis, vantez-moi votre absolu, qui produisait à feu mon frère, quoi ? trois ou quatre cents millions par an, avec combien de peine ! Ici, chaque budget un milliard, sans la moindre difficulté. Que vous en semble, mon cousin ? Allons, mettez de côté vos petites répugnances, et faites potage avec nous en famille ; il n'est rien de tel. Nous nous aiderons mutuelle-

ment à l'entretenir comme il faut, et prévenir les accidents.

Si vous l'eussiez eue, cette marmite représentative, au temps de l'île de Léon, l'argent ne vous eût point manqué pour la paye de vos soldats, qui ne se seraient pas révoltés; il ne m'eût point fallu envoyer à votre aide, et dépenser, à vous tirer de cet embarras, cinq cents beaux millions, mon cousin : non que je veuille vous les reprocher, c'est une bagatelle, un rien; entre parents tout est commun : l'argent et le sang de mes sujets vous appartiennent comme à moi; ne vous en faites pas faute au besoin. Je vous rétablirai dix fois, s'il est nécessaire, sans m'incommoder le moins du monde, sans qu'il vous en coûte une obole. Je ne vous demanderai point les frais, comme on m'a fait : c'est une vilenie de mes alliés. Au contraire, en vous restaurant je vous donnerai de l'argent, ainsi qu'à vos sujets, tant que vous en voudrez. J'en donne à tout le monde, et je paye partout; j'ai payé ma restauration, je payerai encore la vôtre, parce que j'ai beaucoup d'argent, et beaucoup de complaisance aussi pour les souverains étrangers, qui m'empêchent de recevoir la loi de mon peuple. Je les paye quand ils viennent ici : je vous paye, vous, quand je vais chez vous. Occupé, occupant, je paye l'occupation. J'ai payé Sacken et Platow. Je paye Morillon, Ballesteros; je paye les cabinets, les puissances; je paye les cortès, la régence; je paye les Suisses : j'ai encore, tous ces gens-là payés, de quoi entretenir non-seulement ma garde,

une maison ici qu'on trouve assez passable, et bien autre que celle de mon prédécesseur ; mais, de plus, des maîtresses, qui naturellement me coûtent quelque chose. Le budget suffit à tout, et voilà ce que c'est que ce représentatif dont là-bas vous vous faites une peur. Sottise, enfance, mon cousin ; il n'est rien de meilleur au monde.

Pour monter cette machine chez vous, et la mettre en mouvement sans le moindre danger de vos royales personnes, je vous enverrai, si vous voulez, le sieur de Villèle, homme admirable, ou quelque autre de nos amés, avec une vingtaine de préfets. Fiez-vous à eux ; en moins de rien ils vous auront organisé deux chambres et un ministère, derrière lequel vous dormirez pendant qu'on vous fera de l'argent. Vous aurez, de la haute sphère où nous sommes placés, comme dit Foy, le passe-temps de leurs débats, chose la plus drôle du monde, vrai tapage de chiens et de chats qui se battent dans la rue pour des bribes. Quand leurs criailleries deviennent incommodes, on y fait jeter quelques seaux d'eau dès que le budget est voté.

Octroyez, mon cousin, octroyez une charte constitutionnelle et tout ce qui s'ensuit: droit d'élection, jury, liberté de la presse ; accordez, et ne vous embarrassez de rien ; surtout ne manquez pas d'y fourrer une nouvelle noblesse que vous mêlerez avec l'ancienne, autre espèce d'amusement qui vous tiendra en bonne humeur et en santé longtemps. Sans cela, aux Tuileries, nous péririons d'ennui. Quand vous aurez traité avec vos *libéralès*,

sous la garantie des puissances, et juré l'oubli du passé à tous ces révolutionnaires, faites en pendre cinq ou six aussitôt après l'amnistie, et faites les autres ducs et pairs, particulièrement s'il y en a qu'on ait vus porteballes ou valets d'écurie ; des avocats, des écrivains, des philosophes bien amoureux de l'égalité, chargez-les de cordons ; couvrez-les de vieux titres, de vieux parchemins ; puis regardez : je vous défie de prendre du chagrin lorsque vous verrez ces gens-là, parmi vos Sanches et vos Gusmans, armorier leurs équipages, écarteler leurs écussons : c'est proprement la petite pièce d'une révolution, c'est une comédie dont on ne se lasse point, et qui pour vos sujets deviendra comme un carnaval perpétuel.

J'ai à vous dire bien d'autres choses, que pour le présent je remets, priant Dieu sur ce, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Signé, LOUIS.

Plus bas, DE VILLÈLE.

Pour copie conforme,
PAUL-LOUIS COURIER,
Vigneron.

—

Pendant que l'on m'interrogeait à la préfecture de police sur mes nom, prénoms, qualités, comme vous avez pu voir dans les gazettes du temps, un homme se trouvant là sans fonctions apparentes, m'aborda familièrement, me demanda confidentiellement si je n'étais point auteur de certaines brochures; je m'en défendis fort. « Ah! monsieur, me dit-il, vous êtes un grand génie, vous êtes inimitable. » Ce propos, mes amis, me rappela un fait historique peu connu, que je vous veux conter par forme d'épisode, digression, parenthèse, comme il vous plaira; ce m'est tout un.

Je déjeunais chez mon camarade Duroc, logé en ce temps-là, mais depuis peu, notez, dans une vieille maison fort laide, selon moi, entre cour et jardin, où il occupait le rez-de-chaussée. Nous étions à table plusieurs, joyeux, en devoir de bien faire, quand tout à coup arrive et sans être annoncé, notre camarade Bonaparte, nouveau propriétaire de la vieille maison, habitant le premier étage. Il venait en voisin, et cette bonhomie nous étonna au point que pas un des convives ne savait ce qu'il faisait. On se lève, et chacun demandait : « Qu'y a-t-il ? » Le héros nous fit

rasseoir. Il n'était pas de ces camarades à qui l'on peut dire : Mets-toi, et mange avec nous. Cela eût été bon avant l'acquisition de la vieille maison. Debout à nous regarder, ne sachant trop que dire, il allait et venait « Ce sont des artichauts dont vous déjeûnez là ?— Oui, général.— Vous, Rapp, vous les mangez à l'huile?—Oui, général. — Et vous, Savary, à la sauce? Moi je les mange au sel. — Ah! général, répond celui qui s'appelait alors Savary, vous êtes un grand homme; vous êtes inimitable. »

Voilà mon trait d'histoire que je rapporte exprès, afin de vous faire voir, mes amis, qu'une fois on m'a traité comme Bonaparte, et par les mêmes motifs. Ce n'était pas pour rien qu'on flattait le consul; et quand ce bon monsieur, avec ses douces paroles, se mit à me louer si démesurément que j'en faillis perdre contenance, m'appelant homme sans égal, incomparable, inimitable; il avait son dessein, comme m'ont dit depuis des gens qui le connaissent, et voulait de moi quelque chose, pensant me louer à mes dépens. Je ne sais s'il eut contentement. Après maints discours, maintes questions, auxquelles je répondis le moins mal que je pus: « Monsieur, me dit-il en me quittant, monsieur, écoutez, croyez-moi : employez votre grand génie à faire autre chose que des pamphlets. »

J'y ai réfléchi, et me souviens qu'avant lui M. de Broë, homme éloquent, zélé pour la morale publique, me conseilla de même, en termes moins flatteurs, devant la cour d'assises. *Vil pamphlétaire...* Ce fut un mouve-

ment oratoire des plus beaux, quand, se tournant vers moi qui, foi de paysan, ne songeais à rien moins, il m'apostropha de la sorte : *Vil pamphlétaire*, etc. ; coup de foudre, non, de massue, vu le style de l'orateur, dont il m'assomma sans remède. Ce mot, soulevant contre moi les juges, les témoins, les jurés, l'assemblée (mon avocat lui-même en parut ébranlé), ce mot décida tout. Je fus condamné dès l'heure dans l'esprit de Messieurs, dès que 'homme du roi m'eut appelé pamphlétaire, à quoi je ne sus que répondre. Car il me semblait bien en mon âme avoir fait ce qu'on nomme un pamphlet ; je ne l'eusse osé nier. J'étais donc pamphlétaire à mon propre jugement ; et, voyant l'horreur qu'un tel nom inspirait à tout l'auditoire, je demeurai confus.

Sorti de là, je me trouvai sur le grand degré avec M. Arthus Bertrand, libraire, un de mes jurés, qui s'en allait dîner, m'ayant déclaré coupable. Je le saluai ; il m'accueillit, car c'est le meilleur homme du monde ; et chemin faisant, je le priai de me vouloir dire ce qui lui semblait à reprendre dans le *Simple Discours* condamné. « Je ne l'ai point lu, me dit-il ; mais c'est un pamphlet, cela me suffit. » Alors je lui demandai ce que c'était qu'un pamphlet, et le sens de ce mot, qui, sans m'être nouveau, avait besoin pour moi de quelque explication. « C'est, répondit-il, un écrit de peu de pages comme le vôtre, d'une feuille ou deux seulement. — De trois feuilles, repris-je, serait-ce encore un pamphlet ? — Peut-être, me dit-il, dans l'acception commune ; mais, proprement parlant, le

pamphlet n'a qu'une feuille seule; deux ou plus font une brochure. — Et dix feuilles? quinze feuilles? vingt feuilles? — Font un volume, dit-il, un ouvrage. »

Moi, là dessus : « Monsieur, je m'en rapporte à vous, qui devez savoir ces choses. Mais, hélas! j'ai bien peur d'avoir fait en effet un pamphlet, comme dit le procureur du roi. Sur votre honneur et conscience, puisque vous êtes juré, M. Arthus Bertrand, mon écrit d'une feuille et demie, est-ce pamphlet ou brochure? — Pamphlet, me dit-il, pamphlet, sans nulle difficulté. — Je suis donc pamphlétaire? — Je ne vous l'eusse pas dit par égard, ménagement, compassion du malheur; mais c'est la vérité. Au reste, ajouta-t-il, si vous vous repentez, Dieu vous pardonnera (tant sa miséricorde est grande!) dans l'autre monde. Allez, mon bon monsieur, et ne péchez plus; allez à Sainte-Pélagie. »

Voilà comme il me consolait. « Monsieur, lui dis-je, de grâce, encore une question. — Deux, me dit-il, et plus, et tant qu'il vous plaira, jusqu'à quatre heures et demie, qui, je crois, vont sonner. — Bien, voici ma question. Si, au lieu de ce pamphlet sur la souscription de Chambord, j'eusse fait un volume, un ouvrage, l'auriez-vous condamné? — Selon. — J'entends : vous l'eussiez lu d'abord, pour voir s'il était condamnable. — Oui, je l'aurais examiné. — Mais le pamphlet, vous ne le lisez pas? — Non, parce que le pamphlet ne saurait être bon. Qui dit pamphlet, dit un écrit tout plein de poison. — De poison? — Oui, monsieur, et du plus détestable;

sans quoi, on ne le lirait pas. — S'il n'y avait du poison? — Non, le monde est ainsi fait; on aime le poison dans tout ce qui s'imprime. Votre pamphlet que nous venons de condamner, par exemple, je ne le connais point; je ne sais en vérité, ni ne veux savoir ce que c'est : mais on le lit; il y a du poison. M. le procureur du roi nous l'a dit, et je n'en doutais pas. C'est le poison, voyez-vous, que poursuit la justice dans ces sortes d'écrits. Car autrement la presse est libre; imprimez, publiez tout ce que vous voudrez, mais non du poison. Vous avez beau dire, messieurs, on ne vous laissera pas distribuer le poison. Cela ne se peut en bonne police, et le gouvernement est là, qui vous en empêchera bien. »

Dieu, dis-je en moi-même tout bas, Dieu délivre-nous du malin et du langage figuré! Les médecins m'ont pensé tuer, voulant me *rafraîchir le sang*: celui-ci m'emprisonne, de peur que je n'écrive du *poison*; d'autres laissent *reposer* leur champ, et nous manquons de blé au marché. Jésus, mon Sauveur, sauvez-nous de la métaphore.

Après cette courte oraison mentale, je repris : « En effet, monsieur, le poison ne vaut rien du tout, et l'on fait à merveille d'en arrêter le débit. Mais je m'étonne comment le monde, à ce que vous dites, l'aime tant. C'est sans doute qu'avec ce poison il y a dans les pamphlets quelque chose... — Oui, des sottises, des calembours, de méchantes plaisanteries. Que voulez-vous, mon cher monsieur, que voulez-vous mettre de bon sens en

une misérable feuille? Quelles idées s'y peuvent développer? Dans les ouvrages raisonnés, au sixième volume à peine entrevoit-on où l'auteur en veut venir. — Une feuille, dis-je, il est vrai, ne saurait contenir grand'chose. — Rien qui vaille, me dit-il; et je n'en lis aucune. — Vous ne lisez donc pas les mandements de monseigneur l'évêque de Troyes pour le carême et pour l'avent? — Ah! vraiment ceci diffère fort. — Ni les pastorales de Toulouse sur la suprématie papale? — Ah! c'est autre chose cela. — Donc, à votre avis, quelquefois une brochure, une simple feuille... — Fi! ne m'en parlez pas, opprobre de la littérature, honte du siècle et de la nation, qu'il se puisse trouver des auteurs, des imprimeurs et des lecteurs de semblables impertinences. — Monsieur, lui dis-je, les *Lettres provinciales* de Pascal... — Oh! livre admirable, divin, le chef-d'œuvre de notre langue! — Eh bien! ce chef-d'œuvre divin, ce sont pourtant des pamphlets, des feuilles qui parurent. — Non, tenez, j'ai là-dessus mes principes, mes idées. Autant j'honore les grands ouvrages faits pour durer et vivre dans la postérité, autant je méprise et déteste ces petits écrits éphémères, ces papiers qui vont de main en main, et parlent aux gens d'à présent des faits, des choses d'aujourd'hui; je ne puis souffrir les pamphlets. — Et vous aimez les Provinciales, *petites lettres*, comme alors on les appelait, quand elles allaient de main en main? — Vrai, continua-t-il sans m'entendre, c'est un de mes étonnements, que vous, monsieur, qui, à voir, semblez homme

bien né, homme *éduqué*, fait pour être quelque chose dans le monde ; car enfin qui vous empêchait de devenir baron comme un autre? Honorablement employé dans la police, les douanes, geôlier ou gendarme, vous tiendriez un rang, feriez une figure. Non, je n'en reviens pas, un homme comme vous s'avilir, s'abaisser jusqu'à faire des pamphlets! Ne rougissez-vous point? — Blaise, lui répondis-je, Blaise Pascal n'était ni geôlier, ni gendarme, ni employé de M. Franchet. — Chut! paix! Parlez plus bas, car il peut nous entendre. — Qui donc? — L'abbé Franchet. — Serait-il si près de nous? — Monsieur, il est partout. Voilà quatre heures et demie; votre humble serviteur. — Moi le vôtre. Il me quitte, et s'en alla courant.

Ceci, mes chers amis, mérite considération ; trois si honnêtes gens : M. Arthus Bertrand, ce monsieur de la police, et M. de Broë, personnage éminent en science, en dignité; voilà trois hommes de bien ennemis des pamphlets. Vous en verrez d'autres assez, et de la meilleure compagnie, qui trompent un ami, séduisent sa fille ou sa femme, prêtent la leur pour obtenir une place honorable, mentent à tout venant, trahissent, manquent de foi, et tiendraient à grand déshonneur d'avoir dit vrai dans un écrit de quinze ou seize pages; car tout est mal dans ce peu. Seize pages, vous êtes pamphlétaire, et gare Sainte-Pélagie. Faites-en seize cents, vous serez présenté au roi. Malheureusement je ne saurais. Lorsque en 1815 le maire de notre commune, celui-là même d'à-présent,

nous fit donner de suite l'assaut par ses gendarmes, et du lit traîner en prison de pauvres gens qui ne pouvaient mais de la révolution, dont les femmes, les enfants périrent : la matière était ample à fournir des volumes, et je n'en sus tirer qu'une feuille, tant l'éloquence me manqua. Encore m'y pris-je à rebours. Au lieu de décliner mon nom, et de dire d'abord, comme je fis : *Mes bons messieurs, je suis Tourangeau*, si j'eusse commencé : *Chrétiens, après les attentats inouïs d'une infernale révolution...* dans le goût de l'abbé de Lamennais, une fois monté à ce ton, il m'était aisé de continuer et mener à fin mon volume, sans fâcher le procureur du roi. Mais je fis seize pages d'un style à peu près comme je vous parle, et je fus pamphlétaire insigne, et depuis, coutumier du fait. Quand vint la souscription de Chambord, sagement il n'en fallait rien dire, ce n'était matière à traiter en une feuille ni en cent ; il n'y avait là ni pamphlet, ni brochure, ni volume à faire, étant malaisé d'ajouter aux flagorneries, et dangereux d'y contredire, comme je l'éprouvai. Pour avoir voulu dire là-dessus ma pensée en peu de mots, sans ambages ni circonvolutions, pamphlétaire encore, en prison deux mois à Sainte-Pélagie. Puis, à propos de la danse qu'on nous interdisait, j'opinai de mon chef, gravement, entendez-vous, à cause de l'Eglise intéressée là-dedans, longuement je ne puis, et retombai dans le pamphlet. Accusé, poursuivi, mon innocent langage et mon parler timide trouvèrent grâce à peine ; je fus blâmé des juges. Dans

tout ce qui s'imprime il y a du poison plus ou moins délayé, selon l'étendue de l'ouvrage, plus ou moins malfaisant, mortel. De l'*acétate de morphine*, un grain dans une cuve se perd, n'est point senti, dans une tasse fait vomir, en une cuillerée tue, et voilà le pamphlet.

Mais, d'autre part, mon bon ami sir John Bickerstaff, écuyer, m'écrit ce que je vais tout à l'heure vous traduire. Singulier homme, philosophe, lettré autant qu'on saurait être, grand partisan de la réforme, non parlementaire seulement, mais universelle, il veut refaire tous les gouvernements de l'Europe, dont le meilleur, dit-il, ne vaut rien. Il jouit dans son pays d'une fortune honnête. Sa terre n'a d'étendue que dix lieues en tous sens, un revenu de deux ou trois millions au plus; mais il s'en contente, et vivait dans cette douce médiocrité, quand les ministres, le voyant homme à la main, d'humeur facile, comme sont les savants, comme était Newton, le firent entrer au Parlement. Il n'y fut pas, que voilà qu'il tonne, tempête contre les dépenses de la cour, la corruption, les *sinécures*. On crut qu'il en voulait sa part, et les ministres lui offrirent une place qu'il accepta, et une somme qu'il toucha proportionnée à sa fortune, selon l'usage des gouvernants de donner plus à qui plus a. Nanti de ces deniers, il retourne à sa terre, assemble les paysans, les laboureurs et tous les fermiers du comté, auxquels il dit : J'ai rattrapé le plus heureusement du monde une partie de ce qu'on vous prend pour en-

tretenir les fripons et les fainéants de la cour. Voici l'argent dont je veux faire une belle restitution. Mais commençons par les plus pauvres. Toi, Pierre, combien as-tu payé cette année-ci? Tant; le voilà. Toi, Paul; vous Isaac et John, votre *quote*? Et il la leur compte; et ainsi tant qu'il en resta. Cela fait, il retourne à Londres, où, prenant possession de son nouvel emploi, d'abord il voulait élargir tous les gens détenus pour délit de paroles, propos contre les grands, les ministres, les Suisses; et l'eût fait, car sa place lui en donnait le pouvoir, si on ne l'eût promptement révoqué.

Depuis, il s'est mis à voyager et m'écrit de Rome: « Laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée. Ce n'est pas un droit, c'est un devoir, étroite obligation de quiconque a une pensée, de la produire et mettre au jour pour le bien commun. La vérité est toute à tous. Ce que vous connaissez utile, bon à savoir pour un chacun, vous ne le pouvez taire en conscience. Jenner, qui trouva la vaccine, eût été un franc scélérat d'en garder une heure le secret; et comme il n'y a point d'homme qui ne croie ses idées utiles, il n'y en a point qui ne soit tenu de les communiquer et répandre par tous moyens à lui possibles. Parler est bien, écrire est mieux: imprimer est excellente chose. Une pensée déduite en termes courts et clairs, avec preuve, documents, exemples, quand on l'imprime, c'est un pamphlet, et la meilleure ac-

tion, courageuse souvent, qu'homme puisse faire au monde. Car si votre pensée est bonne, on en profite; mauvaise, on la corrige, et l'on profite encore. Mais l'abus... sottise que ce mot; ceux qui l'ont inventé, ce sont eux vraiment qui abusent de la presse, en imprimant ce qu'ils veulent, trompant, calomniant, et empêchant de répondre. Quand ils crient contre les pamphlets, journaux, brochures, ils ont leurs raisons admirables. J'ai les miennes, et voudrais qu'on en fît davantage; que chacun publiât tout ce qu'il pense et sait. Les jésuites aussi criaient contre Pascal, et l'eussent appelé pamphlétaire, mais le mot n'existait pas encore; ils l'appelaient *tison d'enfer*, la même chose en style cagot. Cela signifie toujours un homme qui dit vrai et se fait écouter. Ils répondirent à ses pamphlets par d'abord d'autres, sans succès, puis par des lettres de cachet, qui leur réussirent bien mieux. Aussi était-ce la réponse que faisaient d'ordinaire aux pamphlets les gens puissants et les jésuites.

A les entendre cependant, c'était peu de chose; ils méprisaient les *petites lettres*, misérables bouffonneries, capables tout au plus d'amuser un moment par la médisance, le scandale; écrits de nulle valeur, sans fond, ni consistance, ni substance, comme on dit maintenant, lus le matin, oubliés le soir: en somme, indignes de lui, d'un tel homme, d'un savant! L'auteur se déshonorerait en employant ainsi son temps et ses talents, écrivant des feuilles, non des livres, et tournant tout en raillerie au lieu de raisonner grave-

ment : c'était le reproche qu'ils lui faisaient, vieille et coutumière querelle de qui n'a pas pour soi les rieurs. Qu'est-il arrivé? la raillerie, la fine moquerie de Pascal a fait ce que n'avaient pu les arrêts, les édits, a chassé de partout les jésuites. Ces feuilles si légères ont accablé le grand corps. Un pamphlétaire, en se jouant, met en bas ce colosse craint des rois et des peuples. La Société tombée ne se relèvera pas, quelque appui qu'on lui prête; et Pascal reste grand dans la mémoire des hommes, non par ses ouvrages savants, sa roulette, ses expériences, mais par ses pamphlets, ses petites lettres.

Ce ne sont pas les *Tusculanes* qui ont fait le nom de Cicéron, mais ses harangues, vrais pamphlets. Elles parurent en feuilles volantes, non roulées autour d'une baguette, à la manière d'alors, la plupart même et les plus belles n'ayant pas été prononcées. Son *Caton*, qu'était-ce qu'un pamphlet contre César, qui répondit très bien, ainsi qu'il savait faire, et en homme d'esprit, digne d'être écouté, même après Cicéron? Un autre depuis, féroce, et n'ayant de César ni la plume, ni l'épée, maltraité dans quelque autre feuille pour réponse, fit tuer le pamphlétaire romain. Proscription, persécution, récompense ordinaire de ceux qui seuls se hasardent à dire ce que chacun pense. De même avant lui avait péri le grand pamphlétaire de la Grèce, Démosthène, dont les *Philippiques* sont demeurées modèle du genre. Mal entendues et de peu de gens dans une assemblée, s'il les eût prononcées seulement, elles eussent produit peu d'ef-

fet; mais écrites, on les lisait; et ces pamphlets, de l'aveu même du Macédonien, lui donnaient plus d'affaires que les armes d'Athènes, qui, enfin succombant, perdit Démosthène et la liberté.

« Heureuse de nos jours l'Amérique, et Franklin qui vit son pays libre, ayant plus que nul autre aidé à l'affranchir par son fameux *Bon Sens*, brochure de deux feuilles. Jamais livre ni gros volume ne fit tant pour le genre humain : car, aux premiers commencements de l'insurrection américaine, tous ces États, villes, bourgades, étaient partagés de sentiments; les uns tenant pour l'Angleterre, fidèles, non sans cause, au pouvoir légitime; d'autres appréhendaient qu'on ne s'y pût soustraire, et craignaient de tout perdre en tentant l'impossible; plusieurs parlaient d'accommodement, prêts à se contenter d'une sage liberté, d'une charte octroyée, dût-elle être bientôt modifiée, suspendue; peu osaient espérer un résultat heureux de volontés si discordantes. On vit en cet état de choses ce que peut la parole écrite dans un pays où tout le monde lit, puissance nouvelle et bien autre que celle de la tribune. Quelques mots par hasard d'une harangue sont recueillis de quelques-uns; mais la presse parle à tout un peuple, à tous les peuples à la fois, quand ils lisent comme en Amérique; et de l'imprimé rien ne se perd. Franklin écrivit; son *Bon Sens*, réunissant tous les esprits au parti de l'indépendance, décida cette grande guerre qui l'a terminée, continue dans le reste du monde.

» Il fut savant : qui le saurait s'il n'eût écrit de sa science? Parlez aux hommes de leurs affaires, et de l'affaire du moment, et soyez entendu de tous, si vous voulez avoir un nom. Faites des pamphlets comme Pascal, Franklin, Cicéron, Démosthène, comme saint Paul et saint Basile: car vraiment j'oubliais ceux-là, grands hommes dont les opuscules, désabusant le peuple païen de la religion de ses pères, abolirent une partie des antiques superstitions, et firent des nations nouvelles. De tout temps les pamphlets ont changé la face du monde. Ils semèrent chez les Anglais ces principes de tolérance que porta Penn en Amérique; et celle-ci doit à Franklin sa liberté maintenue par les mêmes moyens qui la lui ont acquise, pamphlets, journaux, publicité. Là tout s'imprime ; rien n'est secret de ce qui importe à chacun. La presse y est plus libre que la parole ailleurs, et l'on en abuse moins. Pourquoi ? C'est qu'on en use sans nul empêchement, et qu'une fausse é, de quelque part qu'elle vienne, est bientôt démentie par les intéressés, que rien n'oblige à se taire. On n'a de ménagement pour aucune imposture, fût-elle officielle; aucune hâblerie ne saurait subsister ; le public n'est point trompé, n'y ayant là personne en pouvoir de mentir et d'imposer silence à tout contradicteur. La presse n'y fait nul mal, et en empêche.... combien? C'est à vous de le dire, quand vous aurez compté chez vous tous les abus. Peu de volumes paraissent, de gros livres pas un, et pourtant tout le monde lit; c'est le seul peu-

ple qui lise, et aussi le seul instruit de ce qu'il faut savoir pour n'obéir qu'aux lois. Les feuilles imprimées, circulant chaque jour et en nombre infini, font un enseignement mutuel et de tout âge. Car tout le monde presque écrit dans les journaux, mais sans légèreté ; point de phrases piquantes, de tours ingénieux ; l'expression claire et nette suffit à ces gens-là. Qu'il s'agisse d'une réforme dans l'État, d'un péril, d'une coalition des puissances d'Europe contre la liberté, ou du meilleur terrain à semer les navets, le style ne diffère pas, et la chose est bien dite dès que chacun l'entend ; d'autant mieux dite qu'elle l'est plus brièvement, mérite non commun, savez-vous, ni facile, de clore en peu de mots beaucoup de sens. Oh ! qu'une page pleine dans les livres est rare ! et que peu de gens sont capables d'en écrire dix sans sottises ! La moindre lettre de Pascal était plus malaisée à faire que toute l'Encyclopédie. Nos Américains, sans peut-être avoir jamais songé à cela, mais avec ce bons sens de Flanklin qui les guide, brefs dans tous leurs écrits, ménagers de paroles, font le moins de livres qu'ils peuvent, et ne publient guère leurs idées que dans les pamphlets, les journaux qui, se corrigeant l'un l'autre, amènent toute invention, toute pensée nouvelle à sa perfection. Un homme, s'il imagine ou découvre quelque chose d'intéressant pour le public, n'en fera point un gros ouvrage avec son nom en grosses lettres, *par monsieur..., de l'Académie* ; mais un article de journal, ou une brochure tout au plus. Et notez ceci en passant, mal

compris de ceux qui chez vous se mêlent d'écrire, il n'y a point de bonne pensée qu'on ne puisse expliquer en une feuille, et développer assez : qui s'étend davantage, souvent ne s'entend guère, ou manque de loisir, comme dit l'autre, pour méditer et faire court.

« De la sorte, en Amérique, sans savoir ce que c'est qu'écrivain ni auteur, on écrit, on imprime, on lit autant ou plus que nulle part ailleurs, et des choses utiles, parce que là vraiment il y a des affaires publiques, dont le public s'occupe avec pleine connaissance, sur lesquelles chacun, consulté, opine et donne son avis. La nation, comme si elle était toujours assemblée, recueille les voix et ne cesse de délibérer sur chaque point d'intérêt commun, et forme ses résolutions de l'opinion qui prévaut dans le peu le tout entier, sans exception aucune ; c'est le bon sens de Franklin. Aussi ne fait-elle point de bévues, et se moque des cabinets, des boudoirs même peut-être.

« De semblables idées, dans vos pays de boudoirs, ne réussiraient pas, je le crois, près des dames. Cette forme de gouvernement s'accommode mal des pamphlets et de la vérité naïve. Il ferait beau parler bon sens, alléguer l'opinion publique à mademoiselle de Pisseleu, à mademoiselle Poisson, à madame du B...., à madame du C.... Elles éclateraient de rire, les aimables personnes en possession chez vous de gouverner l'Etat ; et puis feraient coffrer le bon sens, et Franklin, et l'opinion. Français

charmants! sous l'empire de la beauté, des grâces, vous êtes un peuple courtisan, plus que jamais maintenant. Par la révolution, Versailles s'est fondu dans la nation; Paris est devenu l'Œil-de-Bœuf. Tout le monde en France fait sa cour. C'est votre art, l'art de plaire dont vous tenez école; c'est le génie de votre nation. L'Anglais navigue, l'Arabe pille, le Grec se bat pour être libre, le Français fait la révérence, et sert ou veut servir; il mourra s'il ne sert. Vous êtes; non le plus esclave, mais le plus valet de tous les peuples.

« C'est dans cet esprit de valetaille que chez vous chacun craint d'être appelé pamphlétaire. Les maîtres n'aiment point que l'on parle au public, ni de quoi que ce soit; sottise de Rovigo, qui, voulant de l'emploi, fait, au lieu d'un placet, un pamphlet, où il a beau dire: *Comme j'ai servi je servirai*, on ne l'écoute seulement pas, et le voilà sur le pavé. Le vicomte pamphlétaire est placé, mais comment? Ceux qui l'ont mis et maintiennent là n'en voudraient pas chez eux. Il faut des gens discrets dans la haute livrée, comme dans tout service, et n'est pire valet que celui qui raisonne; pensez donc s'il imprime, et des brochures encore! Quand M. de Broë vous appela pamphlétaire, c'était comme s'il vous eût dit: Malheureux, qui n'aura jamais ni places ni gages; misérable, tu ne seras dans aucune antichambre, de la vie n'obtiendras une faveur, une grâce, un sourire officiel, ni un regard auguste. Voilà ce qui fit frissonner, et fut cause qu'on s'éloigna de vous quand on entendit ce mot.

« En France, vous êtes tous honnêtes gens, trente millions d'honnêtes gens qui voulez gouverner le peuple par la morale et la religion. Pour le gouverner, on sait bien qu'il ne faut pas lui dire vrai. La vérité est populaire, populace même, s'il se peut dire, et sent tout à fait la canaille, étant l'antipode du bel air, diamétralement opposée au ton de la bonne compagnie. Ainsi le véridique auteur d'une feuille ou brochure un peu lue a contre lui, de nécessité, tout ce qui ne veut pas être peuple : c'est-à-dire, tout le monde chez vous. Chacun le désavoue, le renie. S'il s'en trouve toujours néanmoins, par une permission divine, c'est qu'il est nécessaire qu'il y ait du scandale. Mais malheur à celui par qui le scandale arrive, qui sur quelque sujet important et d'un intérêt général dit au public la vérité ! En France, excommunié, maudit, enfermé par faveur à Sainte-Pélagie : mieux lui vaudrait n'être pas né.

« Mais c'est là ce qui donne créance à ses paroles, la persécution. Aucune vérité ne s'établit sans martyrs, excepté celles qu'enseigne Euclide. On ne persuade qu'en souffrant pour ses opinions ; et saint Paul disait : Croyez-moi, car je suis souvent en prison. S'il eût vécu à l'aise, et se fût enrichi du dogme qu'il prêchait, jamais il n'eût fondé la religion du Christ. Jamais F... ne fera, de ses homélies, que des emplois et un carrosse. Toi donc, vigneron, Paul-Louis, qui seul en ton pays consens à être homme du peuple, ose encore être pamphlétaire, et le déclarer hautement. Ecris, fais pamphlet sur pam-

phlet, tant que la matière ne te manquera Monte sur les toits, prêche l'Evangile aux na tions, et tu en seras écouté, si l'on te voi persécuté; car il faut cette aide, et tu ne fe rais rien sans M. de Broë. C'est à toi de par ler, et à lui de montrer par son réquisitoir la vérité de tes paroles. Vous entendant ains et secondant l'un l'autre, comme Socrate e Anytus, vous pouvez convertir le monde. »

Voilà l'épître que je reçois de mon tan bon ami sir John, qui, sur les pamphlets pense et me conseille au contraire de M. Ar thus Bertrand. Celui-ci ne voit rien de abominable, l'autre rien de si beau. Quell différence! et remarquez : le Français lége ne fait cas que de lourds volumes, le gro Anglais veut mettre tout en feuilles volantes contraste singulier, bizarrerie de nature! S je pouvais compter que delà l'Océan le choses sont ainsi qu'il me les représente j'irais; mais j'entends dire que là, comme e Europe, il y a des Excellences, et bien pi des héros. Ne partons pas, mes amis, n' allons point encore. Peut-être, Dieu aidan peut-être aurons-nous ici autant de liberté à tout prendre, qu'ailleurs, quoi qu'en dis sir John. Bonhomme en vérité! j'ai peur qu' ne s'abuse, me croyant fait pour imiter So crate jusqu'au bout. Non, *détournez ce ca lice.* La ciguë est amère, et le monde, de so se convertit assez sans que je m'en mêle chétif. Je serais la mouche du coche, qui passera bien de mon bourdonnement. Il v mes chers amis, et ne cesse d'aller. Si marche nous paraît lente, c'est que nous v

vons un instant. Mais que de chemin il a fait depuis cinq ou six siècles! A cette heure, en plaine roulant, rien ne le peut plus arrêter.

CONVERSATION

CHEZ LA COMTESSE D'ALBANY

à Naples, le 2 mars 1812

« ..... Ce fut moi qui leur dis, je ne sais à quelle occasion, que notre siècle valait bien celui de Louis XIV. Fabre se récria là-dessus : Quelle différence, bon Dieu ! tout sous Louis XIV fleurit. — Si vous parlez des arts, lui dis-je, en quel temps les a-t-on vus plus florissants qu'aujourd'hui ? Je voulais le faire un peu causer. » La comtesse me devina, et entrant dans ma pensée : — « Il est vrai, dit-elle, que les arts sont aujourd'hui tellement cultivés, encouragés... — On en parle beaucoup, dit Fabre. — Oh ! on fait plus qu'en parler. » J'appuyai ce sentiment de madame d'Albany, et pour preuve je citai le salon du Louvre à Paris... où tous les ans... — Oui, oui, interrompit Fabre ; et s'approchant de la fenêtre du côté de Pausilippe : Où donc vont toutes ces troupes le long de Chiaia, là-bas vers la grotte ? — Je ne sais, répondis-je. Mais, par exemple, ce tableau de Gérard que nous vîmes hier chez le roi, n'est-ce pas là un bel ouvrage, et qui eût paru tel du temps de Lesueur et du Poussin ? — Ma foi, dit-il, les canonniers nos voisins montent à che-

val. Il y a quelque parade sans doute. Le roi sera revenu de Caserte. « Il tâchait ainsi de détourner la conversation ; mais moi : — « Et David, lui dis-je, David n'est-il pas fondateur d'une nouvelle école ? Guérin, Girodet et vous-même, ne faites-vous tous rien qui vaille ? Il me répartit : — Eh bien, oui, c'est mon métier ; j'en puis parler, et je vous dis qu'il y a tel tableau du Poussin qui vaut mieux seul que tout ce qu'on a fait depuis.

« — Je fus aise de le voir venir où je voulais. Je l'entretins sur ce propos, et il se mit à nous dire ce qu'étaient les arts sous Louis XIV, comparant les ouvrages d'alors à ceux d'aujourd'hui, et donnant de tout la prééminence au siècle passé, hors qu'il avouait que depuis un temps on se relevait chez nous de ce méchant goût, de cette misère où tomba si tôt notre école après ses beaux jours. Nous l'écoutions, et pour moi je n'eusse jamais songé à l'interrompre, car véritablement il parle bien de tout ; mais sur ces choses-là où il est expert, il y a plaisir à l'entendre. La comtesse lui dit : « A ce que je puis voir, en ce genre, selon vous, nous valons mieux que nos pères et moins que nos aïeux. Je vous crois, certes, plus capable que personne d'en bien juger ; mais dans ce que vous nous dites n'entre-t-il point un peu de passion, quelque grain de partialité pour votre peintre favori ? Car enfin ce tableau du Poussin... c'est comme si vous préfériez une fable de La Fontaine... — A merveille, dit-il ; en effet, pour une belle fable de la Fontaine on donnerait aisément tous les vers du dix-huitième siècle. — Vous moquez-vous ? *La Henriade*, les tragédies de Voltaire ? Pourquoi non ? si Voltaire lui-même en est d'avis ? Quoi ? — Chose sûre. N'a-t-il pas écrit, et je crois en plus d'un endroit, que personne, depuis l'âge d'or de notre poésie, n'a su faire vingt bons vers de suite ? L'âge d'or de

notre poésie, c'est le siècle de Louis XIV. — Eh bien, que fait cela ? — Vous l'allez voir, pour peu que vous daigniez m'entendre.—Vingt bons vers de suite dans une fable font une bonne fable, n'est-ce pas ? — Comment l'entendez-vous, dit madame d'Albany. — J'entends qu'une fable ordinairement n'ayant guère plus de vingt vers, si vingt vers sont bons dans cette fable, et vingt de suite, la fable est bonne. — Assurément. — Or il y a, continua-t-il, telle fable de La Fontaine où ne se trouve pas seulement vingt bons vers de suite, mais où tous les vers sont fort bons. Me trompé-je ? — Oh ! pour cela non. — Cette fable est bonne par conséquent ? — Sans contredit. — Et une bonne fable et un bon ouvrage ? — Qui en doute ? — Maintenant, ni dans *la Henriade*, ni dans les tragédies de Voltaire, il n'y a pas vingt bons vers de suite, de l'aveu même de Voltaire ? — Comment cela ? — Eh ! oui. Ne sont-ce pas tous vers faits depuis le règne de Louis XIV, c'est-à-dire, depuis qu'est passé le temps où l'on savait faire vingt bons vers de suite ? et les gens difficiles n'y en trouvent pas dix. Or, je vous prie, Madame, un ouvrage en vers, et un long ouvrage où ne se trouvent pas vingt bons vers de suite dans plusieurs, est-ce un bon ouvrage ? — Mais, dit-elle, ce pourrait bien être un ouvrage médiocre. — Non, reprit-il, car le médiocre n'est pas reconnu des poëtes. Tout ce qui s'appelle poëme, au dire des maîtres de cet art, est bon ou mauvais : point de milieu. Le médiocre et le pire, c'est tout un. Vous savez le vers de Boileau. — Quoi ! voudriez-vous dire que les tragédies de Voltaire sont de mauvais ouvrages ? — Selon Boileau, dit-il ; en effet vous le voyez ; n'étant pas bonnes, puisqu'il n'y a pas vingt bons vers de suite, ni médiocres, puisqu'il n'y a pas de médiocre en poésie, elles sont de nécessité mauvaises. Mais je veux

pour l'amour de vous, Madame, que Boileau se trompe, Horace et toute la poétique; qu'il y ait des poëmes médiocres, et que *la Henriade* en soit aussi bien que les tragédies, vous m'accorderez qu'un seul bon ouvrage vaut mieux que cent mauvais ouvrages, mieux que tous les mauvais ouvrages qu'on saurait faire en cent ans? — Il me semble bien, dit-elle. — Mieux même que tous les ouvrages médiocres? — Eh! je ne sais trop. — Quoi! la chose ne vous paraît pas claire? — Eh, mais! dit-elle, par exemple, dix écus où il y aurait moitié seulement d'alliage et le reste d'argent fin vaudraient mieux qu'un bon écu sans aucun alliage. — Fort bien, parlant de la matière. Mais, à ne considérer que l'art, une médaille de Pikler vaut mieux que toutes les piastres du Pérou : et puis le mérite de l'exécution, la difficulté vaincue ; si un sauteur saute dix pas, tous ceux qui viendront après lui sauter quelque cinq ou six pas, fussent-ils dix mille, ne feront rien. Et c'est cela même, voyez-vous. La Fontaine saute les dix pas, il franchit le fossé, lui. Voltaire et tous les autres qui n'en peuvent autant faire tombent pêle mêle au fond. — Voilà, dit la comtesse, une comparaison..... » Il avoua qu'elle était bizarre. — « Mais enfin point de prix si on n'atteint le but. Vous avez beau en approcher, tout cela ne compte non plus que rien, et Boileau l'entend ainsi, ou je suis bien trompé. Que vous en semble? — Pour Dieu! dit-elle, concluez, et qu'il n'en soit plus parlé. — Non, madame, non, c'est un chagrin que je veux vous épargner; car vous voyez où cela va. Il se trouverait tout à l'heure que *l'Ane et le Chien* de La Fontaine effaceraient Orosmane et tous les héros de Voltaire. Mais pour mon tableau du Poussin, que ce soit, si vous voulez, le *Ravissement de saint Paul*, ou la *Femme adultère*, ou un des sacrements, tête bleue! à de tels ouvrages

opposer ce qu'on fait maintenant, c'est outrager le goût, c'est blasphémer les arts ! »

Sa colère et cette dialectique nous divertirent, et nous convînmes qu'il fallait qu'il eût été à quelque autre école que celle de David, pour argumenter de la sorte. « Enfin, savez-vous bien, dit madame d'Albany, ce que vous avez fait avec votre logique et vos subtilités? C'est que vous ne m'avez point persuadée du tout. Jamais je ne croirai que les tragédies de Voltaire soient mauvaises, ni même médiocres. — Mais, Madame, ne vous le prouvé-je pas *par raison démonstrative*? Trouvez-vous rien à dire à mon raisonnement? — Que sais-je, si j'y voulais songer, dit-elle. Vous êtes préparé, vous, sur ces matières-là. Vous avez beau jeu contre nous, quand il s'agit des arts et de la littérature. — En effet, Madame, dis-je, il est là sur son terrain. Pour en avoir meilleur marché, il faut le dépayser un peu. Puis, quand il serait vrai, dis-je, m'adressant à lui, qu'on eût su mieux peindre alors et mieux écrire qu'aujourd'hui, n'avons-nous pas, nous, sur ce siècle-là d'autres avantages bien plus grands. Les sciences, la politique, la guerre.... — Ah ! dit la comtesse, qu'est-ce que tout cela au prix des tableaux et des fables? Le *Saint Paul* et vingt vers de suite, voilà la gloire d'un siècle. Tout le reste est bagatelle. »

Il se mit à rire, et nous dit : « Ma foi, non-seulement vous me dépaysez, mais vous m'embarquez là dans des mers inconnues. Les sciences, la guerre, la politique, ce sont lettres closes pour moi. — Ah ! ah ! dit la comtesse, la voilà qui fléchit. Allons, vous, me faisant un signe, ferme, achevez-le, c'est l'affaire de deux ou trois coups. — Quoi ! dit-il, n'y a-t-il donc point d'accommodement? et qui vous cèderait pour ce siècle-ci la guerre et les sciences, ne quitteriez-vous pas à l'autre les arts, la poli-

tesse, le goût? — Bon, vous voudriez, je crois, faire les choses égales. Non, point de quartier, ou vous signerez que nous l'emportons en tout sur votre Louis XIV, et que quiconque a pu soutenir le contraire est extravagant, ridicule. — Vous me croyez abattu, dit-il, vous me portez le poignard à la visière. Eh bien! plus d'accord, plus de paix; je reprends tout ce que je voulais bien vous céder, et je vous soutiendrai *mordicus*, jusqu'à mon dernier syllogisme, que ce siècle-là est en tout supérieur au vôtre autant que le cèdre à l'hysope. — Dans les sciences? dis-je. — Dans les sciences, dans toutes les sciences, depuis l'astronomie jusqu'à la croix de par Dieu. — Et dans la guerre? — Oui. — Quelle folie! — Me voilà prêt à vous le prouver à pied et à cheval. — « Vous croyez qu'il se moque me dit madame d'Albany; mais il est homme à se charger d'une pareille cause. — Pourquoi non? — Vous allez, lui dis-je, nous faire voir qu'on sait aujourd'hui moins de physique, de mathématiques. — Point du tout; ce n'est pas là de quoi il s'agit. — Comment? — Non, il n'est pas question d'examiner si nos savants en savent plus que ceux-là, étant venus après eux. Car d'abord, instruits par eux, ils ont su ce que ceux-là savaient; et depuis, il serait étrange qu'ils n'eussent pas appris quelque chose que ceux-là ignoraient. Les progrès qu'ont fait faire aux sciences les uns et les autres, voilà ce qu'il faudrait voir, et balancer les découvertes. — Eh, mais! lui dis-je, ce serait pour n'en pas finir. — Non, reprit-il, les grandes découvertes sont en petit nombre. Les nôtres, celles de nos pères, tout cela serait bientôt compté; et mettant à part ce qu'ils nous ont laissé, à part ce que nous-mêmes avons amassé, on verrait à l'œil que tout notre fonds nous vient d'eux, et que depuis longtemps en ce genre nous acqué-

rons peu ; puis le mérite, qui n'est pas petit, de nous avoir, eux, ouvert la route et aplani les obstacles. — Oh ! ce qu'ils ont fait pour nous, nous le faisons pour d'autres. — Oui, mais c'est le premier pas qui coûte. — Ils moissonnaient, dis-je ; nous glanons. Au reste, ajoutai-je, peut-être avez-vous raison en un sens, et je pense qu'il y aurait assez à dire pour et contre. — Vraiment, dit madame d'Albany, la matière est belle, et ce serait à faire à vous deux d'éclaircir ce point, s'il ne vous manquait... — Quoi ? dit Fabre. — Oh ! rien, une misère ; de savoir de quoi vous parlez. — Quant à cela, dit-il, ce n'est pas une affaire. J'ai cru longtemps aussi qu'*on n'était point docteur sans prendre ses degrés*, et que pour parler des choses il les fallait connaître ; mais je vois tous les jours tant de gens raisonner des arts sans en avoir la moindre idée, et en faire de gros livres et en tenir école, que, ma foi, je ne veux plus être ignorant sur rien, et je vais tout à l'heure vous parler de la guerre en amateur éclairé. Car je me doute que c'est là où vous m'attendez. — Vous soutenez donc, lui dis-je, la gageure jusqu'au bout ? — Hautement. — Allons, voyons comme vous vous en tirerez. — Oui, dit la comtesse, voyons, parlez-nous de batailles. »

Il fut un moment à rêver debout contre le mur de la fenêtre, regardant vers Capri, et à quelques mots que nous lui dîmes il ne répondait rien ; puis revenant à nous : « Il faut d'abord, dit-il, établir la question. — Quelle question ? lui dis-je ; il n'y a point de question. Vous vous mettez en tête de soutenir qu'aujourd'hui nous sommes moins guerriers qu'on ne le fut sous Louis XIV ; appelez-vous cela... — Oui, voilà ce que c'est, nous sommes moins guerriers ; voilà ce que je veux démontrer. Or, qu'est-ce que guerrier ? — Guerrier, dis-je, ce sont les gens qui font la guerre. — Ainsi, dit-

il, les plus guerriers seraient ceux qui font le plus la guerre ? — Assurément. — Non, reprit-il, ce n'est pas là la question ; ai-je raison de la vouloir déterminer exactement ? Rien n'est si rare que de s'entendre et de savoir de quoi l'on dispute. Rappelez-vous donc qu'il s'agit de la gloire du siècle, qui consiste non à faire beaucoup la guerre, mais à la bien faire ; hé ? — Sans doute. — Car, ajouta-t-il, si vous me disiez, dans notre première discussion, qu'on peint plus à présent que du temps du Poussin, j'en demeurerais d'accord ; mais non pas si bien : et que l'on écrit davantage, sans contredit ; mais de quelle façon ? voilà le point. Or, il en va de même de la guerre, à mon avis. — J'entends bien, dis-je ; vous prétendez qu'on la faisait alors mieux, avec plus de science et d'habileté qu'aujourd'hui. — Justement. »

Madame d'Albani riait, et elle lui dit : « Après cela, vous nous conterez vos campagnes, vos siéges, vos batailles ; car, pour parler de ces choses-là, il faut bien que vous en ayez quelque expérience. — Je ne crois pas, dit-il, quant à moi, cette nécessité. — Quoi ! vous connaîtrez qui fait mieux ou plus mal la guerre, sans l'avoir jamais faite, sans être du métier ! — Fort bien. Ne puis-je juger les acteurs à moins d'être acteur moi-même ? et de la pièce, n'oserai-je en dire mon avis si je n'ai composé ? Mais vous, madame, je vous prie, êtes-vous jamais la cuisine ? — Non, dit-elle, qu'il me souvienne. — Eh ! bien, à table, l'autre jour, chez madame votre sœur, vous déclarâtes son cuisinier le meilleur de Naples et du royaume. N'ayant jamais pratiqué l'art, vous prononçâtes hardiment sur le mérite de l'artiste ; et, en effet, à l'œuvre on connaît l'ouvrier, sans qu'il faille être pour cela immatriculé dans la profession. Enfin on faisait

mieux la guerre dans ce temps-là, et voici comme je le prouve. — Un moment, dis-je, répondez-moi. Pourquoi fait-on la guerre? — — Pourquoi? — Oui, quel est le but qu'on se propose en faisant la guerre? N'est-ce pas de battre l'ennemi? — Sans doute. — Et de le dépouiller? — Fort bien. — En quinze jours, nous battons plus d'ennemis et faisons plus de conquêtes qu'on n'en eût su faire en cent ans alors. — Un moment, me dit-il; à mon tour. Quel est le but du jeu? de gagner, si je ne me trompe? — Oui. — Eh bien! de deux joueurs jouant séparément contre différents adversaires, l'un gagne dix sous, l'autre dix louis; et le premier qui gagne dix sous a joué trois heures durant, le second trois minutes : en trois coups il a donné le mat et gagné dix louis. Lequel joue le mieux? — C'est selon, dis-je. — Comment, selon? y pensez-vous? Dix louis en trois minutes, et dix sous en trois heures? — Mais, dis-je, si l'homme aux dix louis a eu affaire à une mazette? — Ah! voilà ce que c'est! Dans vos guerres, vous avez affaire à des mazettes qui vous laissent conquérir des royaumes en quinze jours; et en quinze ans alors à peine gagnait-on quelque place. Qu'est-ce à dire, sinon qu'alors on se battait, la partie se défendait? Alors étaient les grands joueurs, alors se faisaient les beaux coups. Si on perdait à Malplaquet, on prenait sa revanche à Oudenarde. L'échec de Ramillies se réparait à Denain. C'était au plus habile. Aujourd'hui que voit-on? des marauds qui dépouillent quelque enfant de famille. »

Il dit autre chose encore... « Vos courses de Paris à Vienne... On abandonne plutôt la capitale maintenant qu'alors on ne reculait un pas sur la frontière... L'honneur en ce temps-là, aujourd'hui le butin... » Et puis il ajouta, dont je me souviens bien : « Voulez-vous que je vous

dise ? On pille, on massacre aujourd'hui, on ravage beaucoup plus qu'alors ; mais certainement on se bat moins... Car la guerre, qui avait autrefois deux parties, l'attaque et la défense, n'en a plus qu'une maintenant ; et s'il y eût jamais un art de s'égorger, la moitié en est perdue. — Assurément, dit la comtesse, ce n'est pas faute qu'on l'exerce. Pour moi, j'aurais cru tout le contraire : c'était l'art que j'imaginais le plus perfectionné de nos jours. — Mais, madame, dis-je, remarquez-vous qu'il doute même s'il y a un art de faire la guerre ? — Comment ? — Demandez-lui plutôt. » Et le voyant sourire : « Mais, dit-elle, il y en a tant de livres. — Oh ! il y a, dit-il, des livres de théologie, et même des livres de magie. Cependant je ne crois pas plus à l'une qu'à l'autre.— Et qu'est-ce donc que la tactique, la fortification, la castramétation ? — Que je meure si j'en sais rien ! — Oh ! bien, je le sais, moi, et je m'en vais vous le dire, dit madame d'Albany. La tactique, c'est l'art de ranger des soldats selon certaines règles, pour donner des batailles. En un mot, c'est l'art de se battre. — Et sans cet art, dit-il, on ne se battrait point ? Oh ! la bonne science ! ajouta-t-il, et bien nécessaire ! car comment ferions-nous, je vous prie, pour nous entre-tuer, si de grands hommes ne nous en montraient la méthode ? — Tout ce qu'il vous plaira ; mais elle existe enfin cette méthode, cette science, vous ne le sauriez nier.—Ecoutez, dit-il ; je veux croire, puisque tout le monde l'assure, qu'il y a un art de la guerre ; mais vous m'avouerez que c'est le seul qui ne demande pas d'apprentissage. C'est le seul art qu'on sache sans l'avoir appris. Dans les autres, il faut de l'étude et du temps : on commence par être écolier ; mais dans celui-ci on est d'abord maître, et pour peu qu'on y apporte des dispositions, on fait son chef-d'œuvre en même temps que son

coup d'essai. — Expliquez-nous ceci, dit madame d'Albany ; car votre idée est étrange, ou je ne vous comprends pas. — Eh quoi ! dit-il, moi, par exemple, quand j'ai voulu être peintre, je ne me suis pas mis à peindre tout d'un coup. Il me fallut d'abord apprendre le dessin ; je dessinai d'après la bosse, je dessinai d'après nature. Mais, avant d'en venir là, combien de temps croyez-vous que je demeurai à faire des yeux et des oreilles, des pieds, des mains, une demi-figure, puis une figure entière ? Et venu là, nouveau travail ; nouvelles études d'après le modèle vivant. Que d'application ! que de patience ! que de difficultés ! et je n'avais pas encore commencé à peindre ! Enfin je peignis, fort mal d'abord, ensuite moins mal, puis un peu mieux. Au bout de trente ans finalement, je suis peintre tel que j'ai pu l'être, et quand j'étudierais mon art encore trente années, je ne saurais jamais autant qu'il m'en resterait à apprendre. Or, voilà ce que je veux dire : dans ce grand art de commander les hommes à la guerre, la science ne vient pas comme cela peu à peu, mais tout à la fois. Dès qu'on s'y met, on sait d'abord tout ce qu'il y a à savoir. Un jeune prince à dix-huit ans arrive de la cour en poste, donne une bataille, la gagne, et le voilà grand capitaine pour toute sa vie, et le plus grand capitaine du monde. — Qui donc ? demanda la comtesse ; qui a fait ce que vous dites-là ? — Le grand Condé. — Oh ! celui-là c'était un génie. — Sans doute, dit-il ; et Gaston de Foix ? L'histoire est pleine de pareils exemples. Mais ces choses-là ne se voient point dans les autres arts. Un prince, quelque génie qu'il ait reçu du ciel, ne fait point tout botté, en dscendant de cheval, le *Stabat* de Pergolèse, ou la *Sainte famille* de Raphaël. — Voulez-vous, lui dis-je, qu'un prince soit peintre ou maître de chapelle ? — Non, dit-il, Dieu me garde d'avoir cette

pensée. Molière l'a dit, je m'en souviens : *La coutume chez nous ne veut pas qu'un gentilhomme sache rien faire*, à plus forte raison un prince. Mais ces gens, qui ne savent rien faire, savent faire la guerre, n'est-ce pas? — Assurément, et mieux que d'autres. — Oh! pour mieux c'est une autre affaire. J'ai vu

Des gens de tout métier, de tout poil, de tout âge,

comme dit La Fontaine, endosser le harnois et se trouver guerriers sans y avoir jamais pensé. J'ai vu des peintres, de mes camarades à moi, jeter là la palette et conduire des troupes à la guerre comme s'ils n'eussent fait autre chose de leur vie. Je doute qu'il y ait un maréchal qui ne se trouvât embarrassé, si l'empereur lui commandait un tableau d'histoire. — Je crois, lui dis-je, comme vous, que peu s'en acquitteraient bien, et vous seriez apparemment dans la même peine si on voulait vous obliger à commander un corps d'armée. — Peut-être. — Quoi, vous en doutez ? — Mais c'est qu'en effet il y a une grande différence. — Et quelle ? — Le maréchal est sûr de ne pouvoir faire un tableau, il n'a pas besoin d'essayer ; mais moi, je ne puis être sûr, avant d'en avoir fait l'épreuve, si je ne commanderais pas bien. — Pourquoi, dis-je, sauriez-vous moins que lui ce que vous pouvez faire, ou lui mieux que vous de quoi il est incapable? — Ah! c'est qu'on n'a jamais vu un général peindre, au lieu qu'on a vu commander des peintres, et des gens d'autres professions, ou même sans profession, au dessous desquels je n'ai pas l'humilité de me placer, et je ne crois pas qu'on soit tenu d'être si modeste. — Tout de bon, dit madame d'Albany, vous vous mettriez demain à la tête d'une armée? — Je n'irais pas, dit-il, m'offrir;

mais si on m'en priait... — Vous vous y prêteriez? — Et comment m'y refuser? j'aurai beau dire que je suis peintre, pauvre diable, sachant dans mon métier peut-être quelque chose, hors de là quoi que ce soit, on me répondra que les princes qui ne savent rien du tout font ce qu'on exige de moi, et que ce que fait bien un prince, tout le monde le peut faire. Dire que je n'ai lu de ma vie une ligne de leur tactique, ni vu seulement la parade, mauvaise excuse que cela. Messieurs tels et tels, vivants ou morts depuis peu, sans en avoir plus de pratique ni d'étude que vous, ont pris de ces commandements, et s'en sont acquittés avec l'applaudissement universel, que répondrai-je? — Mais enfin, répartit madame d'Albany, il y a des règles à la guerre, et ces règles-là il les faut savoir. — Voulez-vous, madame, que je vous dise là-dessus ma pensée? J'ai peur qu'il n'en soit de la guerre comme du langage. Il y a des règles pour parler, et ces règles font un art qu'on appelle la grammaire. Or, on a remarqué que les maîtres dans cet art, et tous ceux qui s'étudient à parler régulièrement, parlent plus mal que les autres. — Justement, dit-elle, et les princes et les gens de cour, qui ne savent point ces règles, sont ceux qui parlent le mieux, et voilà comme ils font la guerre. — Sans savoir ce qu'ils font, reprit Fabre. — Comme M. Jourdain de la prose. — Ce qu'on pourrait vous dire, madame, c'est que, dans la vérité, le langage de la cour... — Quoi? allez-vous encore me disputer cela, et avez-vous résolu de ne nous rien accorder? Expliquez-nous plutôt pourquoi, s'il est si commun de voir des gens faire la guerre sans l'avoir apprise, et si c'est une chose si aisée, pourquoi il y a si peu de grands capitaines. — Mais, madame, de fait, y en a-t-il si peu? Comptez dans chaque siècle les sculpteurs et les peintres

je dis les bons, ceux dont les ouvrages se peuvent regarder deux fois; comptez les poëtes, vous en trouverez de loin en loin, à certaines époques rares et fortunées, quelques-uns, en quelque coin de l'Europe. Car, des quatre parts de la terre, trois sont stériles pour les arts, et le sol à cet égard le plus favorisé de la nature est dix siècles sans rien produire. Dix siècles se passent sans qu'on voie un peintre, un écrivain passables. Mais de grands généraux, il y en a toujours en tous temps, en tous lieux. — Mon Dieu! dis-je, au contraire, il n'y en a jamais qu'un. Vous ne verrez nulle part dans l'histoire deux conquérants contemporains; et sous Alexandre il y avait plusieurs grands peintres, plusieurs sculpteurs, poëtes, orateurs excellents, mais il n'y avait qu'un Alexandre. — Que dites-vous? Il y en avait mille auxquels il ne manquait qu'une armée; et son secrétaire même qui n'était point soldat, qui ne portait en campagne que la plume et l'écritoire, se trouva grand capitaine sitôt que Dieu le voulut, et battit les Cassandre, les Polysperchons et tous les traîneurs de sabre. Allez, il y avait dans l'armée d'Alexandre cent officiers capables de la commander comme lui, et hors de l'armée mille individus ayant en eux, sans le savoir, tout ce qui fait les Alexandre. — Et croyez-vous, dis-je, qu'il n'y ait pas mille gens ignorés qui possèdent toutes les qualités propres à faire un grand peintre? — Sans doute il y en a, dit-il, mais beaucoup moins que de ceux-là dont on ferait de grands généraux. — Et à quoi le voyez-vous? — Parbleu, cela est clair. La moitié des gens qui se battent sont vainqueurs et grands guerriers. De deux généraux opposés, l'un battra l'autre, et sera grand; c'est l'affaire d'une heure. Combien peu, de tant de gens qui s'appliquent aux arts, parviennent en toute leur vie à la médiocrité! L'étude donne les talents, le

hasard les commandements ; mais vingt ans d'étude ne font pas toujours un bon peintre, chaque jour de bataille fait un grand général ! — Sur ce pied-là, dit la comtesse, nous en devons avoir bon nombre ; que d'exagération ! — Vraiment, reprit-il, j'ai tort ; non-seulement la moitié, mais tous sont d'étoffe à faire des héros, et la fortune manque à plusieurs, le mérite à aucun. — J'entends : selon vous, on s'élève toujours par la fortune, jamais par le mérite. — Franchement, dit-il, le mérite a fort peu de part à tout cela. Un homme naît grand, ou on le fait grand, sans que le mérite s'en mêle. David n'est pas né peintre, et personne ne l'a fait peintre ; il s'est fait lui-même ce qu'il est : à cela il y peut avoir du mérite. En un mot, on est général sitôt qu'on a une armée ; on a une armée dès qu'on est fils de Philippe, ou gendre de Pompée, ou ami de Sylla, et on gagne des batailles. Est-on peintre dès qu'on a une toile et des couleurs, et peut-on faire un tableau ? N'y va-t-il que d'être parent de David ou de Canova, pour tenir un rang dans les arts ? — Mais aussi, dit-elle, est-ce tout d'avoir une armée ? — Si ce n'est pas tout, c'est beaucoup ; car après cela il n'y a plus qu'une bataille à gagner, et la fortune se charge encore de cette partie-là ; mais pour qu'un homme soit peintre, il y faut plus de façon ; cela ne se donne pas en dot ni ne se lègue par succession. Jamais le pinceau du Titien ne fut un héritage ; Raphaël ne dut rien au bon plaisir de Michel-Ange ; il eût servi de peu à Lysippe d'épouser la sœur de Scopas ou la fille de Praxitèle. Pour parvenir au comble de la gloire de son art, ni alliance, ni parenté, ni naissance, ni faveur ne le pouvaient dispenser d'un seul des degrés nécessaires de ce pénible apprentissage ; et, pâlissant sur le modèle, encore eût-il perdu ses veilles comme tant d'autres, si le ciel ne l'eût

doué d'une âme capable de sentir les beautés naturelles; car il faut tout cela : une exquise sensibilité et un travail opiniâtre, un enthousiasme de génie et une patience à l'épreuve des difficultés, une conception vive et prompte et une lente méditation, tout ce que peut joindre l'étude à une heureuse nature, assemblage plus rare que la fortune et les commandements; et voilà pourquoi si peu d'hommes excellent dans les arts, tandis qu'il y a un grand général partout où l'on se bat. — C'est là que vous en revenez toujours, dit la comtesse. — Et notez bien, poursuivit-il, remarquez encore ceci, de grâce. Ce général n'a qu'un adversaire ; celui-là, vaincu par adresse, par ruse, par force ou par hasard, lui livre le prix. Tous ses compagnons sont ses instruments, agissent par lui et pour lui, confondent leur gloire dans la sienne. Mais, pour un artiste, autant de camarades, autant de rivaux qu'il doit combattre tous ensemble et séparément, à armes égales, sans fraude, sans supercherie, et, s'il sort vainqueur de cette lutte, il n'a encore rien fait ; on lui oppose les anciens, toujours présents et vivants dans leurs ouvrages, pour lui disputer la palme avec tout l'avantage que donne une gloire établie Car enfin, une bataille ne se rapproche point d'une bataille. Les victoires passées ne font nul tort à celles d'aujourd'hui ; au contraire, la dernière efface toujours toutes les autres : Pharsale fait oublier Arbelles, et au jour de Cerisoles on ne se souvient plus de Marignan. Mais, que Canova envoie une figure à Paris, elle y trouve l'Apollon, le Laocoon, le Gladiateur. Sa besogne est mise à côté de celle d'Agathias, mort il y a deux mille ans; et chacun peut, d'un coup d'œil, juger qui des deux mieux a fait. Non-seulement ses contemporains, mais tous les siècles passés lui disputent le triomphe. — En vérité, dit la comtesse, je

ne sais pas s'il *impose ; mais il parle sur la chose comme s'il avait raison.* Qu'en pensez-vous? me dit elle. — Moi ? Madame, je vois que le monde est bien sot d'honorer tous ces gens qui gagnent des batailles et soumettent des provinces, et de ne pas voir que la gloire, l'estime, l'admiration publique appartiennent de droit aux peintres et aux poëtes. Voilà de beaux héros, vraiment, que ces César et ces Alexandre, pour être ainsi célébrés et divinisés ; parlez-moi d'un homme qui fait des tableaux de chevalet ou des rimes redoublées. Quel tort on vous fait là, messieurs ! Cela crie vengeance ! — Ne vous fâchez pas, me dit-il ; tout va mieux que vous ne pensez, et les artistes ni les poëtes n'ont pas tant à se plaindre de l'injustice des hommes ; car, travaillant pour la gloire, ils en ont de reste et sont mieux partagés à cet égard que les conquérants. — Comment ! m'écriai-je, surpris d'une pareille assertion. — Oui, vous et bien d'autres, dit-il, vous prenez le bruit pour de la gloire. — Oh ! nous savons faire cette distinction. — Mon Dieu, non, vous ne la faites point. Vous croyez (quand je dis vous, c'est la plupart des gens) qu'un homme dont on parle beaucoup a beaucoup de gloire. — Selon, dis-je, comme on en parle. — Et ce fut là, continua-t-il, la dispute de Boileau et du prince de Conti. Vous savez ce trait ? — Non, je pense. — Boileau était dans le carrosse du prince de Conti, et on parlait de cela justement, de la gloire des lettres et des arts, que le prince rabaissait fort, faisant cas seulement de celle qui s'acquiert par les armes. Chacun, comme vous croyez bien, fut de l'avis de Son Altesse. Boileau seul, peu courtisan, soutint et par vives raisons prétendit prouver que la gloire d'Homère égalait celle d'Alexandre. Là-dessus, un homme passant, le prince l'appelle, et lui demande : Mon ami, dites-moi qui était Alexan-

dre ? — Un grand capitaine, Monseigneur. — Et Homère, qui était-il ? — Ma foi, Monseigneur, je ne sais. — On se moqua du pauvre Boileau. Vous voyez que le prince prenait pour de la gloire le bruit des conquêtes d'Alexandre, et triomphait de ce que cet homme en avait ouï quelque chose, n'ayant de sa vie entendu le nom du poëte. — Mais, Monseigneur, demandez-lui qui est le bourreau de Paris, il vous le nommera sur-le-champ ; et qui est le premier prédicateur de la cour, il ne saura que vous répondre. Est-ce que le bourreau a plus de gloire, et préféreriez-vous sa renommée à celle du révérend père Bourdaloue ? Voilà ce que put dire Boileau. Il avait trop de sens pour juger autrement de ces choses-là. Il se connaissait en gloire, non pas seulement en poésie, et il faisait, lui, peu de cas de celle d'Alexandre. Il le traitait de fou, d'enragé : vous rappelez-vous ces vers ? *Qui, traînant après soi les horreurs de la guerre*, — oui, oui, *de sa vaste folie...* — C'est cela, — *remplit toute la terre.* Mais s'il parle de Racine : *Eh qui, voyant un jour..... :* comment est-ce qu'il dit ? *ne bénira d'abord le siècle fortuné...* — Ah ! il était poëte. — D'accord. — *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse ?* — Mais les âges suivants ont trop bien confirmé ce jugement de Boileau pour que l'on en puisse appeler ; et sa prédiction s'accomplit chaque jour sur nos théâtres, où tout Paris applaudit les pièces de Racine. Chaque jour on bénit le siècle qui vit naître ces pompeuses merveilles. Le siècle qui vit les carnages d'Arbelles et d'Issus, s'avisa-t-on jamais d'en bénir la mémoire ? Et regrette-t-on qu'Alexandre n'ait pas vécu plus longtemps pour donner d'autres batailles, comme on pleure que Racine ait refusé à la scène de nouveaux chefs-d'œuvre après Athalie ? En un mot, qu'est-ce que la gloire ? — La gloire ? dis-je : pour en

trouver la juste définition, il y faudrait penser un peu. — Oh ! dit la comtesse, la voici toute trouvée, la définition; et elle prit un livre près d'elle, et tournant quelques feuillets : c'est du Montaigne, nous dit-elle, et elle lut : *La gloire est l'approbation que le monde fait des actions que nous mettons en évidence.* Et Fabre là-dessus : — Eh bien ! est-ce cela? Vous paraît-elle exacte, cette définition ? Et comme je fis signe que je m'en contentais : — Voyons donc à présent, dit-il, qu'approuve davantage le monde, la guerre ou la poésie ? — On approuve l'une et l'autre en son temps. — Mais, répliqua-t-il, en tout temps on approuve les vers, pouvu qu'ils soient bien faits, comme ceux de Racine ou de Boileau; qu'en dites-vous ? — Sans doute. — Et les peintures comme celles de Raphaël, les statues telles que l'Apollon, ne sont-ce pas là des choses qu'on approuve toujours? — Belle demande. — Et partout ? — J'en demeurai d'accord. — La guerre, poursuivit-il, bien faite, comme la faisaient Alexandre et César, l'approuve-t-on toujours? — Je ne répondis pas d'abord. — Que vous en semble? — Eh, mais! lui dis-je, c'est selon. — Selon quoi? — Selon qu'elle est ou juste ou injuste, et encore selon l'intérêt que chacun y peut avoir. — Vous dites bien, me répondit-il, car, par exemple, ceux qu'elle ruine, et le nombre en est infini, ne l'approuvent nullement. Les orphelins, les veuves, les parents à qui elle arrache un fils en âge de payer les soins paternels; enfin les pères, les mères, les femmes, les enfants, voilà, comme vous voyez, une bonne partie du monde, sans parler des marchands, laboureurs, artisans, qui n'approuvent point la guerre, quelque bien qu'on la fasse. Aussi, à dire vrai, les connaisseurs sont rares. Tandis qu'il y aura peut-être quelques tacticiens qui s'écrieront, à la lecture d'une

relation : Oh! la belle bataille! le beau siége! tout le reste du genre humain, noyé dans les pleurs, chargera d'exécration l'auteur de la bataille ou du siége. Voilà l'approbation qu'on donne à la plus belle guerre. — Avec tout cela, dis-je, il y a des guerres justes; vous ne le nierez pas.— Quoi! dit-il, elles le sont toutes. Il n'y en a point qui ne soit juste d'un côté et injuste de l'autre. — Eh bien! la guerre juste, on l'approuve. — Vous ne m'entendez pas, dit-il. Nous parlons de la gloire des guerriers. La gloire, en ce genre, c'est de tuer beaucoup. C'est cela qui fait le héros, à tort ou à droit, il n'importe; et celui qui perd la bataille n'est jamais qu'un misérable, eût-il toute la raison du monde. Le vainqueur est le seul grand homme, et le plus grand homme est celui qui tue davantage : car ce ne serait rien d'avoir tué quinze ou vingt mille hommes, par exemple. Avec cela on est à peine nommé dans l'histoire. Pour y faire quelque figure, il faut massacrer par millions. Or, ces boucheries-là, quelque belles, quelque admirables qu'elles soient, au dire de ceux qui s'y connaissent, le monde, pour user des termes de Montaigne, les approuve peu généralement. »

Nous lui témoignâmes quelques doutes que cela fût vrai. « Car on admire, disions-nous, beaucoup plus les conquérants que les rois bienfaisants; et la comtesse ajouta qu'il n'y avait point d'homme qui n'aimât mieux être Alexandre que Titus. — Il se peut, et je le crois comme vous, répondit Fabre; peut-être aussi admire-t-on plus un fameux brigand qu'un sage magistrat. Cependant on approuve le juge qui fait pendre le brigand. Enfin vous et moi, me dit-il, nous approuvons plus Raphaël d'avoir bien peint la Madone et l'enfant Jésus, que César d'avoir égorgé trois millions d'hommes en sa vie; et le monde est, ce me semble, assez de

notre avis. Il se fait tous les jours des massacres qui valent bien ceux de César; mais le monde y prend peu de plaisir, et divinise des ouvrages bien au-dessous de ceux de Raphaël. Si les vœux de la terre y faisaient quelque chose, on verrait moins de Césars et plus de Raphaëls. En doutez-vous? c'est qu'on approuve la besogne de ceux-ci, non de ceux-là; et pour en venir aux exemples, continua-t-il, Alexandre, dont nous parlions, c'est le coryphée des destructeurs de l'espèce humaine; nul ne l'a surpassé dans cet art. Les guerres d'Alexandre en son temps, pensez-vous qu'on les approuvât?— Tout le monde, non.— Comment tout le monde? Et de qui croyez-vous qu'elles fussent approuvées? Des Perses qu'il exterminait? il n'y a pas d'apparence. Des Grecs qu'il massacrait à Thèbes? Des Macédoniens à qui sa gloire coûtait leur sang, leurs enfants et le produit le plus net de leurs héritages? Mais non; de ses compagnons peut-être, des chefs de son armée qui périssaient victimes de ses extravagances ou punis de les avoir blâmées? A celui qui lui conseillait de faire enfin la paix, vous savez ce qu'il répondit: *Oui, si j'étais Parménion*, c'est-à-dire si j'étais un homme; mais je suis un héros, il me faut du carnage; tout autre passe-temps est indigne de moi, et je veux m'y divertir tant que je trouverai des villes à saccager, des champs à ravager, des gens à égorger. Pensez, je vous prie, comme cette rage plut au général Parménion, qui eût bien voulut jouir un peu de sa nouvelle fortune à Pella, et comme il goûta le projet de s'en aller subjuguer l'Inde et la Lybie. Ce que Boileau appelle folie dans Alexandre, alors on le nommait autrement, et personne, croyez-moi, n'approuvait ses fureurs, non pas même ceux qui en profitaient. »

Voyant qu'il s'arrêtait et nous regardait pour connaître ce que nous pensions : « Il y peut

avoir, dis-je, à cela quelque chose de vrai. — Or, dites-moi, reprit-il, les poëmes de Racine, les tableaux du Poussin, ou du temps d'Alexandre, les peintures d'Apelle, les sculptures de Lysippe, furent approuvées des Grecs, des Macédoniens, des Perses également. Etrangers, citoyens, alliés ou ennemis, tous d'un commun accord louèrent ces ouvrages et leurs auteurs. Si cela n'est écrit, il est probable au moins. Eh? — Je n'en fais nul doute. — L'approbation du monde, ou la gloire, selon Montaigne, était donc pour ceux-ci et non pour Alexandre. Que vous en semble? — Mais vraiment... — Et eux des millions de bras ne s'armèrent point pour les aider à se faire un nom? Point de gens à cheval, point de phalanges à leur commandement: seuls, sans bouleverser l'Europe et l'Asie, sans piques ni épées, ils ont forcé le monde à les admirer. Encore, ajouta-t-il, ceux-là dont la renommée coûte si cher au genre humain, que laissent-ils après eux? un bruit, un souvenir mêlé avec celui de désastres fameux; mais rien qui soit proprement d'eux; nul monument, nulle œuvre de leur intelligence qui les représente aux hommes. Par les arts seuls qu'ils ignorent ils vivent dans la mémoire, et leur gloire, toujours indépendante du labeur d'autrui, périt, si quelqu'un ne prend soin de la conserver. — Ah! lui dis-je, celle de César se passe très bien d'un pareil service, et personne, je crois, n'a mieux su se recommander soi-même à la postérité. — Il est vrai, certes, et c'est là ce qui le distingue du vulgaire des conquérants. Aussi, était-il autre chose qu'un donneur de batailles. Mais vous m'avouerez que sa tactique ne brillerait guère maintenant sans sa rhétorique, et que celle-ci fait bien valoir l'autre. Car enfin qu'est-ce qu'une gloire dont aucun titre ne subsiste? Qu'est-ce qu'un nom tout seul dans la postérité? Ceux-là vraiment ne meurent point dont

la pensée vit après eux. Alexandre fut grand guerrier ; on le dit, je le veux croire ; mais Homère est grand poëte ; je le vois, j'en juge moi-même, et si je l'admire, c'est avec pleine connaissance, non sur la foi des traditions. Raphaël respire encore et parle dans ses tableaux. La Fontaine m'est mieux connu que si, lui vivant, je le voyais sans lire ce qu'il a écrit. On peut dire même que ces hommes-là gagnent à mourir, et que leur âme, qu'ils ont mise tout entière dans leurs ouvrages, y paraît plus noble et plus pure, dégagée de ce qu'ils tenaient de l'humanité. Mais vos guerriers, leurs équipages, leur suite, leurs tambours, leurs trompettes font tout leur être, et, perdant cela, qu'ils vivent ou meurent, les voilà néant.—Sur ce pied-là, dit la comtesse, Trissotin avait raison, qui *n'aurait pas voulu changer sa renommée contre tous les honneurs d'un général d'armée.* — Trissotin, je ne sais, dit Fabre ; mais à votre avis, Madame, tous les honneurs que l'on rendait par ordre du roi à messieurs les maréchaux valaient-ils un peu seulement de cette gloire que Corneille *ne devait qu'à lui-même* ? Et Molière, qui parle ainsi, aurait-il changé la sienne contre celle d'aucun général, quand c'eût été même Turenne ou Condé ? aurait-il donné le *Misanthrope* pour toutes leurs batailles ? Son ami Boileau, je crois, ne le lui eût pas conseillé. Il savait trop bien, lui, qu'*on ne fait pas des vers comme l'on prend des villes*, et que tout ce que font les héros s'est fait de même avant eux, se fera encore après, et se ferait sans eux. Quelqu'un aurait gagné la bataille de Rocroi, quand même monseigneur ne s'y fût pas trouvé ; mais le *Misanthrope*, qui l'eût fait sans Molière ? Quand a-t-on fait rien de pareil, avant ni depuis ? Et je vous prie, duquel se passe-t-on mieux, de batailles ou de bonnes comédies ? »

Comme la comtesse allait lui répondre, un

domestique entra, et dit qu'on avait servi. — « Ceci vient à propos pour vous, dit-elle à Fabre! car vous voilà, je pense, au bout de vos raisons. — Rien moins, sur mon honneur. Je ne vous en ai pas dit le quart, ni les meilleures. Tenez, madame, de grâce que répondriez-vous...? — Non, non, je vous donne gagné, dit-elle, et je tombe d'accord de tout ce que vous voudrez, pourvu que nous nous mettions à table. Nous nous y mîmes, et la comtesse, pendant le dîner, fit la guerre à Fabre sur sa façon d'argumenter, et son panégyrique des arts. A propos des arts, nous parlâmes de madame Hamilton, qui a longtemps habité cette maison-ci, et puis de Nelson, à propos de madame Hamilton. La comtesse l'a connu, et dit qu'il ressemblait à Canova. » Après le dîner, elle et Fabre montèrent en voiture, et je rentrai chez moi, où j'écrivis ceci.

LETTRE

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Messieurs,

C'est avec un grand chagrin, avec une douleur extrême que je me vois exclu de votre Académie, puisque enfin vous ne voulez pas de moi. Je ne m'en plains pas toutefois. Vous pouvez avoir pour cela d'aussi bonnes raisons que pour refuser Coraï et d'autres qui me valent bien. En me mettant avec eux, vous ne me

faites nul tort ; mais d'un autre côté on se moque de moi. Un auteur de journal, heureusement peu lu, imprime : « M. Courier s'est présenté, se présente et se présentera aux élections de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui le rejette unanimement. Il faut, pour être admis dans cet illustre corps, autre chose que du grec. On vient d'y recevoir le vicomte Prevost d'Irai, gentilhomme de la Chambre ; le sieur Jomard, le chevalier Dureau de la Malle, gen. qui, à vrai dire, ne savent point de grec, mais dont les principes sont connus. »

Voilà les plaisanteries qu'il me faut essuyer. Je saurais bien que répondre ; mais ce qui me fâche le plus, c'est que je vois s'accomplir cette prédiction que me fit autrefois mon père : *Tu ne seras jamais rien.* Jusqu'à présent, je doutais (comme il y a toujours quelque chose d'obscur dans les oracles), je pensais qu'il pouvait avoir dit : *Tu ne feras jamais rien ;* ce qui m'accommodait assez, et me semblait même d'un bon augure pour mon avancement dans le monde ; car en ne faisant rien, je pouvais parvenir à tout, et singulièrement à être de l'Académie. Je m'abusais. Le bonhomme sans doute avait dit, et rarement il se trompa : *Tu ne seras jamais rien*, c'est-à-dire tu ne seras ni gendarme, ni ra' de cave, ni espion, ni duc, ni laquais, ni académicien. Tu seras Paul-Louis pour tout potage, *id est*, rien ! Terrible mot.

C'est folie de lutter contre sa destinée. Il y avait trois places vacantes à l'Académie, quand je me présentai pour en obtenir une. J'avais le mérite requis ; on me l'assurait, et je le croyais je vous l'avoue. Trois places vacantes, Messieurs ! et notez ceci, je vous prie, personne pour les remplir.

Vous aviez rebuté tous ceux qui en eussent été capables. Coraï, Thurot, Haase, repoussés une fois, ne se présentaient plus. Le pauvre

Chardon de la Rochette, qui, toute sa vie, fut si simple de croire obtenir par la science une place de savant, à peine désabusé mourut. J'étais donc sans rivaux que je dusse redouter. Les candidats manquant, vous paraissiez en peine, et aviez ajourné déjà deux élections, *faute de sujets recevables.* Les uns vous semblaient trop habiles, les autres trop ignorants; car sans doute vous n'avez pas cru qu'il n'y eût en France personne digne de s'asseoir auprès de Gail. Vous cherchiez cette médiocrité justement vantée par les sages. Que vous dirai-je enfin ? Tout me favorisait, tout m'appelait au fauteuil. Visconti me poussait, Millin m'encourageait, Letronne me tendait la main ; chacun semblait me dire : *Dignus es intrare.* Je n'avais qu'à me présenter. Je me présentai donc et n'eus pas une voix.

Non, messieurs, non, je le sais, ce ne fut point votre faute. Vous me vouliez du bien, j'en suis sûr. Il y parut dans les visites que j'eus l'honneur de vous faire alors. Vous m'accueillîtes d'une façon qui ne pouvait être trompeuse ; car pourquoi m'auriez-vous flatté ? Vous me reconnûtes des droits. La plupart même d'entre vous se moquèrent un peu avec moi de mes nobles concurrents ; car, tout en les nommant de préférence à moi, vous les savez bien apprécier et n'êtes pas assez peu instruits pour me confondre avec messieurs de l'Œil-de-bœuf. Enfin, vous me rendîtes justice en convenant que j'étais ce qu'il fallait pour une des trois places à remplir dans l'Académie. Mais quoi ! mon sort est de n'être rien. Vous eûtes beau vouloir faire de moi quelque chose, mon étoile l'emporta toujours, et vos suffrages, détournés par cet ascendant, tombèrent, Dieu sans doute le voulant, sur le gentilhomme ordinaire.

La noblesse, Messieurs, *n'est pas une chimère*, mais quelque chose de très réel, très solide,

très bon, dont on sait tout le prix. Chacun en veut tâter; et ceux qui autrefois firent les dégoûtés ont bien changé d'avis depuis un certain temps. Il n'est vilain qui, pour se faire un peu décrasser, n'aille du roi à l'usurpateur, et de l'usurpateur au roi, ou qui, faute de mieux, ne mette du moins un *de* à son nom, avec grande raison vraiment. Car voyez ce que c'est, et la différence qu'on fait du gentilhomme au roturier, dans le pays même de l'égalité, dans la république des lettres. Chardon de la Rochette (vous l'avez tous connu), paysan comme moi, malgré ce nom pompeux, n'ayant que du savoir, de la probité, des mœurs, enfin un homme de rien, abîmé dans l'étude, dépense son patrimoine en livres, en voyages, visite les monuments de la Grèce et de Rome, les bibliothèques, les savants, et, devenu lui-même un des hommes les plus savants de l'Europe, connu pour tel par ses ouvrages, se présente à l'Académie, qui tout d'une voix le refuse. Non, c'est mal dire; on ne fit nulle attention à lui, on ne l'écouta pas. Il en mourut, grande sottise. Le vicomte Prévost passe sa vie, dans ses terres, *où foulant le parfum de ses plantes fleuries*, il compose un couplet, *afin d'entretenir ses douces rêveries*. L'Académie, qui apprend cela (non pas l'Académie française, où deux vers se comptent pour un ouvrage, mais la vôtre, messieurs, l'Académie en *us*, celle des Barthélemy, des Dacier, des Saumaise), offre timidement à M. le vicomte une place dans son sein; il fait signe qu'il acceptera, et le voilà nommé tout d'une voix. Rien n'est plus simple que cela : un gentilhomme de nom et d'armes, un homme comme M. le vicomte est militaire sans faire la guerre, de l'Académie sans savoir lire. *La coutume de France ne veut pas*, dit Molière, *qu'un gentilhomme sache rien faire*, et la même coutume veut que toute place lui soit dévolue, même celle de l'Académie.

Napoléon, génie, dieu tutélaire des races antiques et nouvelles, restaurateur des titres, sauveur des parchemins, sans toi la France perdait l'étiquette et le blason, sans toi... Oui, messieurs, ce grand homme aimait comme vous la noblesse, prenait des gentilshommes pour en faire ses soldats, ou bien de ses soldats faisait des gentilshommes. Sans lui, les vicomtes, que seraient-ils? pas même académiciens.

Vous voyez bien, Messieurs, que je ne vous en veux point. Je cause avec vous; et de fait, si j'avais à me plaindre, ce serait de moi, non pas de vous. Qui diantre me poussait à vouloir être de l'Académie, et qu'avais-je besoin d'une patente d'érudit, moi qui, *sachant du grec autant qu'homme de France*, étais connu et célébré par tous les doctes de l'Allemagne sous les noms de *Correrus*, *Courierius*, *Hemerodromus*, *Cursor*, avec les épithètes de *vir ingeniosus*, *vir acutissimus*, *vir præstantissimus*, c'est-à-dire, *homme d'érudition*, *homme de capacité*, comme le docteur Pancrace? J'avais étudié pour savoir, et j'y étais parvenu, au jugement des experts. Que me fallait-il davantage? Quelle bizarre fantaisie à moi, qui m'étais moqué quarante ans des coteries littéraires, et vivais en repos loin de toute cabale de m'aller jeter au milieu de ces méprisables intrigues?

A vous parler franchement, messieurs, c'est là le point embarrassant de mon apologie; c'est là l'*endroit que je sens faible et que je me voudrais cacher*. De raisons, je n'en ai point pour plâtrer cette sottise, ni même d'excuse valable. Alléguer des exemples, ce n'est pas se laver, c'est montrer les taches des autres. Assez de gens, pourrais-je dire, plus sages que moi, plus habiles, plus philosophes (messieurs, ne vous effrayez pas), ont fait la même faute et bronché en même chemin aussi lourdement. Que prouve cela? quel avantage en puis-je tirer, sinon

de donner à penser que par là seulement je leur ressemble! Mais, pourtant, Coraï, messieurs... parmi ceux qui ont pris pour objet de leur étude les monuments écrits de l'antiquité grecque, Coraï tient le premier rang; nul ne s'est rendu plus célèbre; ses ouvrages nombreux, sans être exempts de fautes, font l'admiration de tous ceux qui sont capables d'en juger; Coraï, heureux et tranquille à la tête des hellénistes, patriarche, en un mot, de la Grèce savante, et partout révéré de tout ce qui sait lire *alpha* et *omega*; Coraï une fois a voulu être de l'Académie. Ne me dites point, mon cher maître, ce que je sais comme tout le monde, que vous l'avez bien peu voulu, et que jamais cette pensée ne vous fût venue sans les instances de quelques amis moins zélés pour vous, peut-être, que pour l'Académie, et qui croyaient de son honneur que votre nom parût sur la liste, que vous cédâtes avec peine, et ne fûtes prompt qu'à vous retirer.

Tout cela est vrai et vous est commun avec moi, aussi bien que le succès. Vous avez voulu comme moi, votre indigne disciple être de l'Académie. C'est sans contredit *aspirer à descendre*. Il vous en a pris comme à moi. C'est-à-dire, qu'on se moque de nous deux. Et plus que moi, vous avez, pour faire cette demande, écrit à l'Académie, qui a votre lettre, et la garde. Rendez-la-lui, Messieurs, de grâce, ou ne la montrez pas du moins. Une coquette montre les billets de l'amant rebuté, mais elle ne va pas se prostituer à Jomard.

Jomard à la place de Visconti! M. Prevost d'Irai succédant à Clavier! voilà de furieux arguments contre le progrès des lumières; et les frères ignorantins, s'ils ne vous ont eux-mêmes dicté ces nominations, vous en doivent savoir bon gré.

Jomard dans le fauteuil de Visconti! je crois

bien qu'à présent, messieurs, vous y êtes accoutumés ; on se fait à tout, et les plus bizarres contrastes, avec le temps, cessent d'amuser. Mais avouez que la première fois cette bouffonnerie vous a réjouis. Ce fut une chose à voir, je m'imagine, que sa réception. Il n'y eût rien manqué de celle de Diafoirus, si le récipiendaire eût su autant de latin. Maintenant, essayez (*nature se plait en diversité*) de mettre à la place d'un âne un savant, un helléniste, à la première vacance, peut-être, vous en auriez le passe-temps ; nommez un de ceux que vous avez refusés jusqu'à présent.

Mais ce M. Jomard, dessinateur, graveur, ou quelque chose d'approchant, que je ne connais point d'ailleurs, et que peu de gens, je crois, connaissent, pour se placer ainsi entre deux gentilshommes, le chevalier et le vicomte, quel homme est-ce donc, je vous prie ? Est-ce un gentilhomme qui déroge en faisant quelque chose, ou bien un artiste anobli comme le marquis de Canova ? ou serait-ce seulement un vilain qui pense bien ? les vilains bien pensants fréquentent la noblesse ; ils ne parlent jamais de leur père, mais on leur en parle souvent.

M. Jomard, toutefois, sait quelque chose ; il sait graver, diriger au moins des graveurs, et les planches d'un livre font foi qu'il est bon prote en taille-douce. Mais le vicomte, que sait-il ? sa généalogie ; et quels titres a-t-il ? des titres de noblesse pour remplacer Clavier dans une académie ! Chose admirable que, parmi quarante que vous étiez, messieurs, savants ou censés tels, assemblés pour nommer à une place de savant, d'érudit, d'helléniste, pas un ne s'avise de proposer un helléniste, un érudit, un savant ; pas un seul ne songe à Coraï, nul ne pense à Thurot, à M. Haase, à moi, qui en valais un autre pour votre Académie ; tous d'un commun accord, *parmi tant de héros, vont choisir*

Childebrand, tous veulent le vicomte. Les compagnies, en général, on le sait, ne rougissent point, et les académies!... ah! messieurs, s'il y avait une académie de danse, et que les grands en voulussent être, nous verrions quelque jour, à la place de Vestris, M. de Talleyrand, que l'Académie en corps complimenterait, louerait, et dès le lendemain rayerait de sa liste, pour peu qu'il parût se brouiller avec les puissances.

Vous faites de ces choses-là. M. Prevost d'Irai n'est pas si grand seigneur, mais il est propre à vos études comme l'autre à danser la gavotte. Et que de Childebrand, bons dieux! choisis par vous et proclamés unaniment, à l'exclusion de toute espèce d'instruction! Prevost d'Irai, Jomard, Dureau de la Malle, Saint-Martin, non pas tous gentilshommes. Aux vicomtes, aux chevaliers, vous mêlez de la roture. L'égalité académique n'en souffre point, pourvu que l'un ne soit pas plus savant que l'autre, et la noblesse n'est pas *de rigueur* pour entrer à l'Académie; l'ignorance, bien prouvée, suffit.

Cela est naturel, quoi qu'on en puisse dire. Dans une compagnie de gens faisant profession d'esprit ou de savoir, nul ne veut près de soi un plus habile que soi, mais bien un plus noble, un plus riche; et généralement, dans les corps à talent, nulle distinction ne fait ombrage, si ce n'est celle du talent. Un duc et pair honore l'Académie française, qui ne veut point de Boileau, refuse La Bruyère, fait attendre Voltaire, mais reçoit tout d'abord Chapelain et Conrart. De même, nous voyons à l'Académie grecque le vicomte invité, Coraï repoussé, lorsque Jomart y entre comme dans un moulin.

Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est cette prudence de l'Académie, qui, après la mort de Clavier et celle de Visconti, arrivées presque en même temps, songe à réparer de

telles pertes, et d'abord, afin de mieux choisir, diffère ses élections, prend du temps, remet le tout à six mois : précaution remarquable et infiniment sage. Ce n'etait pas une chose à faire sans réflexion, que de nommer des successeurs à deux hommes aussi savants, aussi célèbres que ceux-là. Il y fallait regarder, élire entre les doctes, sans faire tort aux autres, les deux plus doctes ; il fallait contenter le public, montrer aux étrangers que tout savoir n'est pas mort chez nous avec Clavier et Visconti, mais que le goût des arts antiques, l'étude de l'histoire et des langues, des monuments de l'esprit humain, vivent en France comme en Allemagne et en Angleterre. Tout cela demandait qu'on y pensât mûrement. Vous y pensâtes six mois, messieurs, et au bout de six mois, ayant suffisamment considéré, pesé le mérite, les droits de chacun des prétendants, à la fin, vous nommez... Si je le redisais, nulle gravité n'y tiendrait, et je n'écris pas pour faire rire. Vous savez bien qui vous nommâtes à la place de Visconti. Ce ne fut ni Coraï, ni moi, ni aucun de ceux qu'on connaît pour avoir cultivé quelque genre de littérature. Ce fut un noble, un vicomte, un gentilhomme de la chambre. Celui-là pourra dire qui l'emporte en bassesse, de la cour ou de l'Académie, étant de l'une et de l'autre ; question curieuse, qui a paru, dans ces derniers temps, décidée en votre faveur, Messieurs, quand vous ne faisiez réellement que maintenir vos priviléges et conserver les avantages acquis par vos prédécesseurs. Les académiciens sont en possession, de tout temps, de remporter le prix de toute sorte de bassesse, et jamais cour ne proscrivit un abbé de Saint-Pierre, pour avoir parlé, sous Louis XV, un peu librement de Louis XIV, ni ne s'avisa d'examiner laquelle des vertus du roi méritait les plus fades éloges.

Enfin voilà les hellénistes exclus de cette

Académie dont ils ont fait toute la gloire, et où ils tenaient le premier rang; Coraï, la Rochette, moi, Haase, Thurot, nous voilà cinq, si je compte bien, qui ne laissions guère d'espoir à d'autres que des gens de cour ou suivant la cour. Ce n'est pas là, Messieurs, ce que craignit votre fondateur, le ministre Colbert. Il n'attacha point de traitement aux places de votre Académie, *de peur*, disent les mémoires du temps, *que les courtisans n'y voulussent mettre leurs valets*. Hélas! ils font bien pis, ils s'y mettent eux-mêmes, et après eux y mettent encore leurs protégés, valets sans gages; de sorte que tout le monde bientôt sera de l'Académie, excepté les savants; comme on conte d'un grand d'autrefois, que tous les gens de sa maison avaient des bénéfices, excepté l'aumônier.

Mais avant de proscrire le grec, y avez-vous pensé, Messieurs? Car enfin que ferez-vous sans grec? voulez-vous, avec du chinois, une bible cophte ou syriaque, vous passer d'Homère et de Platon? Quitterez-vous le Parthénon pour la pagode de Jagarnaut, la Vénus de Praxitèle pour les magots de Fo-hi-Can? et que deviendront vos mémoires, quand, au lieu de l'histoire des arts chez ce peuple ingénieux, ils ne présenteront plus que les incarnations de Visnou, la légende des faquirs, le rituel du lamisme, ou l'ennuyeux *bulletin* des conquérants tartares? Non, je vois votre pensée; l'érudition, les recherches sur les mœurs et les lois des peuples, l'étude des chefs-d'œuvre antiques et de cette chaîne de monuments qui remontent aux premiers âges, tout cela vous détournait du but de votre institution. Colbert fonda l'Académie des inscriptions et belles-lettres *pour faire des devises aux tapisseries du roi*, et en un besoin, je m'imagine, aux bonbons de la reine. C'est là votre destination, à laquelle vous voulez revenir et vous consacrer uniquement; c'est pour cela

que vous renoncez au grec ; pour cela, il faut l'avouer, le vicomte vaut mieux que Coraï.

D'ailleurs, à le bien prendre, Messieurs, vous ne faites point tant de tort aux savants. Les savants voudraient être seuls de l'Académie, et n'y souffrir que ceux qui entendent un peu le *latin d'A-Kempis*. Cela chagrine, inquiète d'honnêtes gens parmi vous, qui ne se piquent pas d'avoir su autrefois *leur rudiment par cœur ;* que ceux-ci excluent ceux qui veulent les exclure, où est le mal, où sera l'injustice ? si on les écoutait, ils prétendraient encore à être seuls professeurs, sous prétexte qu'il faut savoir pour enseigner, proposition au moins téméraire, malsonnante, en ce qu'elle ôte au clergé l'éducation publique ; et sait-on où cela s'arrêterait? Bientôt ceux qui prêchent l'Évangile seraient obligés de l'entendre. Enfin si les savants veulent être quelque chose, veulent avoir des places, qu'ils fassent comme on fait ; c'est une marche réglée : les moyens pour cela sont connus et à la portée d'un chacun. Des visites, des révérences, un habit d'une certaine façon, des recommandations de quelques gens considérés. On sait, par exemple, que, pour être de votre Académie, il ne faut que plaire à deux hommes, M. Sacy et M. Quatremère de Quincy, et je crois encore à un troisième dont le nom me reviendra ; mais ordinairement le suffrage d'un des trois suffit, parce qu'ils s'accommodent entre eux. Pourvu qu'on soit ami d'un de ces trois messieurs, et cela est aisé, car ils sont bonnes gens, vous voilà dispensé de toute espèce de mérite, de science, de talents ; y a-t-il rien de plus commode, et saurait-on en être quitte à meilleur marché? Que serait-ce, au prix de cela, s'il fallait gagner tout le public, se faire un nom, une réputation? Puis une fois de l'Académie, à votre aise vous pouvez marcher en suivant le même chemin : les places et les honneurs

vous pleuvent. Tous vos devoirs sont renfermés dans deux préceptes d'une pratique également facile et sûre, que les moines, premiers auteurs de toute discipline réglementaire, exprimaient ainsi en leur latin : *Bene dicere de Priore, facere officium suum taliter qualiter ;* le reste s'ensuit nécessairement : *Sinere mundum ire quomodo vadit.*

Oh ! l'heureuse pensée qu'eut le grand Napoléon d'enrégimenter les beaux-arts, d'organiser les sciences, comme les droits réunis, *pensée vraiment royale*, disait M. de Fontanes, de changer en appointements ce que promettent les muses, *un nom et des lauriers.* Par là, tout s'aplanit dans la littérature; par là, cette carrière autrefois si pénible est devenue facile et unie. Un jeune homme, dans les lettres, avance, fait son chemin comme dans les sels ou les tabacs. Avec de la conduite, un caractère doux, une mise décente, il est sûr de parvenir et d'avoir à son tour des places, des traitements, des pensions, des logements, pourvu qu'il n'aille pas faire autrement que tout le monde, se distinguer, étudier. Les jeunes gens quelquefois se passionnent pour l'étude ; c'est la perte assurée de quiconque aspire aux emplois de la littérature ; c'est la mort à tout avancement. L'étude rend paresseux : on s'enterre dans ses livres, on devient rêveur, distrait, on oublie ses devoirs, visites, assemblées, repas, cérémonies ; mais ce qu'il y a de pis, l'étude rend orgueilleux; celui qui étudie s'imagine bientôt en savoir plus qu'un autre, prétend à des succès, méprise ses égaux, manque à ses supérieurs, néglige ses protecteurs, et ne fera jamais rien *dans la partie des lettres.*

Si Gail eût étudié, s'il eût appris le grec, serait-il aujourd'hui professeur de la langue grecque, académicien de l'Académie grecque, enfin *le mieux renté de tous les érudits?* Haase a fait

cette sottise. Il s'est rendu savant, et le voilà capable de remplir toutes les places destinées aux savants, mais non pas de les obtenir. Bien plus avisé fut M. Raoul Rochette, ce galant défenseur de l'Eglise, ce jeune champion du temps passé. Il pouvait, comme un autre, apprendre en étudiant, mais bien il vit que cela ne le menait à rien, et il aima mieux se produire que s'instruire, avoir dix emplois de savant, que d'être en état d'en remplir un qu'il n'eût pas eu s'il se fût mis dans l'esprit de le mériter, comme a fait ce pauvre Haase, homme, à mon jugement, docte, mais non habile, qui s'en va pâlir sur les livres, perd son temps et son grec, ayant devant les yeux ce qui l'eût dû préserver d'une semblable faute, Gail, modèle de conduite, littérateur parfait. Gail ne sait aucune science, n'entend aucune langue :

Mais s'il est par la brigue un rang à disputer,
Sur le plus savant homme on le voit l'emporter.

L'emploi de garde des manuscrits, d'habiles gens le demandaient; on le donne à Gail, qui ne lit pas même *la lettre moulée*. Une chaire de grec vient à vaquer, la seule qu'il y eût alors en France, on y nomme Gail, dont l'ignorance en grec est devenue proverbe [1]; un fauteuil à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, on y place Gail, qui se trouve ainsi, sans se douter seulement du grec, avoir remporté tous les prix de l'érudition grecque, réunir à lui seul toutes les récompenses avant lui partagées aux plus excellents hommes en ce genre. Haase n'oserait prétendre à rien de tout cela, parce qu'il étudie le grec, parce qu'il déchiffre, explique, im-

[1] *Tu t'y entends comme Gail au grec*, proverbe d'écolier.

prime les manuscrits grecs, parce qu'il fait des livres pour ceux qui lisent le grec, parce qu'enfin il sait tout, hors ce qu'il faut savoir pour être savant patenté du gouvernement. Oh! que Gail l'entend bien mieux! il ne s'est jamais trompé, jamais fourvoyé de la sorte, jamais n'eut la pensée d'apprendre ce qu'il est chargé d'enseigner. Certes un homme comme Gail doit rire dans sa barbe, quand il touche cinq ou six traitements de savants, et voit les savants se morfondre.

Messieurs, voilà ce que c'est que l'esprit de conduite. Aussi, avoir donné le fouet jadis à un duc et pair, il faut en convenir, cela aide bien un homme, cela vous pousse furieusement, et comme dit le poëte,

Ce chemin aux honneurs a conduit de tout temps.

Le pédant de Charles-Quint devint pape, celui de Charles IX fut grand aumônier de France; mais tous deux savaient lire; au lieu que Gail ne sait rien et même est connu de tout le monde pour ne rien savoir, d'autant plus admirable dans les succès qu'il a obtenus comme savant.

Vous n'ignorez pas combien sont désintéressés les éloges que je lui donne. Je n'ai nulle raison de le flatter, et suis tout à fait étranger à ce doux commerce de louanges que vous pratiquez entre vous. M. Gail ne m'est rien, ni ami, ni ennemi, ne me sera jamais rien, et ne peut de sa vie me servir ni me nuire. Ainsi, *le pur amour du grec* m'engage à célébrer en lui le premier de nos hellénistes, j'entends le plus considérable par ses grades littéraires. Le public, je le sais, lui rend assez de justice; mais on ne le connaît pas encore. Moi, je le juge sans prévention, *et je vois peu de gens qui soient de son mérite*, même parmi vous, messieurs. En Allemagne, où vous savez que tout genre d'éru-

dition fleurit, je ne vois rien de pareil, rien même d'approchant. Là, les places académiques sont toutes données à des hommes qui ont fait preuve de savoir. Là, Coraï serait président de l'Académie des inscriptions, Haase garde des manuscrits, quelque autre aurait la chaire de grec, et Gail... qu'en ferait-on ? Je ne sais, tant l'industrie qui le distingue est peu prisée en ce pays-là. Ces gens, à ce qu'il paraît, grossiers, ne reconnaissent qu'un droit aux emplois littéraires, la capacité de les remplir, qui chez nous est une exclusion.

Ce que j'en dis toutefois ne se rapporte qu'à votre Académie, messieurs, celle des inscriptions et belles-lettres. Les autres peuvent avoir des maximes différentes. Et je n'ai garde d'assurer qu'à l'Académie des sciences un candidat fût refusé, uniquement parce qu'il serait bon naturaliste ou mathémacien profond. J'entends dire qu'on y est peu sévère sur les billets de confession, et un de mes amis y fut reçu l'an passé, sans même qu'on lui demandât s'il avait fait ses Pâques; scandales qui n'ont point lieu chez vous.

Mais, messieurs, me voilà bien loin du sujet de ma lettre. *J'oublie, en vous parlant, ce que je viens vous dire*, et le plaisir de vous entretenir me détourne de mon objet. Je voulais répondre aux méchantes plaisanteries de ce journal qui dit *que je me suis présenté, que je me présente actuellement, et que je me présenterai* encore pour être reçu parmi vous. Dans ces trois assertions il y a une vérité, c'est que je me suis présenté, mais une fois sans plus, messieurs. Je n'ai fait, pour être des vôtres, que quarante visites seulement, et quatre-vingts révérences, à raison de deux par visite. Ce n'est rien pour un aspirant aux emplois académiques; mais c'est beaucoup pour moi, naturellement peu souple et neuf à cet exercice. Je n'en suis pas encore bien

remis. Mais je suis guéri de l'ambition, et je vous proteste, messieurs, que, même assuré de réussir, je ne recommencerais pas.

Quant à ce qu'il ajoute touchant les principes de ceux que vous avez élus, principes qu'il dit être connus, cette phrase, tendant à insinuer que les miens ne sont pas connus, me cause de l'inquiétude. Si jamais vous réussissez à établir en France la sainte inquisition, comme on dit que vous y pensez, je ne voudrais pas que l'on pût me reprocher quelque jour d'avoir laissé sans réponse un propos de cette nature. Sur cela donc, j'ai à vous dire que mes principes sont connus de ceux qui me connaissent, et j'en pourrais demeurer là. Mais, afin qu'on ne m'en parle plus, je vais les exposer en peu de mots.

Mes principes sont qu'*entre deux points la ligne droite est la plus courte ; que le tout est plus grand que sa partie ; que deux quantités, égales chacune à une troisième, sont égales entre elles.*

Je tiens aussi *que deux et deux font quatre ;* mais je n'en suis pas sûr.

Voilà mes principes, messieurs, dans lesquels j'ai été élevé, grâce à Dieu, et dans lesquels je veux vivre et mourir. Si vous me demandez d'autres éclaircissements (car on peut dire qu'il y a différents principes en différentes matières, comme principes de grammaire ; il ne s'agit pas de ceux-là, ces messieurs ne sachant, dit-on, ni grec, ni latin ; principes de religion, de morale, de politique), je vous satisferai là-dessus avec même sincérité.

Mes principes religieux sont ceux de ma nourrice, morte chétienne et catholique, sans aucun soupçon d'hérésie. La foi du centenier, la foi du charbonnier sont passées en proverbe. Je suis soldat et bûcheron, c'est comme charbonnier. Si quelqu'un me chicane sur mon orthodoxie, j'en appelle au futur concile.

Mes principes de morale sont tous renfermés dans cette règle : Ne point faire à autrui ce que je ne voudrais pas qui me fût fait.

Quant à mes principes politiques, c'est un symbole dont les articles sont sujets à controverse. Si j'entreprenais de les déduire, je pourrais mal m'en acquitter, et vous donner lieu de me confondre avec des gens qui ne sont pas dans mes sentiments. J'aime mieux vous dire en un mot ce qui me distingue, me sépare de tous les partis, et fait de moi un homme rare dans le siècle où nous sommes; c'est que je ne veux point être roi, et que j'évite soigneusement tout ce qui pourrait me mener là.

Ces explications sont tardives, et peuvent paraître superflues, puisque je renonce à l'honneur d'être admis parmi vous, Messieurs, et que sans doute vous n'avez pas plus d'envie de me recevoir que je n'en ai d'être reçu dans aucun corps littéraire. Cependant je ne suis pas fâché de désabuser quelques personnes qui auraient pu croire sur la foi de ce journaliste, que je m'obstinais, comme tant d'autres, à vouloir vaincre vos refus par mes importunités. Il n'en est rien, je vous assure. Je reconnais ingénument que Dieu ne m'a point fait pour être de l'Académie, et que je fus mal conseillé de m'y présenter une fois.

Paris, le 20 mars 1810.

TABLE DES MATIÈRES

TOME PREMIER

Pages.

AVERTISSEMENT..... III

PÉTITION AUX DEUX CHAMBRES..... 9

LETTRES AU RÉDACTEUR DU *Censeur* : Lettre première..... 21
Lettre II..... 23
Lettre IV..... 27
Lettre V..... 28
Lettre VI 32
Lettre VII..... 39
Lettre VIII..... 46
Lettre IX..... 50
Lettre X..... 58
Lettre XI..... 63

A MESSIEURS DU CONSEIL DE PRÉFECTURE, A TOURS..... 78

LETTRES PARTICULIÈRES : Première lettre particulière..... 89
Deuxième lettre particulière..... 99

SIMPLE DISCOURS DE PAUL-LOUIS, vigneron de la Chavonnière, aux membres du Conseil de la commune de Véretz, etc..... 115

AUX AMES DÉVOTES de la paroisse de Véretz. 140

PROCÈS DE PAUL-LOUIS COURIER..... 145

TOME SECOND

COLLECTION DE LETTRES ET ARTICLES PUBLIÉS DANS DIFFÉRENTS JOURNAUX (1822-1824). — *Courrier Français.* — 23 mai 1822..... 16

Pages.

Courrie Français. — 1er février 1823.... 20
Courrier Français. — 4 octobre 1823..... 24
Constitutionnel. — 8 octobre 1823..... 25
Constitutionnel. — Paris, 14 octobre 1823. 27
Constitutionnel. - 18 octobre 1823..... 28
Constitutionnel. — 1er novembre 1823.... 28
Journal du Commerce. — 3 novembre 1823 29
Constitutionnel. — 4 mars 1824..... 33
Constitutionnel. — 7 mars 1824..... 34

PÉTITION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS POUR LES VILLAGEOIS QUE L'ON EMPÊCHE DE DANSER... 35

RÉPONSE AUX ANONYMES QUI ONT ÉCRIT DES LETTRES A PAUL-LOUIS COURIER, VIGNERON.... 52

GAZETTE DU VILLAGE..... 82

LIVRET DE PAUL-LOUIS, vigneron, pendant son séjour à Paris, en mars 1823..... 103

AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE..... 121

PIÈCE DIPLOMATIQUE extraite des journaux anglais... 123

PAMPHLET DES PAMPHLETS..... 130

CONVERSATION CHEZ LA COMTESSE D'ALBANY, à Naples, le 2 mars 1812..... 149

LETTRE A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES..... 172

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

430,587

Digitized by Google

Google

430589 0/50

La Bibliothèque nationale publie de 3 à 4 volumes par mois.— Le volume 25 cent. pris au bureau 5, rue Coq-Héron : 35 centimes rendu franco dans toute la France. — 6 volumes : 2 fr.; 12 volumes : 4 fr : 24 volumes : 8 fr., rendus à domicile.

EN VENTE :

Voltaire. — Histoire de Charles XII.	2	vol
Montesquieu. — Grandeur et décadence des Romains	1	—
Diderot. — Le Neveu de Rameau.	1	—
Swift. — Voyages de Gulliver	2	—
Suétone.— Histoire des Douze Césars.	2	—
X. de Maistre. — Voyage autour de ma chambre	1	—
Le Sage. — Le Diable boiteux.	2	—
La Boétie. — Discours sur la Servitude volontaire.	1	—
Fontenelle. — La Pluralité des Mondes.	1	—
Jeudy-Dugour. — Histoire d'Olivier Cromwell.	1	—
Diderot. — Romans et Contes.	3	—
J.-J. Rousseau. — Du Contrat social	1	—
Sterne. — Voyage sentimental en France.	1	—
V. Poupin. — Les Labourdière.	1	—
Voltaire. — Histoire de Russie.	2	—
Beaumarchais.—Barbier de Séville. Mariage de Figaro	2	—
P.-L. Courier. — Chefs-d'œuvre	2	—
D'Alembert.—Discours préliminaire de l'Encyclopédie	1	—
Saint-Réal. — Don Carlos — Conjur. des Espagnols.	1	—
Montesquieu. — Lettres persanes	2	—
Molière. — Tartufe. — Le Dépit amoureux	1	—
Goethe. — Werther / — — Hermann et Dorothée	2	—
Lamennais. — Paroles d'un croyant	1	—
Linguet. — Mémoires sur la Bastille	1	—
X. de Maistre. — Les Prisonniers du Caucase	1	—
Condorcet. — Progrès de l'Esprit humain	2	—
Diderot. — Paradoxe sur le Comédien	1	—
Voltaire. — Romans (1re partie)	2	—
Molière. — Don Juan. — Les Précieuses ridicules	1	—
Condorcet. — Vie de Voltaire	1	—
Longus. — Daphnis et Chloé, trad. de P.-L. Courier	1	—
Epictète. — Maximes	1	—
A. Vermorel. — Mirabeau. Vie, Opinions et Discours.	5	—
Machiavel. — Le Prince	1	—
J.-J. Rousseau. — Emile	4	—
Cazotte. — Le Diable amoureux	1	—
Prévost. — Manon Lescaut	1	—
Mably. — Des droits et des devoirs du citoyen	1	—
D'Alembert.—Sur la destruction des Jésuites en France	1	—

Les lettres non affranchies seront refusées.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DUBUISSON ET Ce, RUE COQ-HÉRON, 5. - 9.1

BIBLIOTECA

ed Google